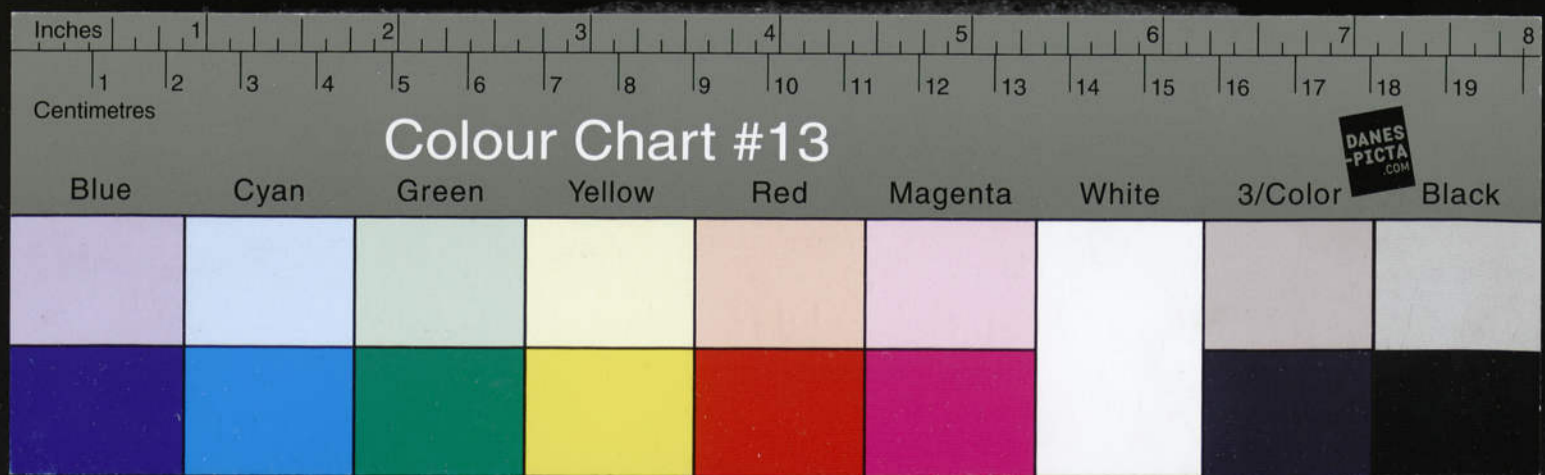


NG



RS

8672

GARTE
GENER.
DU
MILLI
TAIRE
DE
FRANC



NG



Arroyo 5469





Deux armes du roi Louis XV.

8072

Jan
1820

111

F. I

9/25

CARTE
MONARCHIE FRANCOISE

Deux Clovis premier Roy Chretien, jadis la qu
L'apostrophe de plusieurs Matieres intercessantes tant pour les
traitez en vingt Tables enrichies de Tail

PRESENTE AU ROY LE
Par le Sieur LEMAU DE LA JAISSE, de l'Ordre de

Mise au jour par l'Auteur en 1733

AVERTISSEMENT

On a vu par l'experience que les Rois de France ont eu
deux Clovis premier Roy Chretien, jadis la qu
L'apostrophe de plusieurs Matieres intercessantes tant pour les
traitez en vingt Tables enrichies de Tail

CARTE GENERALE

DE LA

MONARCHIE FRANCOISE, Contenant L'HISTOIRE MILITAIRE,

Depuis Clovis premier Roy Chrétien, jusqu'à la quinziesme année accomplie du Regne de LOUIS XV.

AVEC

L'Explication de plusieurs Matieres interessantes, tant pour les Gens de Guerre que pour les Curieux de tous états, lesquelles y sont traitées en vingt Tables enrichies de Tailles douces qui se joignent en une seule Carte,

PRESENTÉE AU ROY LE XVII. FEVRIER M. DCC. XXX:

Par le Sieur LEMAU DE LA JAISSE, de l'Ordre de S. Lazare, & ancien Officier de S. A. R. feuë MADAME:

Mise au jour par l'Auteur en 1733, avec Approbation & Privilege du ROY.



E. N° 141.



1733

AVERTISSEMENT.

QUELQUE soin qu'ait pris l'Auteur de ne charger l'attention du Lecteur que des choses nécessaires à l'intelligence de son Ouvrage, il n'a pas crû devoir omettre certaines particularités essentielles à son Projet, pour mettre au fait de cette Carte generale tous ceux qui y jetteront les yeux, & pour la rendre utile aux Sujets du Roy & à tout le Corps Militaire, qu'on honore & respecte avec justice comme le plus ferme apuy de la Couronne.

On doit donc regarder cette Carte, non-seulement comme un détail exact de tout ce qui concerne la Milice & les Militaires du Royaume, mais comme un Abrégé de l'Histoire de France, où sans entrer scrupuleusement dans les circonstances de tous les faits, l'Auteur s'est attaché à rapporter les époques intéressantes des grands événemens de chaque Regne, aussi-bien que les origines, créations, institutions, promotions & nominations aux Emplois & Dignités, tant des Corps des Troupes en generale, que des Officiers Generaux & Principaux qui les ont commandés & qui les commandent, le tout suivant leur rang & leur ancienneté; sans oublier aucun des différens changemens qui y sont arrivés depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à nos jours, avec la forme de leurs armes & de leur habillement uniforme, leurs Drapeaux Colonel & d'Ordonnance, Etendarts & Guidons, dessinés selon leur blazon, devises & armoiries: à quoi l'on a ajouté pour l'intelligence des faits les plus memorables, non-seulement les plans avec les descriptions, les Etats Majors & les Armoiries de cent-dix principales Places de Guerre frontieres du Royaume; mais aussi pour l'ornement de la Carte des emblèmes en Latin à la gloire de nos Rois, au bas de leurs Portraits en taille douce.

On assure le Lecteur que tout ce qui y est contenu a été extrait fidèlement, avec beaucoup de soin, de travail & de dépense, des meilleurs Auteurs anciens & modernes, des manuscrits les plus sûrs, & des Ordonnances même de nos Rois, ainsi que des Archives respectables de la Chambre des Comptes de Paris; pendant six années de recherches qu'il en a coûté à l'Auteur, pour porter son Ouvrage au point de perfection où il ose se flater de l'avoir mis.

Malgré toute son exactitude & son application à ne se tromper sur aucun article, s'il lui est échappé quelque faute, qui ne peut être considérable, il espere que le Lecteur favorable y fera moins d'attention, qu'au zèle constant & suivi qui a fait entreprendre à l'Auteur, & soutenir jusqu'au bout une si pénible recherche: trop récompensé de son travail, s'il peut le rendre utile & agréable à la Noblesse Française, & à tous ceux qui se distinguent dans la Profession des Armes.

Ceux qui n'ont point pris le parti de la Guerre, comme les personnes engagées dans l'Eglise, dans la Robe, dans les Négociations, dans les Finances, &c. n'y pourront voir qu'avec plaisir la memoire honorable qu'on y fait de leurs Ancêtres, Parens, & Amis qui ont acquis ou mérité les récompenses Militaires; les plus simples Particuliers même ne pourront refuser de prendre part à l'honneur qui en rejaillit sur toute la Nation Française, & à la gloire de leur Patrie.

L'utilité de cet Ouvrage, qui s'étend à tous les Etats, regarde particulièrement la Jeunesse du Royaume qui se destine au Parti des Armes, soit par goût, soit par la naissance. C'est pour son instruction, & pour animer son courage, qu'on expose sous ses yeux comme un Tableau de toute la Guerre, qui réunit dans un seul point de vue les actions de nos Rois, de nos Princes, de nos Generaux, &c. où elle pourra voir d'un coup d'œil, & comme en se divertissant, tout ce qui s'est passé de mémorable dans la Monarchie, pendant l'espace de treize cens dix ans, c'est-à-dire depuis sa fondation dans les Gaules jusqu'à l'époque du quinze Février 1730, qui est la vingtième année accomplie de LOUIS XV. glorieusement regnant.

L'Auteur s'estimera très-heureux s'il a l'avantage pour son coup d'essai de mériter du Public, & particulièrement du Corps Militaire, un accueil aussi favorable que celui dont l'ont honoré les Princes & Seigneurs de la Cour qui ont examiné l'Original manuscrit de son Ouvrage, & qui en ont vu avec plaisir la description generale imprimée.

Le succès qu'il ose en attendre animera son zèle à le continuer par un Supplément annuel, qui reformera & annoncera dans la suite les mutations militaires qui y arrivent journellement.

On prie Messieurs les Officiers & autres Personnes d'adresser, s'il leur plaît, à l'Auteur, rue & près la Fontaine de Richelieu, à Paris, leurs observations sur les fautes qui leur paroîtront essentielles, tant dans le discours que dans l'impression de cette Carte, & particulièrement d'y joindre les corrections convenables à l'Orthographe des Noms propres, afin de réparer toutes les fautes qui pourroient s'être glissées, ce que l'Auteur fera très-punctuellement dans le Supplément aux explications Militaires, qui paroîtra d'année en année au même jour quinze Février, & qui sera toujours relatif à l'exposition de la Carte generale dans le Public.

Remarques des Erreurs qui se sont glissées dans l'impression de la Carte generale.

- | | | | |
|--|--|---|--|
| <p><i>Quatrième Feuille du Dedans.</i>
A la tige de la Maison Royale de Bourbon, dessiné Liouques Capet, lisez, de Liouques.
A la genealogie de la Maison Royale de Bourbon, lisez, l'Archevêque de Bourges, l'Archevêque de Sens, l'Archevêque de Reims.
A la Maison Militaire du Roy, M. le Duc de Picquigny, lisez, M. le Duc de Picquigny.
A la Maison Militaire du Roy, M. le Comte d'Anjou, lisez, M. le Comte d'Artois.</p> | <p><i>Septième Feuille du Dedans.</i>
A la premiere grande colonne de l'Infanterie, au vingt-unième Regiment d'Elbeuf, & au nom de M. d'Elbeuf Marquis de Sully, lisez, d'Elbeuf.
<i>Dixième Feuille du Dedans.</i>
A la premiere colonne des Lieutenans Generaux des Armes du Roy, M. de Fimarcon, lisez, M. de Fimarcon.
<i>Onzième Feuille du Dedans.</i>
A la premiere colonne du commencement de l'Histoire du Roy, année 1717, la Reine Doctrinaire de Pologne mourut à Blois, lisez, mourut.
Au même article, de 4 Août, Monseigneur le Duc de Chartres, lisez, le 4 Août.
A la deuxième colonne, année 1721, le Congrès pour la paix generale, commencé à Cambrai, lisez, commencé.
A la même colonne, année 1722, le 24 Avril Ordonnance au sujet de l'entreciel, lisez, l'entreciel.</p> | <p><i>Suite de la onzième Feuille du Dedans.</i>
A la même année 1722, le 6 Juillet, établissement par le Roy d'un Université à Dijon, lisez, d'une Université.
A la quatrième colonne, année 1728, le 23 Fevrier, promotion de 6 Chevaliers des Ordres du Roy, lisez, des Ordres.
<i>Douzième Feuille du Dedans.</i>
A l'origine de la Maison du Roy, Philippe Auguste 22 Roy, lisez, 22^e Roy.
<i>Première Feuille de la Bordure.</i>
En tête du modèle de la Carte, grand dessin, lisez, dessin.
Au même endroit, enrichie d'attributs, lisez, d'attributs.
Au bas du said. modèle, Batailles gagnées, lisez, gagnées.
A la description de Calais, cinquième Place, le Fort Neuflet du côté de la terre, lisez, du côté de la mer.
A la description de Doullens, septième Place à six lieues d'Amiens, lisez, à sept lieues d'Amiens.
<i>Deuxième Feuille de la Bordure.</i>
A la description de Gravelines, dix-neuvième Place,</p> | <p>elle est per. lisez, elle est près de la mer.
<i>Troisième Feuille de la Bordure.</i>
A la description de Landau, 88 Place prise par Monsieur le Duc de Bourgogne en 1702, lisez, 10 Octobre, 1702.
<i>Cinquième Feuille de la Bordure.</i>
A la description historique du Royaume de France, 173 Elections, lisez, 180 Elections.
A la description de Marseille, 720 Place, Evêché Suffragant d'Aix, lisez, d'Aix.</p> |
|--|--|---|--|

22628

ENFERME

HISTOIRE MILITAIRE

de Louis XV

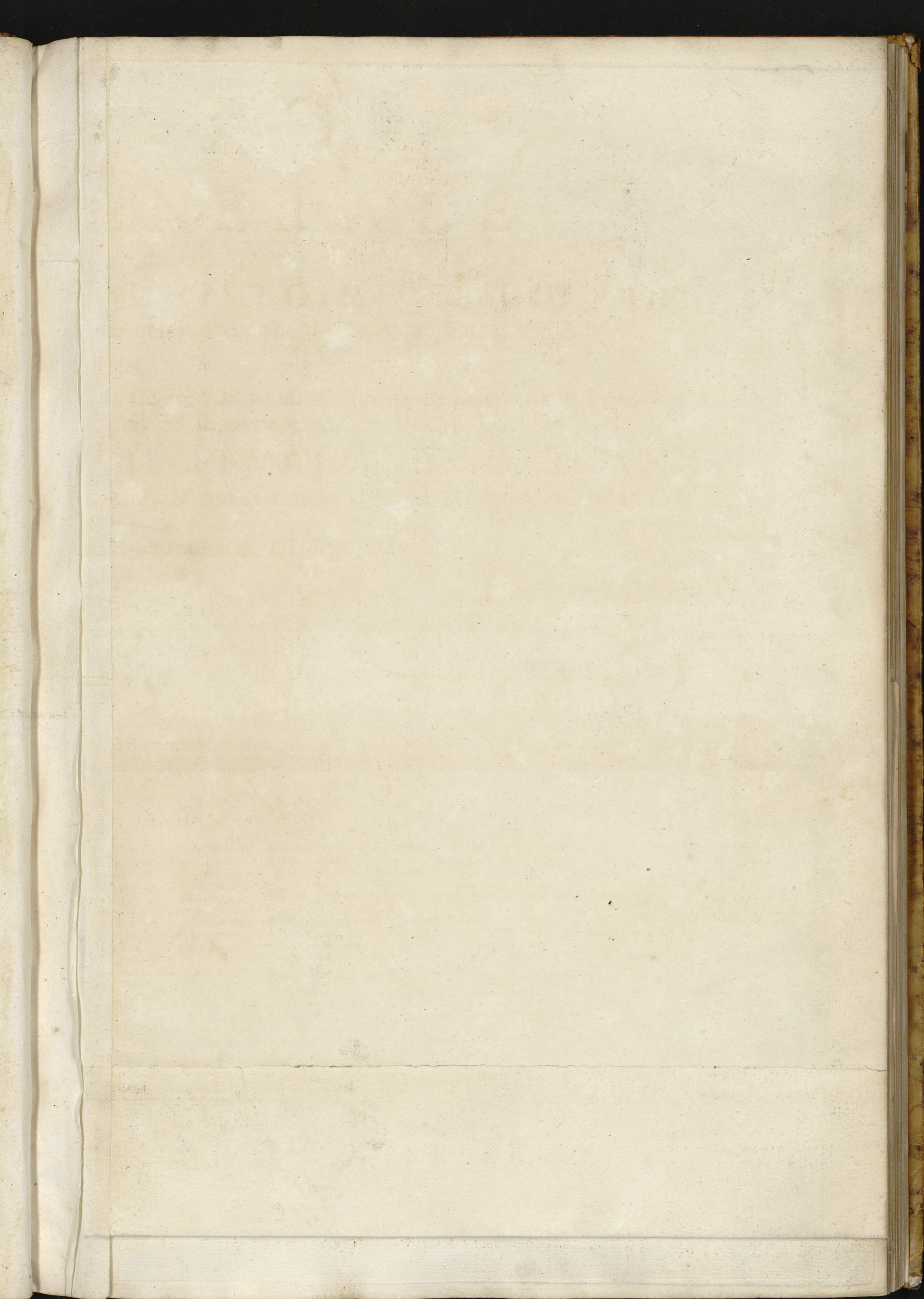
de Gènes par les Comtes de ...

VIE DE FEVRIER M. DCC. LXX.

Par le sieur de S. A. R. Madame

de Approbation & Privilege du ROY.

SEBASTIEN





CARTE GENERALE DE LA MONARCHIE, ET DU MILITAIRE DE FRANCE ANCIEN ET MODERNE,

CONTENANT le détail des Grands & Premiers Officiers de la Couronne et du Militaire qui ont été nommés & gradués par les Rois depuis le temps de leurs créations jusqu'à present. L'Origine, les dates des nominations, & les Promotions des Maréchaux de France de tous les Officiers généraux des Armées du Roy, Gouverneurs, & Lieutenants généraux des Provinces du Royaume vivans, Le nombre des Gouverneurs, Commandans, & Officiers des États Majors des Places de guerre, Les noms & dates des receptions des Chevaliers Commandeurs des ordres du Roy, L'origine, la création, les anciennes institutions, & les rangs de la Maison du Roy, de la Gendarmerie, & de toutes les Troupes de France, compris les Officiers principaux, & subalternes en pied & reformés, L'Artillerie de France, & le Corps des Ingenieurs ordinaires de sa Majesté, conservés à la paix d'Utrecht en Avril 1713. & generalement tous Officiers en charge brevetés, & par Commillion du Roy, attachés au Militaire, sur pied le 15. fevrier 1730. jour de la 20. année accomplie de sa Majesté. Avec une nouvelle Histoire abrégée des Rois qui ont créé, formé en Compagnie, regimenté, & réglé les Rang d'ancienneté des Troupes du Royaume, ainsi que leurs Uniformes, Drapeaux, Etendarts, Guidons, & Armures d'Ordonnance, représentés en Blazon, depuis la dernière réforme des Troupes par LOUIS XIV. à la paix de Radstat, signée le 6. Mars 1714 & à Baden en Suisse le 7. Septembre suivant.

LES VUES et les Descriptions de Paris Capitale du Royaume et de Versailles, Sejour ordinaire du Roy; La Chronologie des Rois de France, la Tige, les Généalogies, et Alliances de la Maison Royale de Bourbon, dont sont issues depuis Henry IV. les 3 Branches, la 1. des Rois de France; de Philippe V. Roy d'Espagne la 3. d'Orleans, la 4. de Condé, et la 5. de Conti, Avec les Recompenses Militaires, Trophées et Atributs de valeur des Officiers et des Troupes de France.

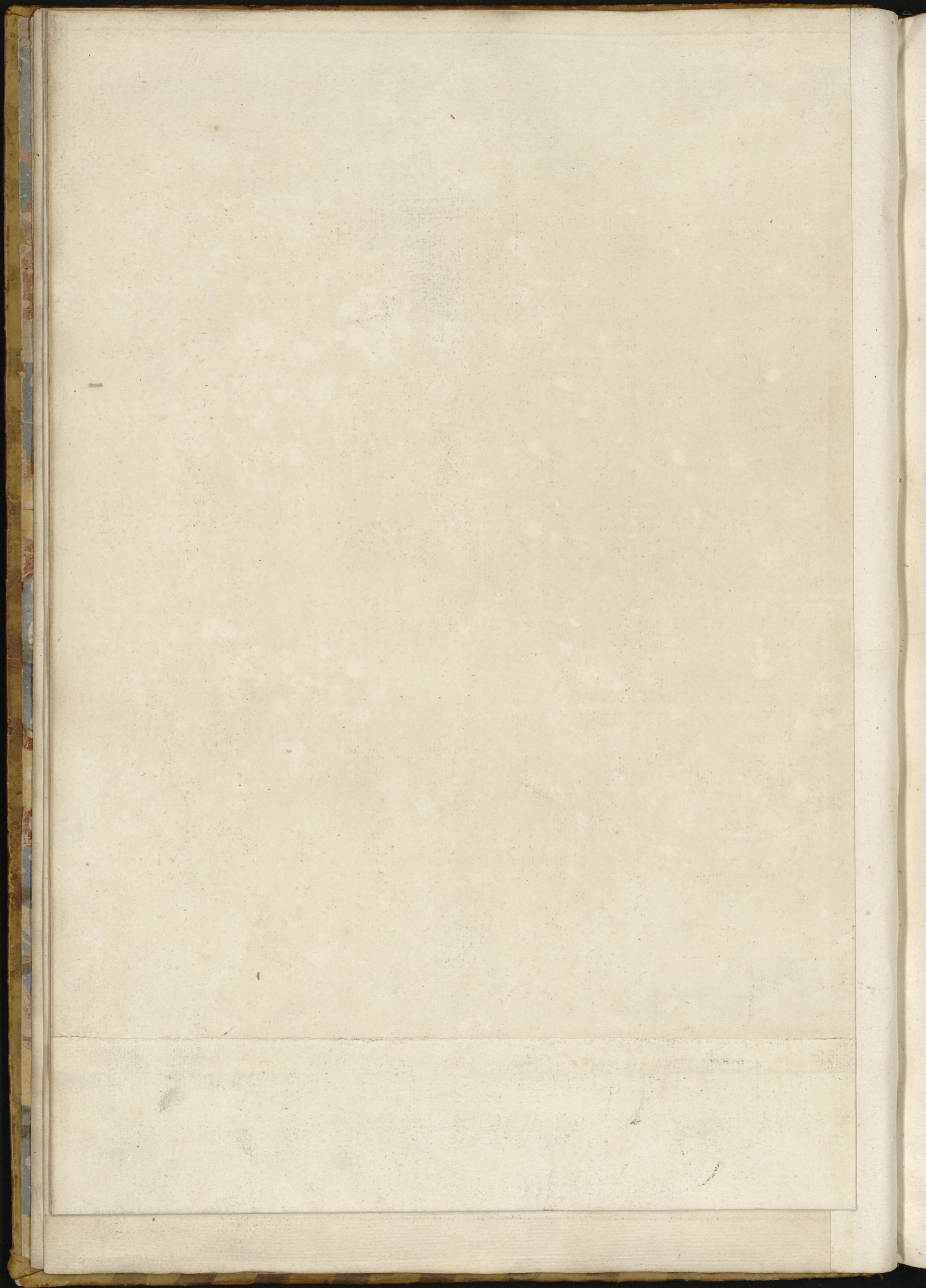
CETTE CARTE ornée & enrichie dans tout son contour des Plans & des Etats Majors de nos principales Places de guerre, & Villes maritimes frontieres du Royaume distingués par Departements & Gouvernements généraux des Provinces, avec la Description & les Armoies de ces Places à côté de chaque Plan, & leur distance de Paris, ainsi que de l'une à l'autre.

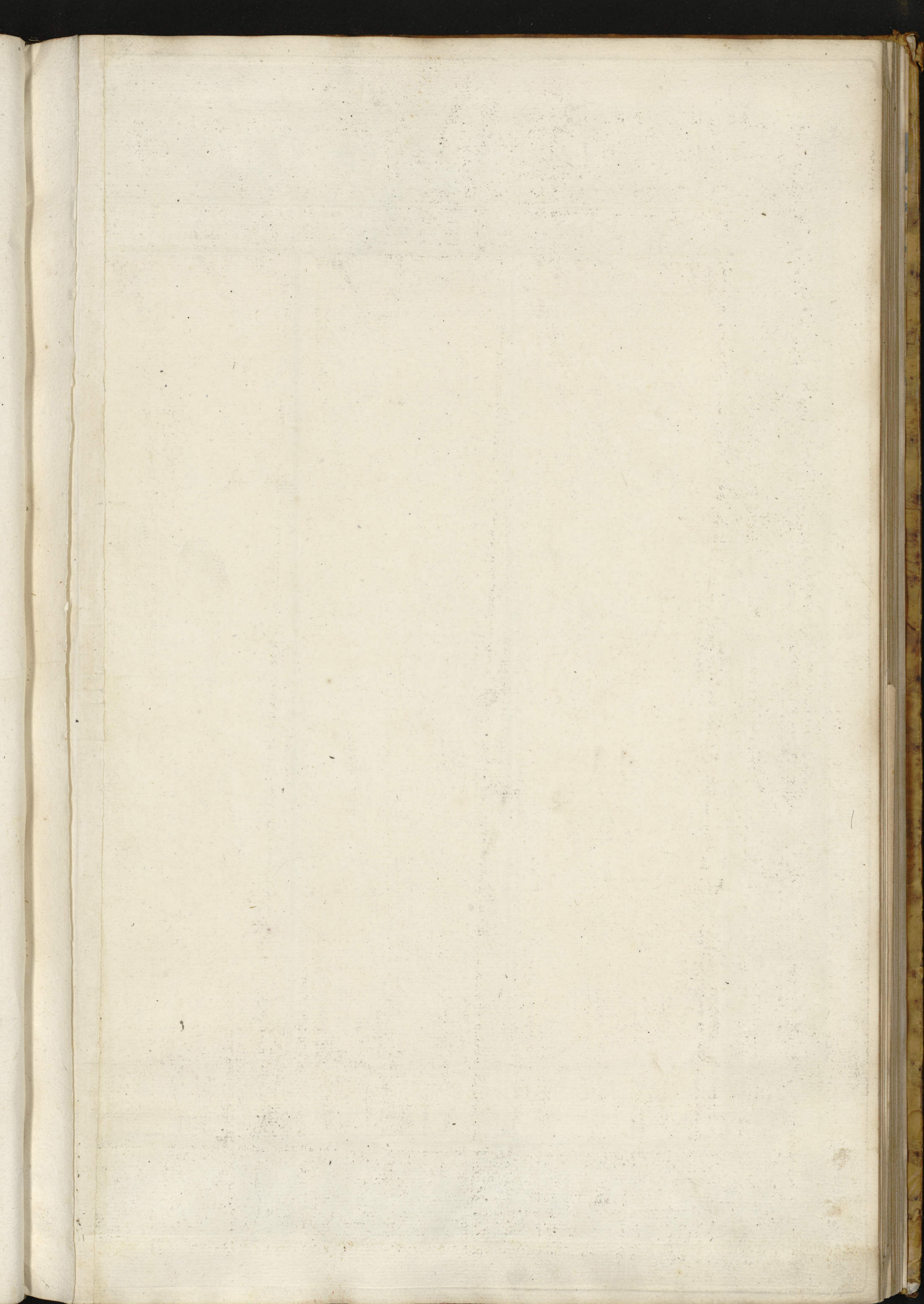
PRÉSENTÉE AU ROY A MARLY, LE 17 FEVRIER, 1730.

Par Veneré Polo leu au huez edita Terris

Hæc sunt digna Polo Lilia, digna Solo.







NOUVELLE HISTOIRE ABREGEE DE LA VIE DES ROYS DE FRANCE
Qui ont Créé forme en Compagnie Regiments et regle les rangs d'ancienmet de Troupes du Royaume avec les Actions Glorieuses de leurs Regnes ; depuis 1310. ans de la Fondation de la Monarchie Françoise, jusqu'à nôtre Auguste Monarque LOUIS XV. 66 Roy en 1715. Glorieusement Reignant.

La France est le premier & le plus Excellent Royaume de la Chrétienté.

ORIGINE DU NOM FRANCOIS.

MARCOMIR, Pere de Pharamond, Chef General de l'armée des Français, Peuples d'une Province d'Allemagne, appelle France en François.

ORIGINE DE LA MONARCHIE.

PREMIERE RACE ROYALE.

Dit des Mérovingiens, de laquelle il y a eu 22 Rois ; & commencer de Pharamond Premier Roy en 420. jusqu'à Childéric III. 22. Roy en 752. à duré 332. ans.

PHARAMOND premier Roy de France ; édit fur l'avoir par l'armée des Français en 420. fonda le Pontificat de Saint Clotaire I. Theodoric émit Empereur d'Orient, & Honorius d'Occident, édit le fondateur de la Monarchie. Il commença la Conquête des Gaules, & fit le Roy Soliman, qui eut les Français & les filles de la succession à la Couronne de France. Ce fut en son temps que toutes la Nation Française se renouva un seul Gouvernement Monarchique ; & mourut en 485. & mourut en 485.

NAISSANCE DU CHRISTIANISME dans la Monarchie.

CLOVIS I. son fils, 1. Roy en 481. & premier Roy Chrétien, édit converti à la Roy par l'innocence de Saint Clotilde la femme, après le gain de la bataille de Tolbiac, près Cologne en Allemagne. Il reçut le baptême le 25. Décembre 486. par S. Remy Archevêque de Reims, ainsi que les 3000. soldats, & fut le premier nom de la France. Il fut élu Chrétien par S. Remy, & fut élu par le Concile de Clermont. Il eut deux fils, Clovis II. & Clovis III. & mourut en 511. Les Français de la sainte Ampoule furent apportés miraculeusement du Ciel sous son Règne, avec le sac sacré de toucher des Ecrouelles. Il régna 30. ans. & mourut en 511. & mourut en 511. & mourut en 511.

CHLOTAIRE II. son fils, 2. Roy en 561. & premier Roy de la seconde race de Clovis, & 7. Roy en 590. le fut de toute la France, & mourut en 610. & mourut en 610. & mourut en 610.

CHLOTAIRE III. son fils, 3. Roy en 638. & premier Roy de la troisième race de Clovis, & 11. Roy en 638. & premier Roy de la troisième race de Clovis, & 11. Roy en 638.

CHLOTAIRE IV. son fils, 4. Roy en 691. & premier Roy de la quatrième race de Clovis, & 15. Roy en 691. & premier Roy de la quatrième race de Clovis, & 15. Roy en 691.

CHLOTAIRE V. son fils, 5. Roy en 752. & premier Roy de la cinquième race de Clovis, & 19. Roy en 752. & premier Roy de la cinquième race de Clovis, & 19. Roy en 752.

SECONDE RACE ROYALE.

Dit des Carolingiens, de laquelle il y a eu 29 Rois, depuis Pepin fils de Charles Martel, jusqu'à Louis V. à duré 235. ans.

PEPIN, dit le Bref, 1. Roy en 752. fut le premier qui fut élu par le peuple, & mourut en 768. & mourut en 768. & mourut en 768.

CHARLES I. son fils, 2. Roy en 768. & premier Roy de la seconde race de Clovis, & 23. Roy en 768. & premier Roy de la seconde race de Clovis, & 23. Roy en 768.

CHARLES II. son fils, 3. Roy en 798. & premier Roy de la troisième race de Clovis, & 27. Roy en 798. & premier Roy de la troisième race de Clovis, & 27. Roy en 798.

CHARLES III. son fils, 4. Roy en 840. & premier Roy de la quatrième race de Clovis, & 31. Roy en 840. & premier Roy de la quatrième race de Clovis, & 31. Roy en 840.

CHARLES IV. son fils, 5. Roy en 868. & premier Roy de la cinquième race de Clovis, & 35. Roy en 868. & premier Roy de la cinquième race de Clovis, & 35. Roy en 868.

CHARLES V. son fils, 6. Roy en 885. & premier Roy de la sixième race de Clovis, & 39. Roy en 885. & premier Roy de la sixième race de Clovis, & 39. Roy en 885.

CHARLES VI. son fils, 7. Roy en 915. & premier Roy de la septième race de Clovis, & 43. Roy en 915. & premier Roy de la septième race de Clovis, & 43. Roy en 915.

CHARLES VII. son fils, 8. Roy en 945. & premier Roy de la huitième race de Clovis, & 47. Roy en 945. & premier Roy de la huitième race de Clovis, & 47. Roy en 945.

CHARLES VIII. son fils, 9. Roy en 975. & premier Roy de la neuvième race de Clovis, & 51. Roy en 975. & premier Roy de la neuvième race de Clovis, & 51. Roy en 975.

PHILIPPE I. fils de Henry I. & 30. Roy en 1060. & premier Roy de la dixième race de Clovis, & 55. Roy en 1060. & premier Roy de la dixième race de Clovis, & 55. Roy en 1060.

LOUIS VI. dit le Gros, fils de Philippe I. & 31. Roy en 1108. & premier Roy de la onzième race de Clovis, & 59. Roy en 1108. & premier Roy de la onzième race de Clovis, & 59. Roy en 1108.

LOUIS VII. dit le Jeune, fils de Louis VI. & 32. Roy en 1137. & premier Roy de la douzième race de Clovis, & 60. Roy en 1137. & premier Roy de la douzième race de Clovis, & 60. Roy en 1137.

LOUIS VIII. dit le Lion, fils de Philippe-Auguste. & 33. Roy en 1223. & premier Roy de la treizième race de Clovis, & 64. Roy en 1223. & premier Roy de la treizième race de Clovis, & 64. Roy en 1223.

LOUIS IX. dit le Saint, fils de Louis VIII. & 34. Roy en 1226. & premier Roy de la quatorzième race de Clovis, & 68. Roy en 1226. & premier Roy de la quatorzième race de Clovis, & 68. Roy en 1226.

LOUIS X. dit le Hutin, fils de Louis IX. & 35. Roy en 1314. & premier Roy de la quinzième race de Clovis, & 72. Roy en 1314. & premier Roy de la quinzième race de Clovis, & 72. Roy en 1314.

LOUIS XI. dit le Pieux, fils de Louis X. & 36. Roy en 1380. & premier Roy de la seizième race de Clovis, & 76. Roy en 1380. & premier Roy de la seizième race de Clovis, & 76. Roy en 1380.

LOUIS XII. dit le Juste, fils de Louis XI. & 37. Roy en 1498. & premier Roy de la dix-septième race de Clovis, & 80. Roy en 1498. & premier Roy de la dix-septième race de Clovis, & 80. Roy en 1498.

LOUIS XIII. dit le Juste, fils de Louis XII. & 38. Roy en 1610. & premier Roy de la dix-huitième race de Clovis, & 84. Roy en 1610. & premier Roy de la dix-huitième race de Clovis, & 84. Roy en 1610.

LOUIS XIV. dit le Grand, fils de Louis XIII. & 39. Roy en 1643. & premier Roy de la dix-neuvième race de Clovis, & 88. Roy en 1643. & premier Roy de la dix-neuvième race de Clovis, & 88. Roy en 1643.

LOUIS XV. dit le Bien Aimé, fils de Louis XIV. & 40. Roy en 1715. & premier Roy de la vingtième race de Clovis, & 92. Roy en 1715. & premier Roy de la vingtième race de Clovis, & 92. Roy en 1715.

LOUIS XVI. dit le Bien Aimé, fils de Louis XV. & 41. Roy en 1773. & premier Roy de la vingt-et-unième race de Clovis, & 96. Roy en 1773. & premier Roy de la vingt-et-unième race de Clovis, & 96. Roy en 1773.

LOUIS XVII. dit le Bien Aimé, fils de Louis XVI. & 42. Roy en 1793. & premier Roy de la vingt-deuxième race de Clovis, & 100. Roy en 1793. & premier Roy de la vingt-deuxième race de Clovis, & 100. Roy en 1793.

LOUIS XVIII. dit le Bien Aimé, fils de Louis XVII. & 43. Roy en 1830. & premier Roy de la vingt-troisième race de Clovis, & 104. Roy en 1830. & premier Roy de la vingt-troisième race de Clovis, & 104. Roy en 1830.

LOUIS XIX. dit le Bien Aimé, fils de Louis XVIII. & 44. Roy en 1870. & premier Roy de la vingt-quatrième race de Clovis, & 108. Roy en 1870. & premier Roy de la vingt-quatrième race de Clovis, & 108. Roy en 1870.

LOUIS XX. dit le Bien Aimé, fils de Louis XIX. & 45. Roy en 1910. & premier Roy de la vingt-cinquième race de Clovis, & 112. Roy en 1910. & premier Roy de la vingt-cinquième race de Clovis, & 112. Roy en 1910.

LOUIS XXI. dit le Bien Aimé, fils de Louis XX. & 46. Roy en 1950. & premier Roy de la vingt-sixième race de Clovis, & 116. Roy en 1950. & premier Roy de la vingt-sixième race de Clovis, & 116. Roy en 1950.

LOUIS XXII. dit le Bien Aimé, fils de Louis XXI. & 47. Roy en 1990. & premier Roy de la vingt-septième race de Clovis, & 120. Roy en 1990. & premier Roy de la vingt-septième race de Clovis, & 120. Roy en 1990.

LOUIS XXIII. dit le Bien Aimé, fils de Louis XXII. & 48. Roy en 2030. & premier Roy de la vingt-huitième race de Clovis, & 124. Roy en 2030. & premier Roy de la vingt-huitième race de Clovis, & 124. Roy en 2030.

LOUIS XXIV. dit le Bien Aimé, fils de Louis XXIII. & 49. Roy en 2070. & premier Roy de la vingt-neuvième race de Clovis, & 128. Roy en 2070. & premier Roy de la vingt-neuvième race de Clovis, & 128. Roy en 2070.

LOUIS XXV. dit le Bien Aimé, fils de Louis XXIV. & 50. Roy en 2110. & premier Roy de la trentième race de Clovis, & 132. Roy en 2110. & premier Roy de la trentième race de Clovis, & 132. Roy en 2110.

LOUIS XXVI. dit le Bien Aimé, fils de Louis XXV. & 51. Roy en 2150. & premier Roy de la trente-et-unième race de Clovis, & 136. Roy en 2150. & premier Roy de la trente-et-unième race de Clovis, & 136. Roy en 2150.

CONQUESTES ET EVENEMENTS MEMORABLES.

Pendant 22. années 3. mois, et 18. jours du Glorieux Règne de LOUIS LE GRAND. LOUIS XIII. du nom de 66 Roy de France et de Navarre le 14. May 1643. âgé de 4. ans 3. mois et dix jours, commença de valloir & gouverner, & fut le premier Roy de France qui fut élu par le peuple, & mourut en 1643. & mourut en 1643. & mourut en 1643.

1643. Année d'Austriche, Venne de Louis XIII. dit le Juste, & mourut en 1643. & mourut en 1643. & mourut en 1643.

1644. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1644. & mourut en 1644. & mourut en 1644.

1645. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1645. & mourut en 1645. & mourut en 1645.

1646. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1646. & mourut en 1646. & mourut en 1646.

1647. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1647. & mourut en 1647. & mourut en 1647.

1648. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1648. & mourut en 1648. & mourut en 1648.

1649. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1649. & mourut en 1649. & mourut en 1649.

1650. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1650. & mourut en 1650. & mourut en 1650.

1651. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1651. & mourut en 1651. & mourut en 1651.

1652. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1652. & mourut en 1652. & mourut en 1652.

1653. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1653. & mourut en 1653. & mourut en 1653.

1654. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1654. & mourut en 1654. & mourut en 1654.

1655. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1655. & mourut en 1655. & mourut en 1655.

1656. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1656. & mourut en 1656. & mourut en 1656.

1657. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1657. & mourut en 1657. & mourut en 1657.

1658. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1658. & mourut en 1658. & mourut en 1658.

1659. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1659. & mourut en 1659. & mourut en 1659.

1660. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1660. & mourut en 1660. & mourut en 1660.

1661. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1661. & mourut en 1661. & mourut en 1661.

1662. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1662. & mourut en 1662. & mourut en 1662.

1663. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1663. & mourut en 1663. & mourut en 1663.

1664. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1664. & mourut en 1664. & mourut en 1664.

1665. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1665. & mourut en 1665. & mourut en 1665.

1666. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1666. & mourut en 1666. & mourut en 1666.

1667. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1667. & mourut en 1667. & mourut en 1667.

1668. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1668. & mourut en 1668. & mourut en 1668.

1669. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1669. & mourut en 1669. & mourut en 1669.

1670. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1670. & mourut en 1670. & mourut en 1670.

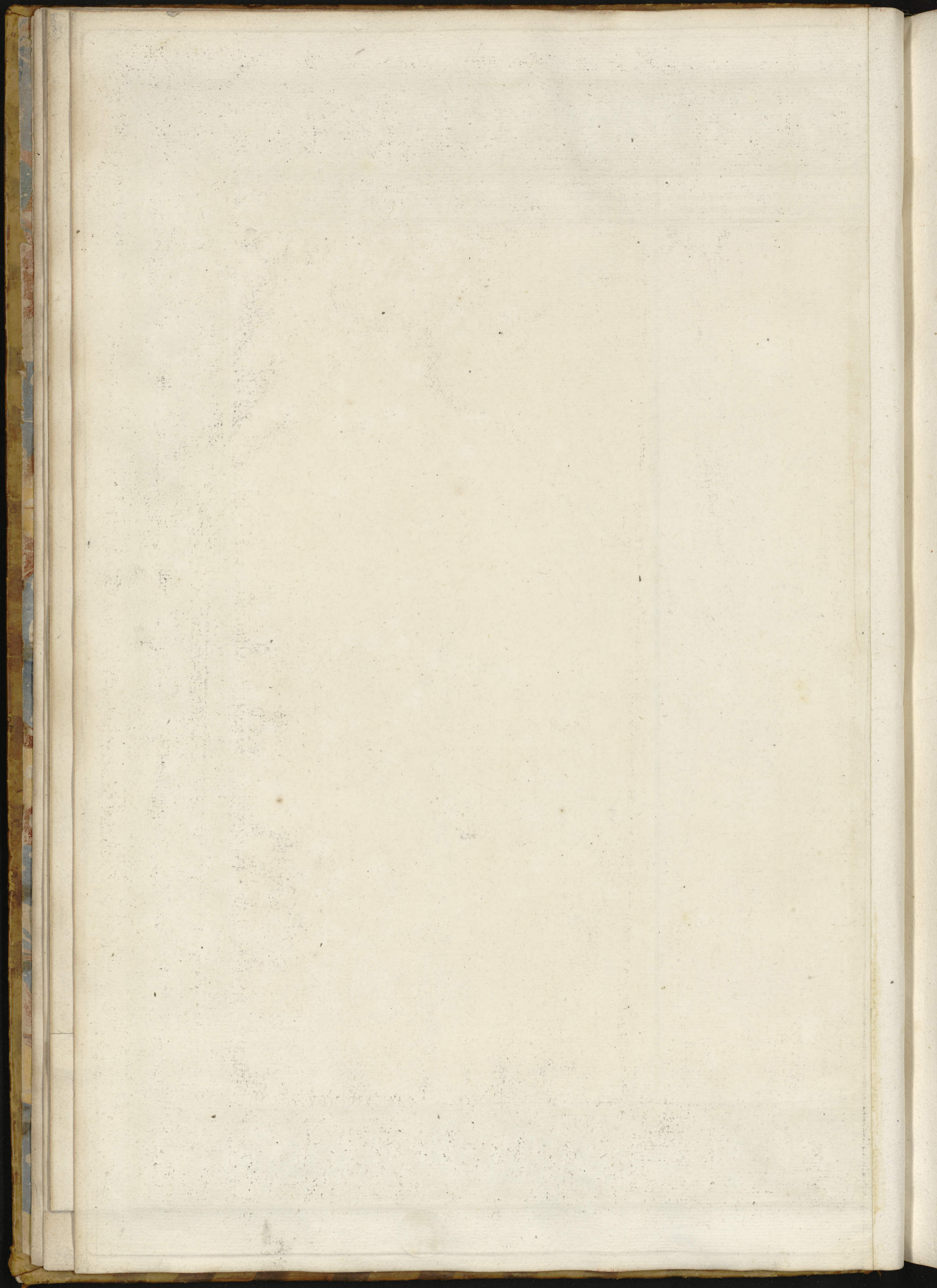
1671. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1671. & mourut en 1671. & mourut en 1671.

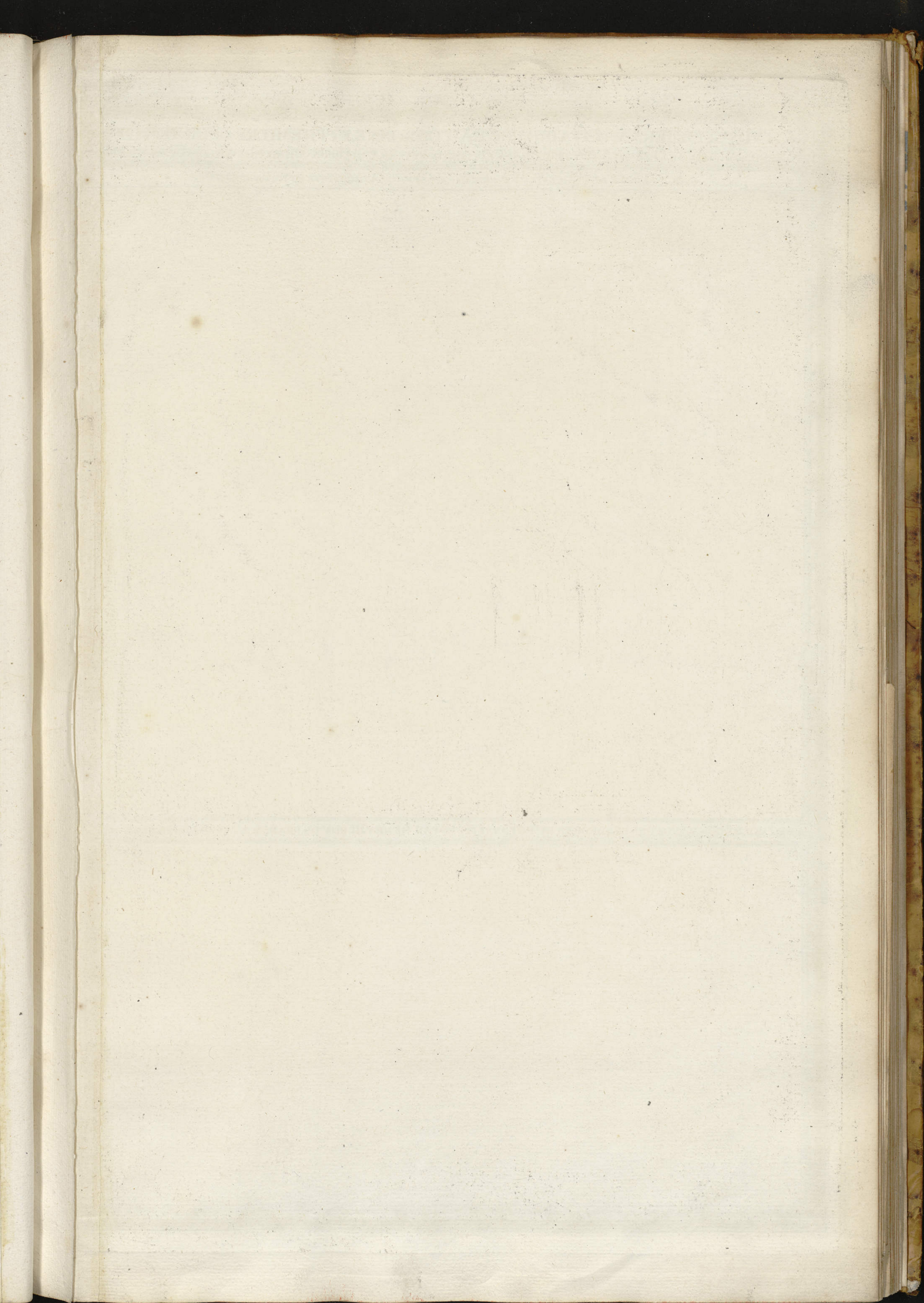
1672. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1672. & mourut en 1672. & mourut en 1672.

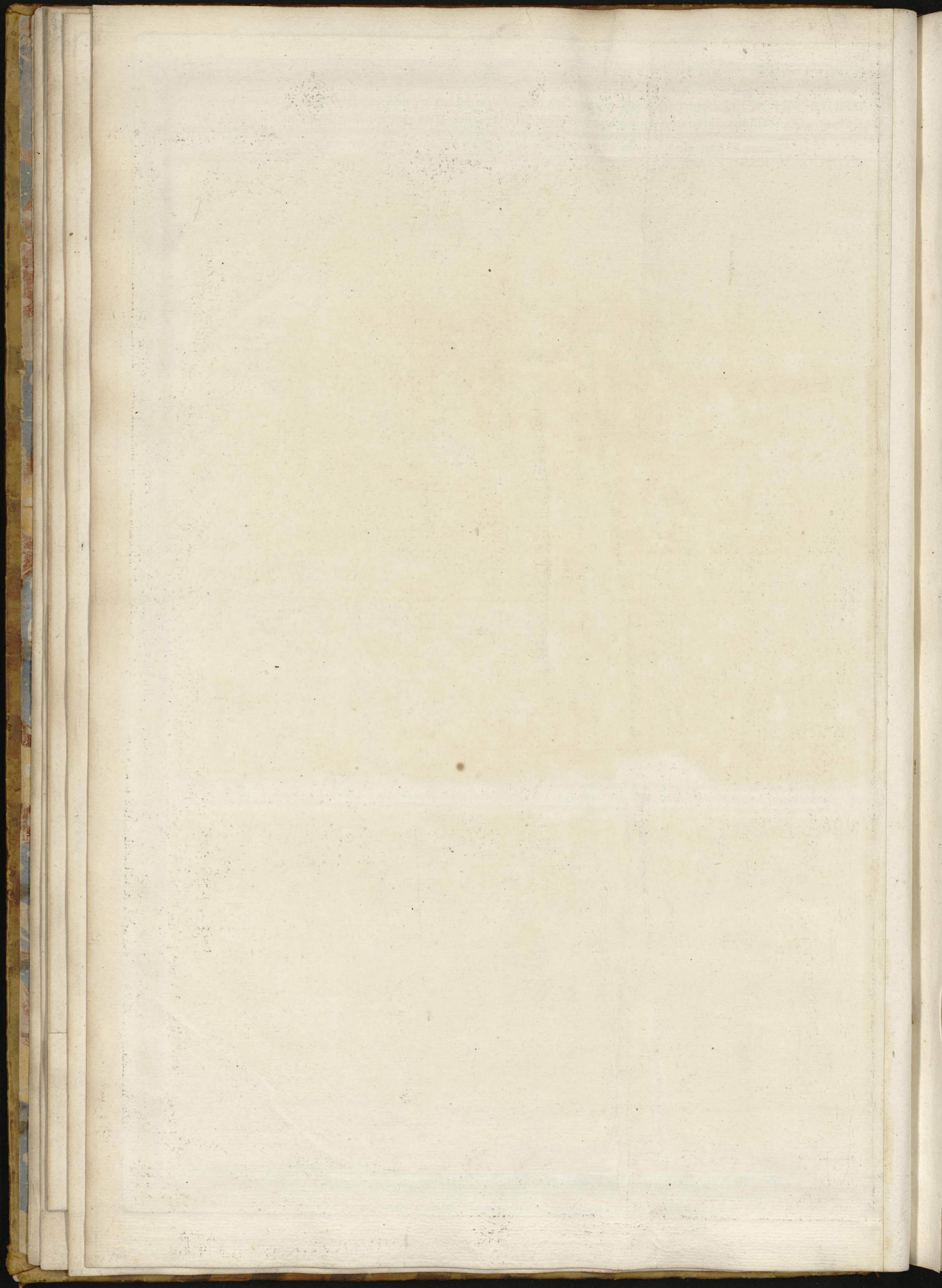
1673. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1673. & mourut en 1673. & mourut en 1673.

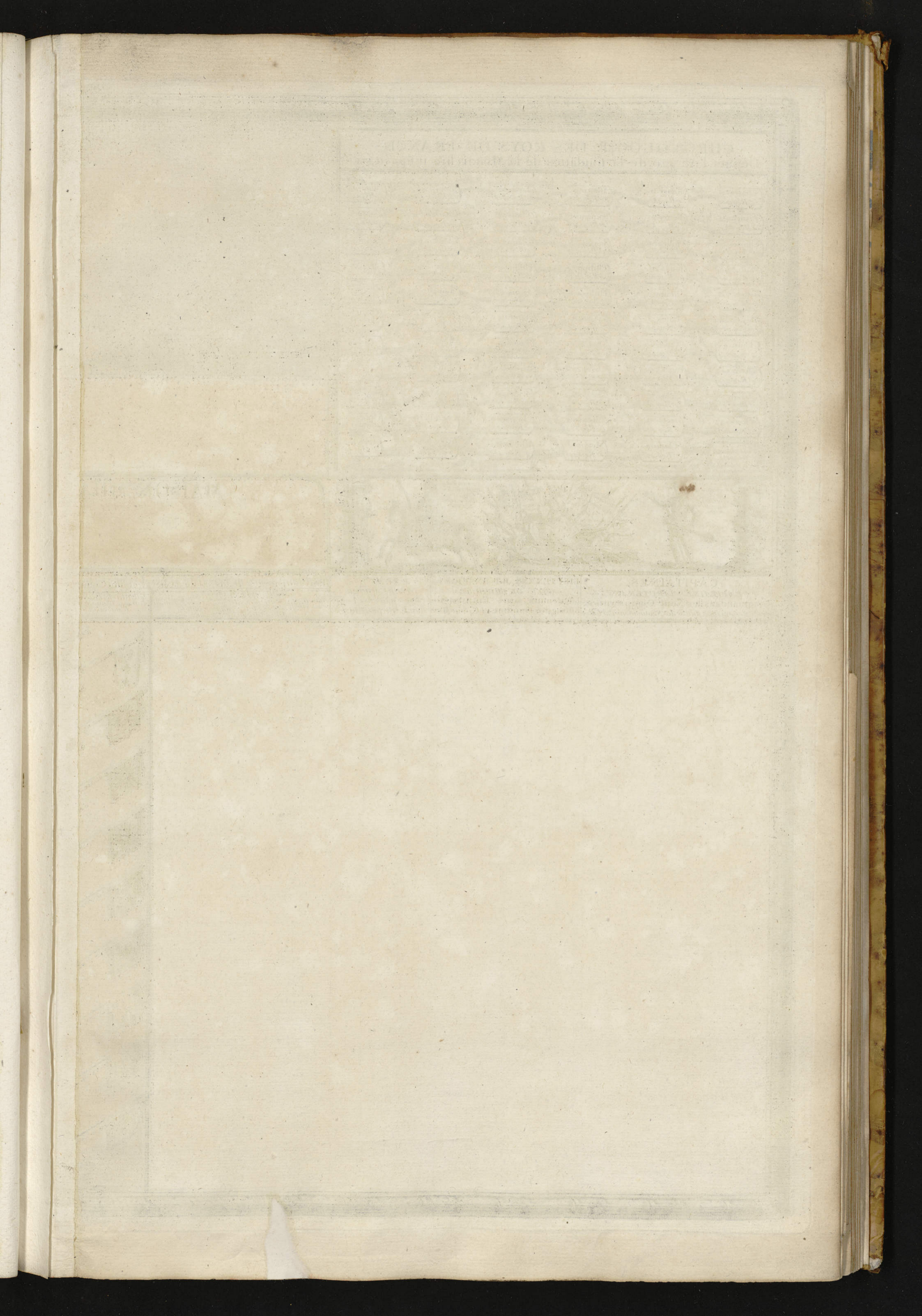
1674. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1674. & mourut en 1674. & mourut en 1674.

1675. Défense des Espagnols à Leida, & mourut en 1675. & mourut en 1675. & mourut en 1675.

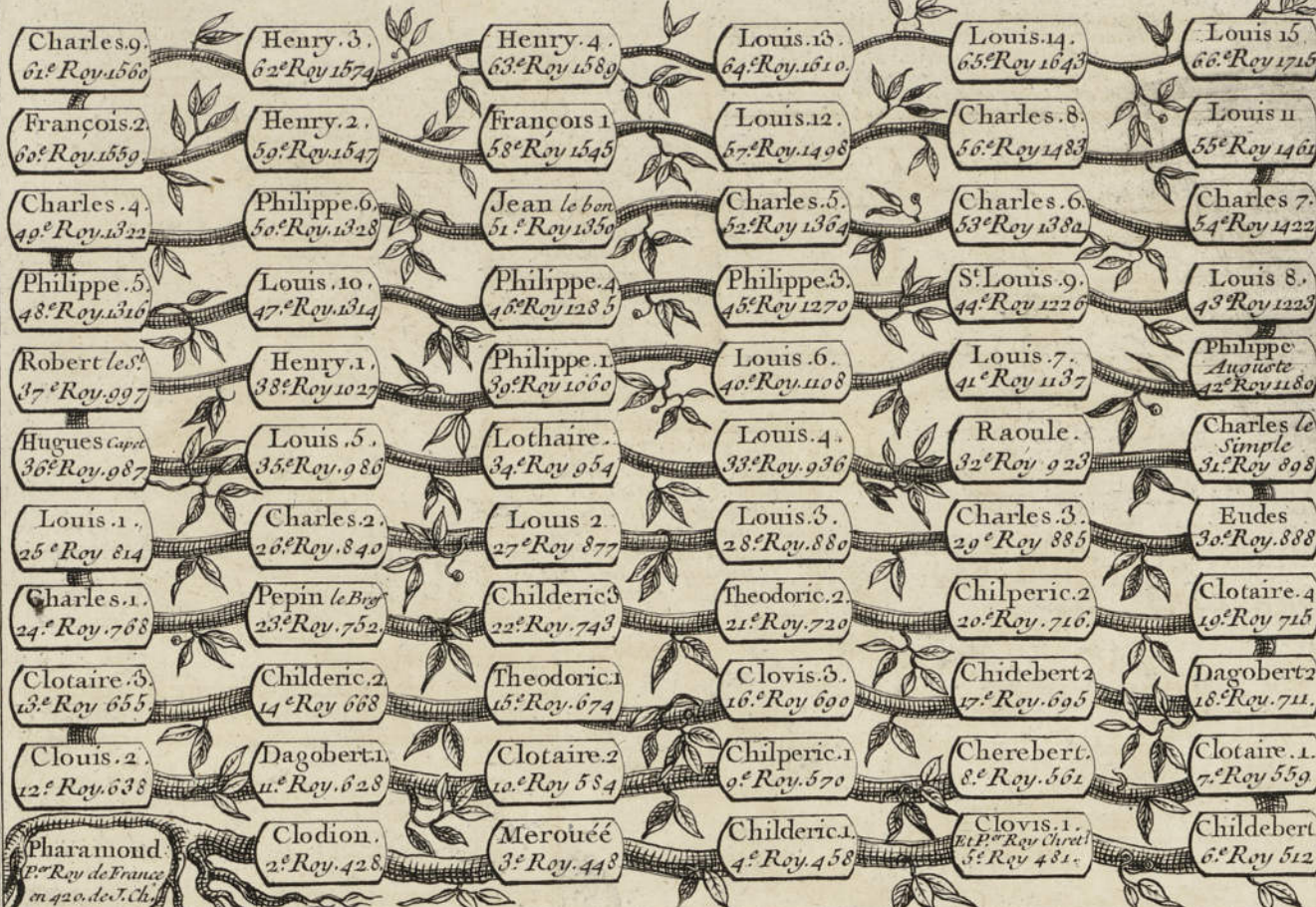








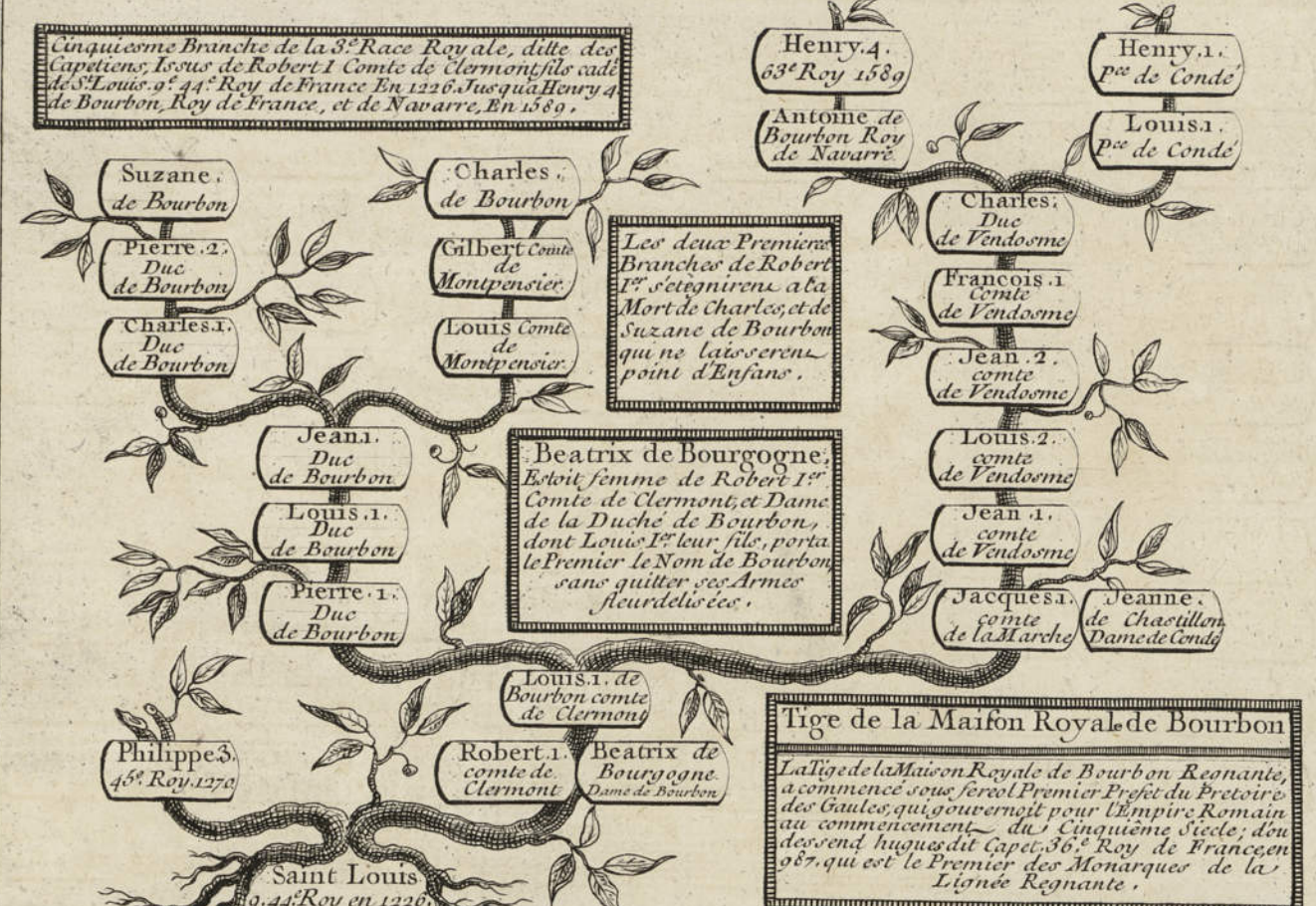
CHRONOLOGIE DES ROYS DE FRANCE. Depuis l'An 420. de la fondation de la Monarchie, jusqu'en 1715.



VEUE & DESCRIPTION abrégée de la Ville, Cité & Université de PARIS, Capitale du Royaume de France; Ancien Séjour des ROIS.

Textual description of the Louvre Palace, its history, and its role as a royal residence and administrative center.

GENÉALOGIE DE LA MAISON ROYALE DE BOURBON et les alliances depuis Robert Comte de Clermont jusqu'à Henry 4. 63^e Roy.



MAISON MILITAIRE DU ROY.

Historical text describing the origins and structure of the military units of the French monarchy, including the Gardes du Corps and Grenadiers à Cheval.

Section titled 'CAPITAINES, CAPITAINES LIEUTENANS, Commandans des Neuf Compagnies.' listing various military appointments.

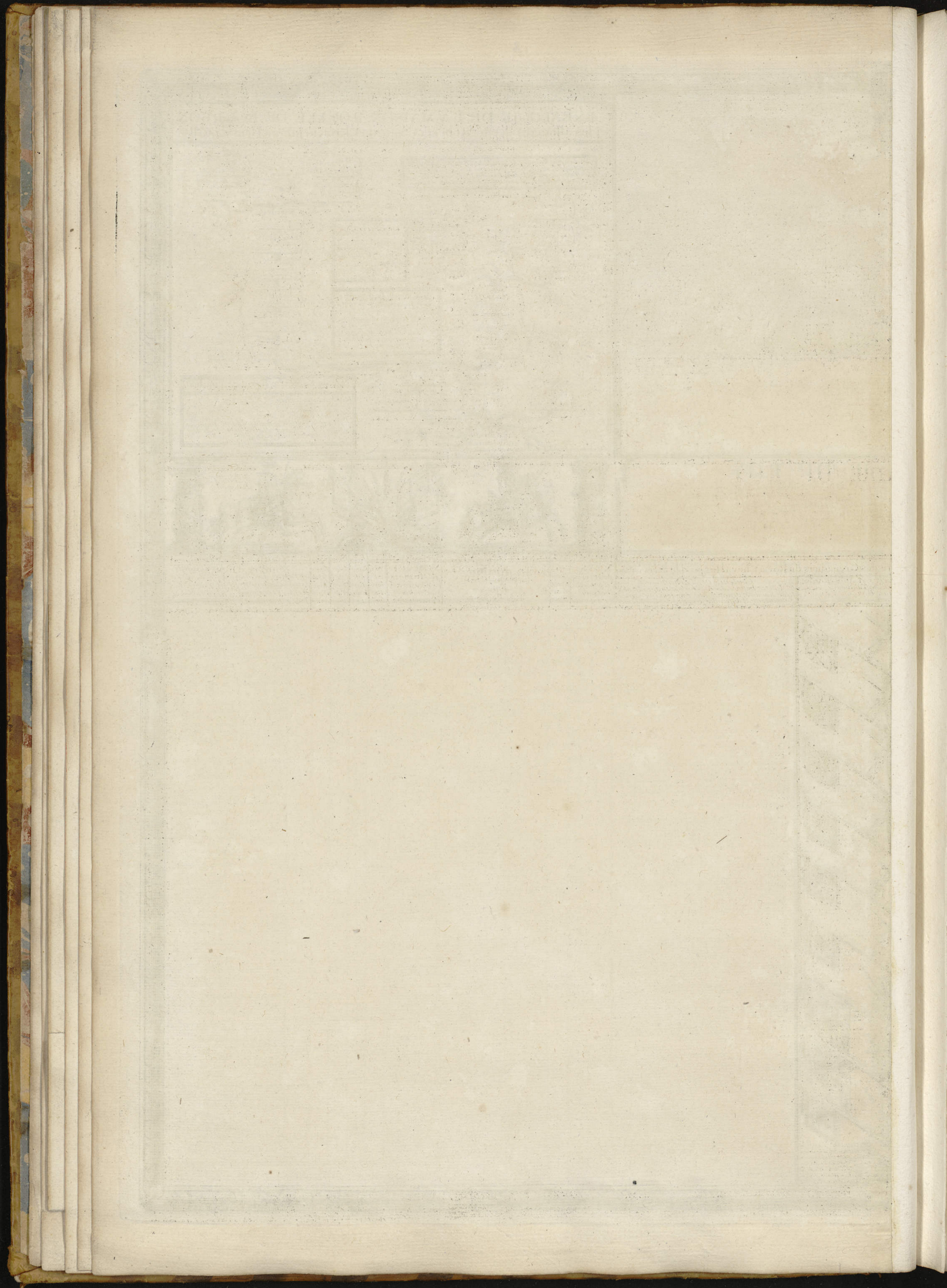
Section titled 'Huit Compagnies de la Garde à Cheval' and 'une Compagnie des Grenadiers du Roy à Cheval' with details on their organization.

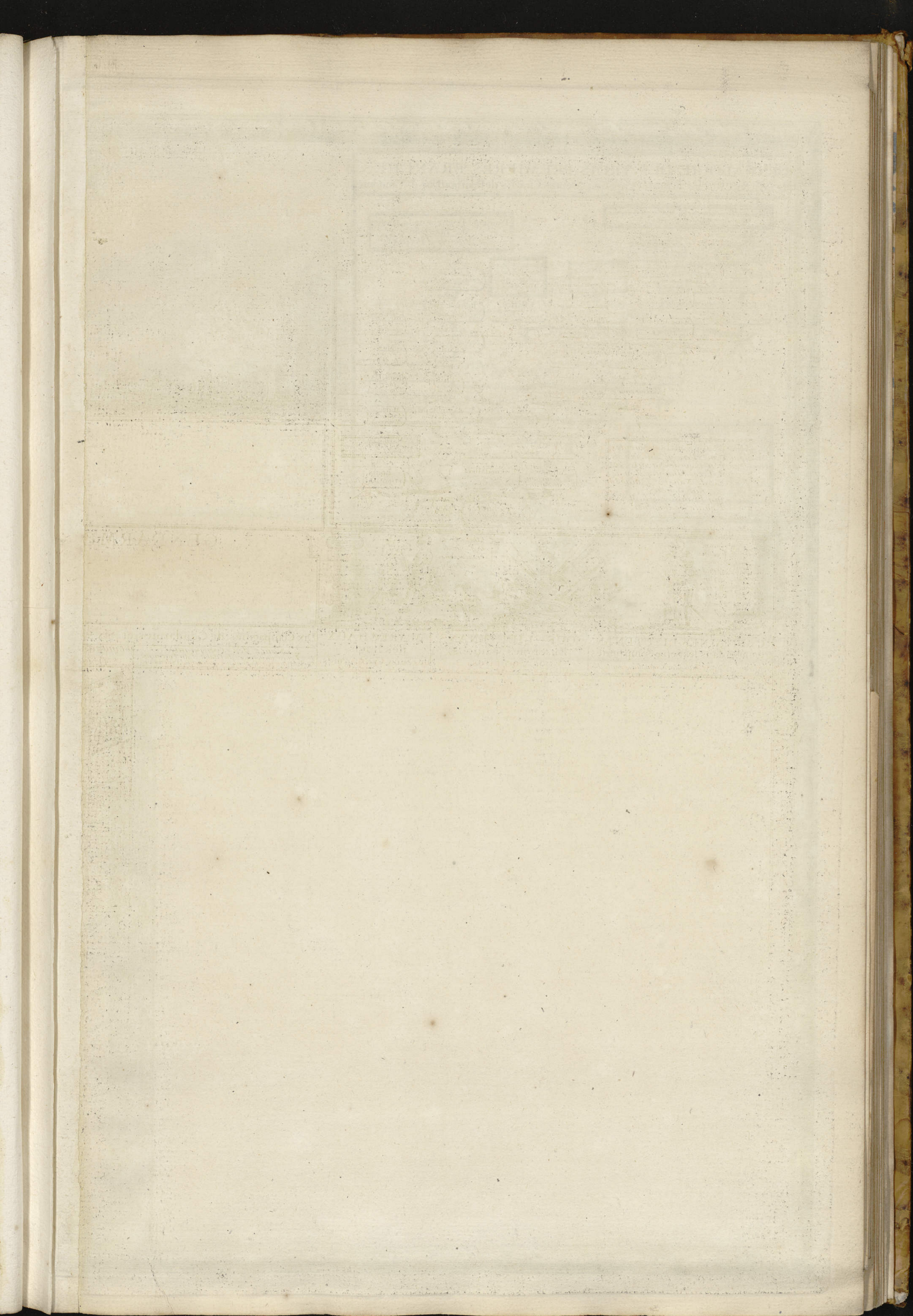
Section titled 'ROYES DE FRANCE' and 'LEURS ANCIENNES INSTITUTIONS' detailing the ranks and structure of the royal army.

Table listing military appointments and officers, including names like M. de Noailles, M. de Villeroy, and M. de Charost, along with their ranks and dates of appointment.

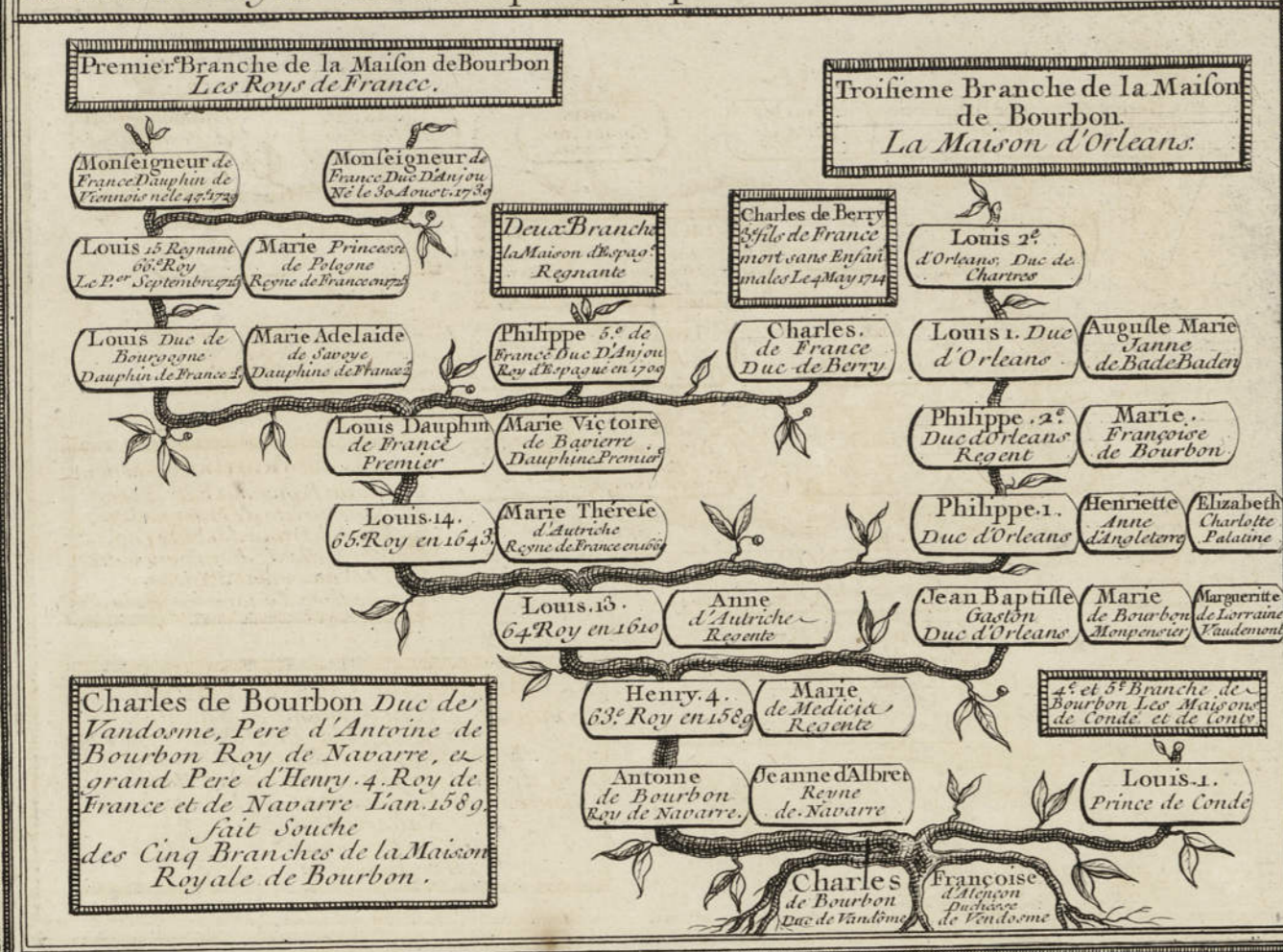
Section for 'GARDES DU CORPS DU ROY' and 'QUATRE COMPAGNIES' (Ecossoise, Française, Deuxième Française, Troisième Française). Includes descriptions of uniforms, armaments, and heraldic symbols for each company.

Table detailing the 'ROYES DE FRANCE' and 'LEURS ANCIENNES INSTITUTIONS', listing ranks from Major to Captain, and the number of officers and soldiers in various units.



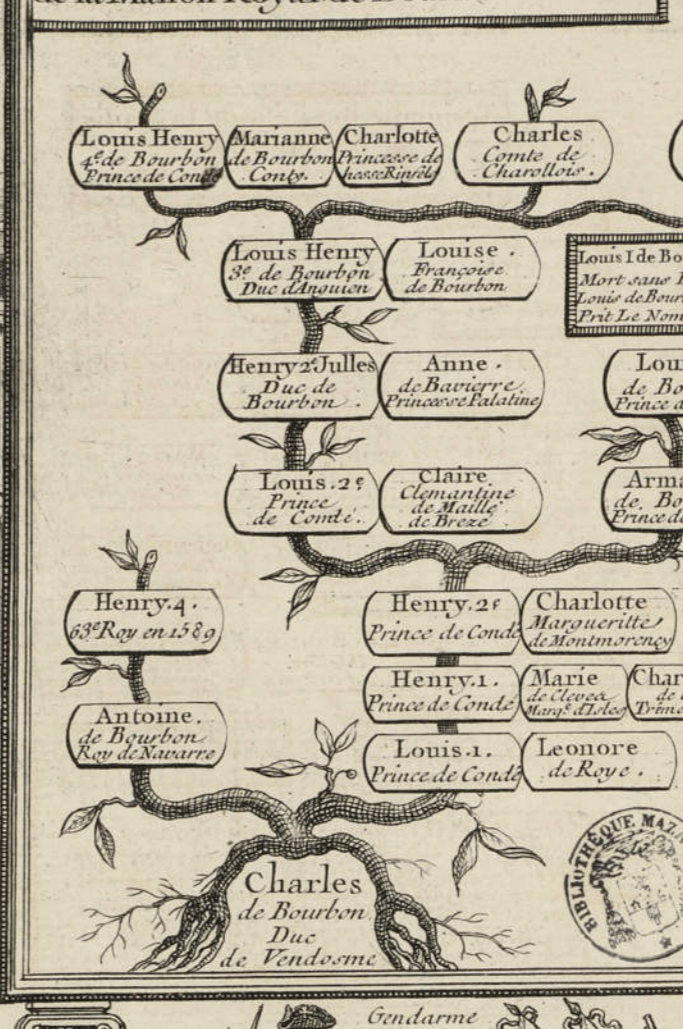


GÉNÉALOGIE DES TROIS PREMIÈRES BRANCHES de la 3^e Race Royale dite des Capétiens; depuis Charles de Bourbon Duc de Vendôme

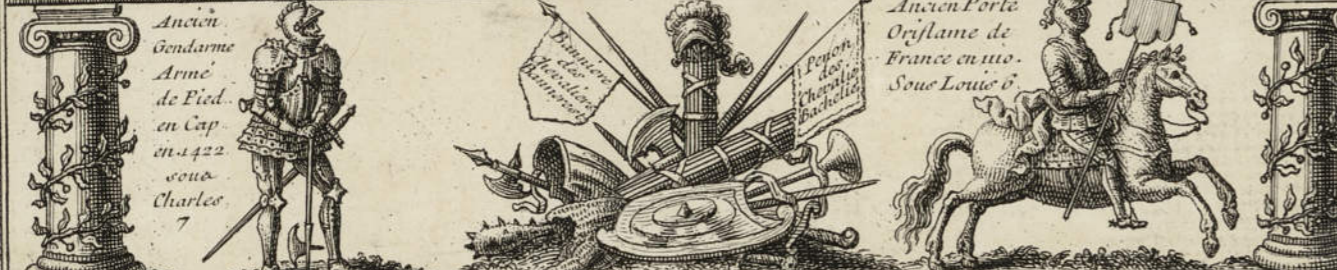
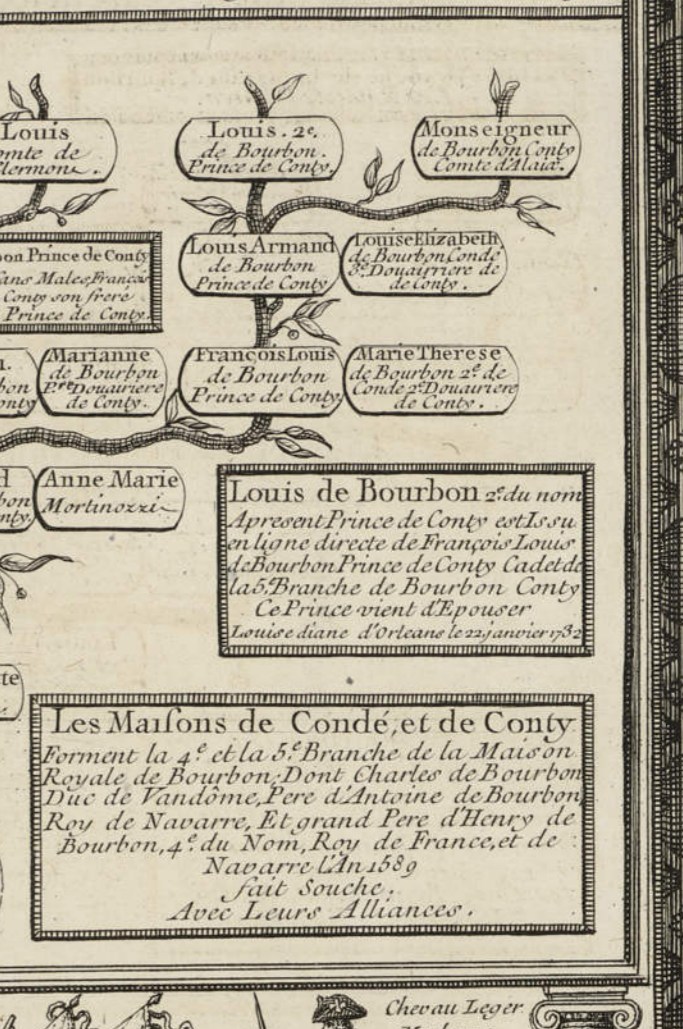


VEUE & DESCRIPTION abrégée du Château Royal, & Ville de VERSAILLES; Séjour ordinaire du ROY. VILLE bien régulièrement bâtie, couverte d'Ardoise avec deux belles Paroisses, la dernière construite par Louis XIV. en 1682.

GÉNÉALOGIE DE LA IV. BRANCHE de la Maison Royal de Bourbon Condé.



GÉNÉALOGIE DE LA V. BRANCHE de la Maison Royal de Bourbon Cony.



GENDARMERIE DE FRANCE.

L'Ordonnance de ce Nom, dans le VII. & IX. siècle, sous la deuxième & troisième Race de nos Rois, par les Seigneurs Grands Vaux Chevaliers Bannerets, seuls Capitaines de la Gendarmerie du Royaume, & les Chevaliers Bacheliers, qui se rangeoient sous leur Pennon ou Estandart, lesquels amenèrent à l'armée à leur folde, des Milices d'Hommes d'Armes à cheval armés de toutes pièces.

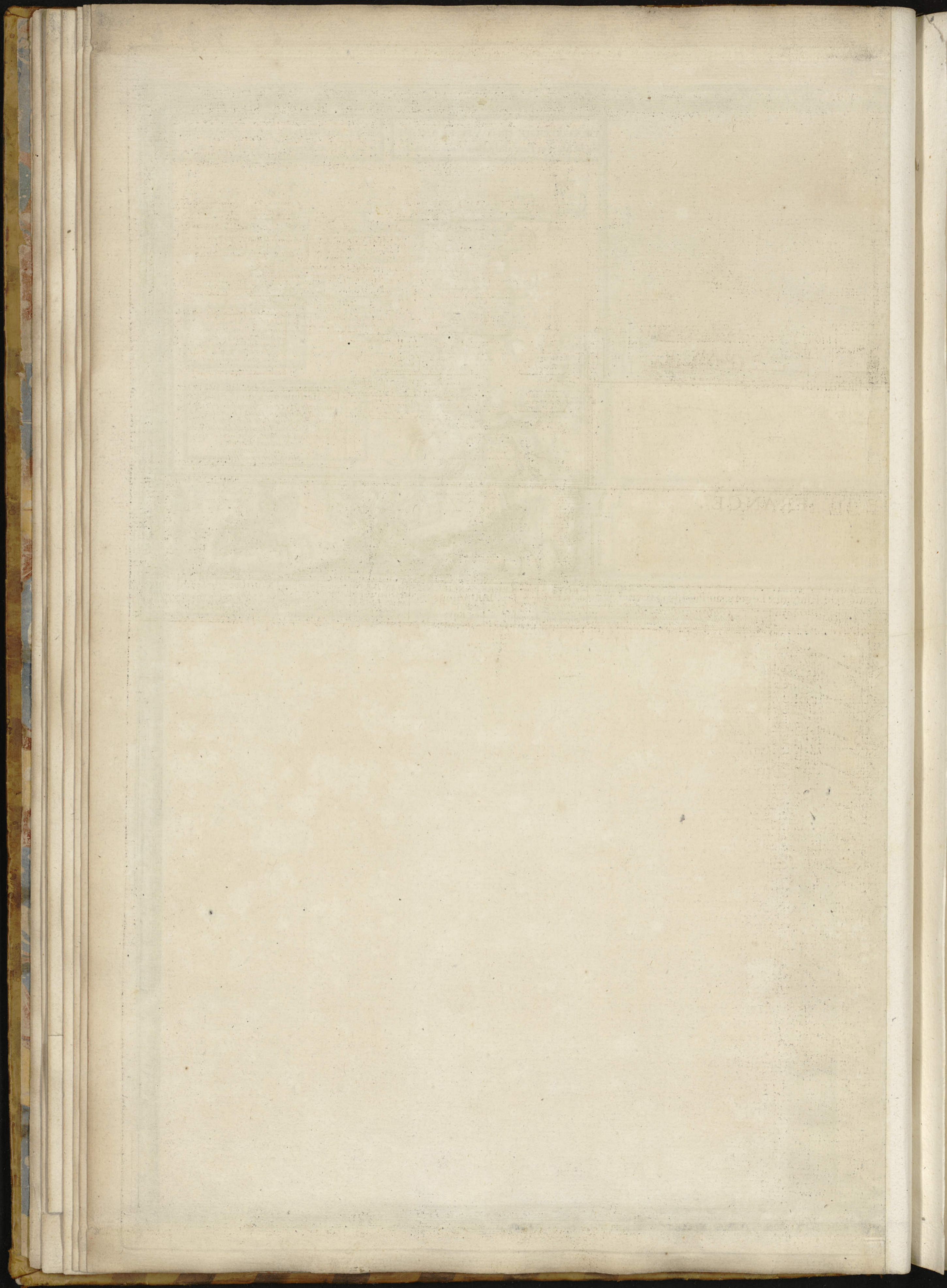


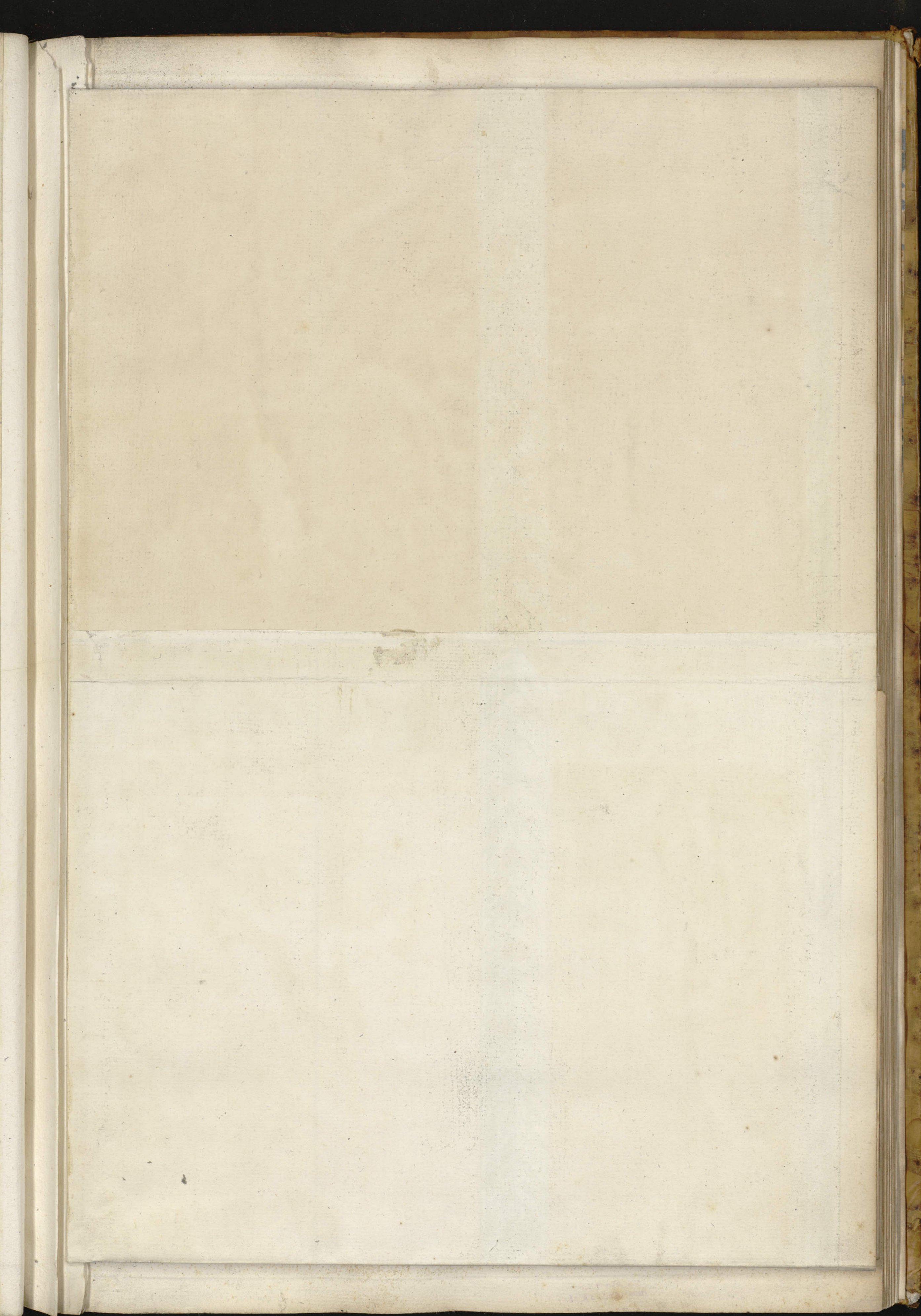
Table with 10 columns: CAPITAINES, LIEUTENANS, SOUS-LIEUTENANS, MARECHAUX, Dix Compagnies de Gendarmes, Six Compagnies de Chevaux Legers, ROYS de France, LEURS ANCIENNES Institutions, NOMBRE d'Officiers, and Nombre de Gendarmes.

Table listing military appointments and names of officers, including 'Créé sous Louis XIV. JETAT MAJOR en 1690.' and various ranks like Brigadier, Major, and Lieutenant.

Table listing the names and descriptions of 10 companies of Gendarmes and Chevaliers Legers, such as 'GENDARMES ECOSSOIS', 'GENDARMES ANGOIS', and 'CHEVAUX LEGERS DE LA REYNE'.

Table detailing the history and evolution of military institutions, including 'ROY de France', 'LEURS ANCIENNES Institutions', and 'NOMBRE d'Officiers'.







M. DE CLERMONT

M. de Coningand,
lieutenant Colonel

Idem.

73

du Col. & non du Roi.
DAUPHIN



Un seul usage
bleu & jaune.

LOUIS 1666

M. LE DUC DE LA
TREMOLLE

M. de Montrozier, Idem.

93 LA TREMOILLE

LA TRE MOILLERIE / ST. JAMES & CO. / 69. /   hangnant. /  Idem.



INFANTERIE FRANCOISE ET ETRANGERE.

REGIMENT SOUS HENRI II. EN 1568.

Sur pied le 15 Fevrier 1730, avec son uniforme, Armes & Drapeaux en Blason, representés par les couleurs & Ordonnance.

La premiere Infanterie reglée par le Roi de France, fut formée en Compagnie de cinq cents hommes chacune, un nombre de seize mille hommes sous Charles VII. ...

COLONELS GENERAUX.

MONSIEUR LE DUC D'ORLEANS, Premier Prince du Sang, Colonel General de l'Infanterie Françoise, et Etrangere. MONSIEUR LE DUC DUMINE, Prince Legitime, Colonel General des Suisses et Grisons, Premier Lieutenant General des Armées du Roy. MONSIEUR LE PRINCE DE DOMBES, Fils aîné de S.A.S. Receu en survivance de la Charge en Titre d'Office de Colonel General des Suisses, et Grisons.

CREATIONS. NOMINATIONS. Francois I en 1544. Louis 15. en 1721. Charles 9. en 1571. Louis 14. en 1674. Le même Roy de Louis 14. en 1710.

DEPARTEMENTS DES DIRECTEURS. Et Inspecteurs generaux. de 1728. et 1729.

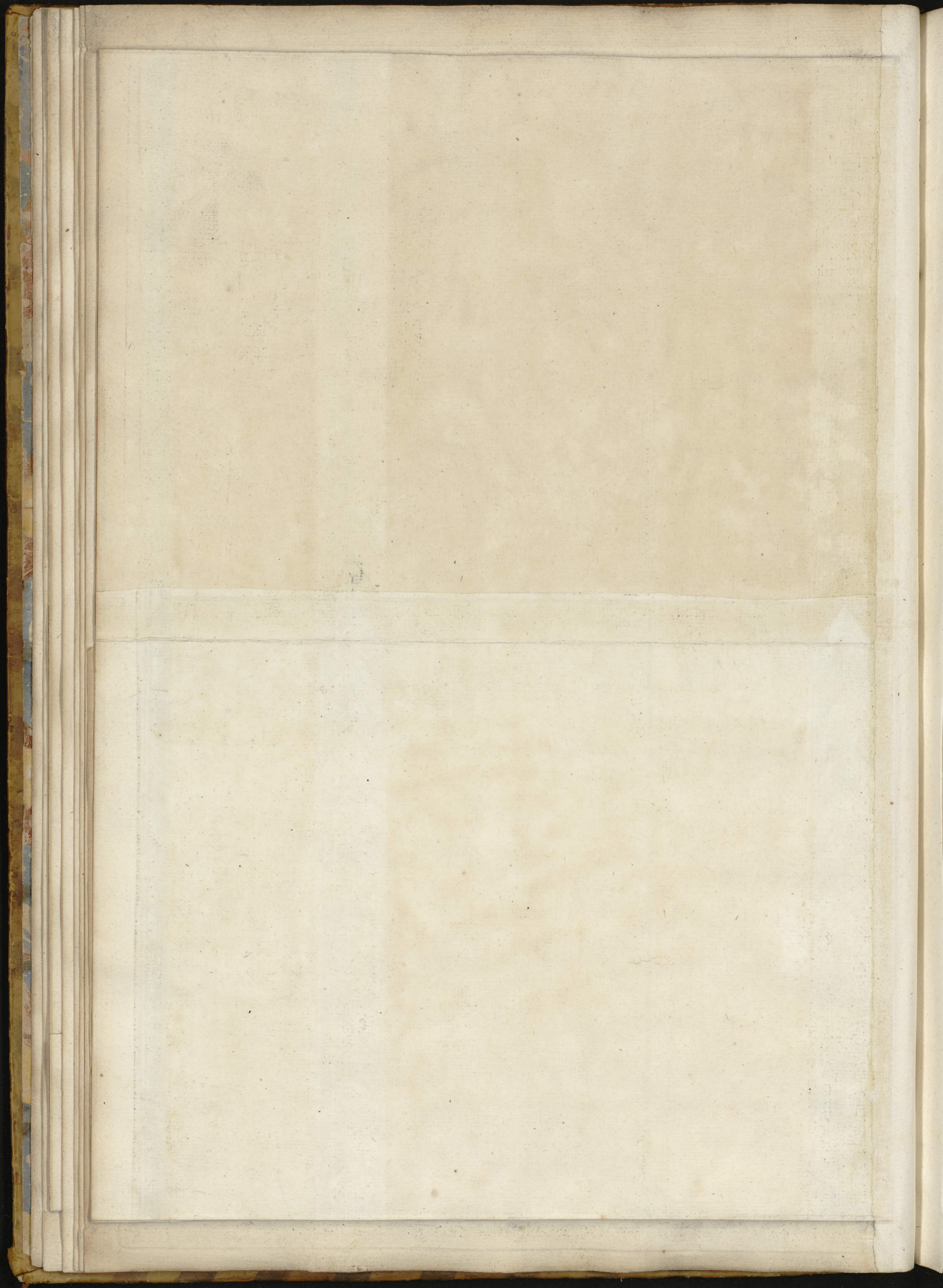
Directeurs Generaux de l'Infanterie. Inspecteurs Generaux de l'Infanterie.

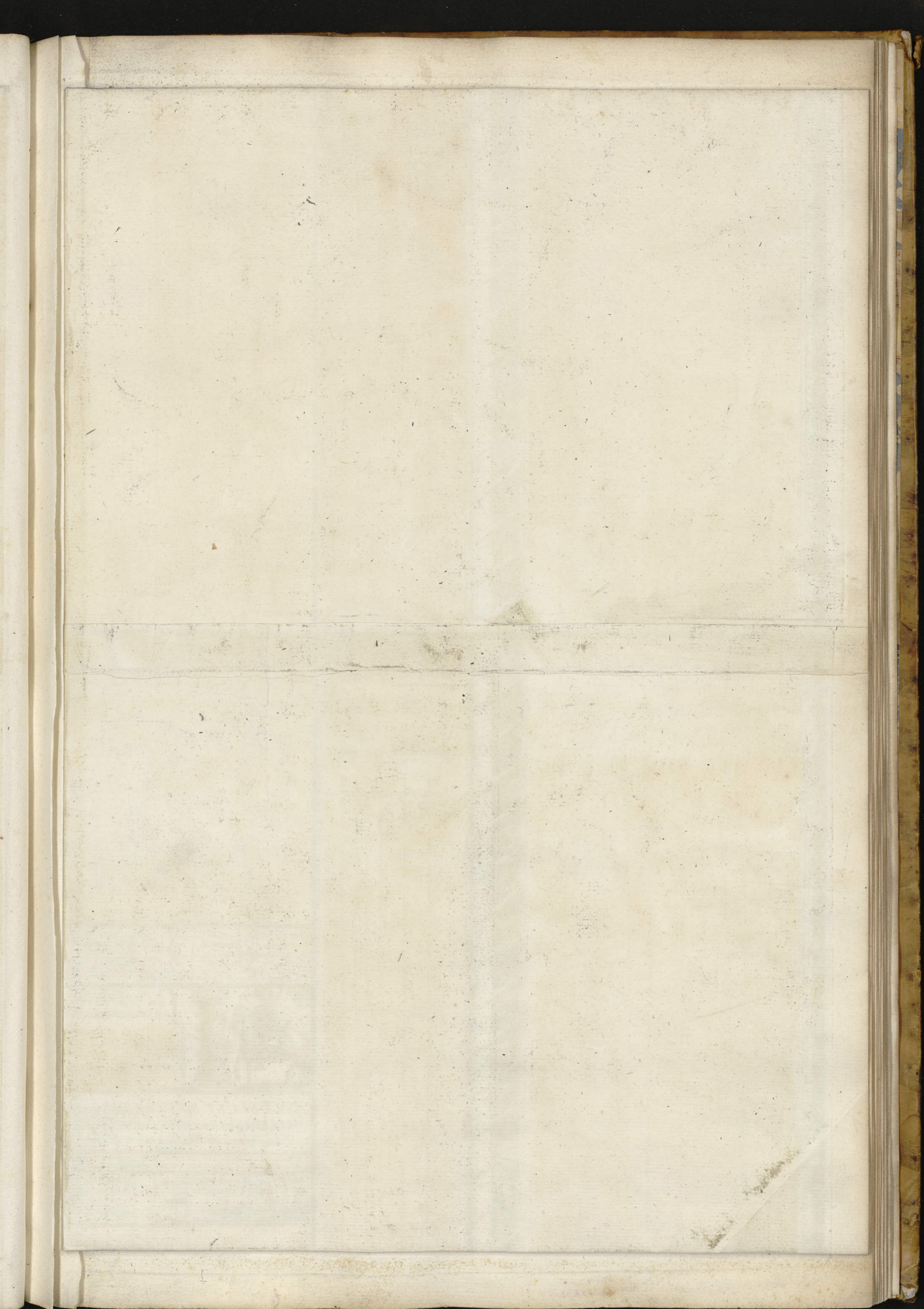
Creations des Directeurs, Et Inspecteurs generaux. Sous Louis 14. en 1694.

NOMINATIONS. M. le Comte de Chabannes, Major du Regiment des Gardes Françoises, et Major General de l'Infanterie, etc.

Main table listing military units, officers, and their details. Columns include Regiment, Colonel, Lieutenant Colonel, Major, and various ranks. Includes a summary table at the bottom.

ADITION A L'INFANTERIE. Les Rang des Rimens Infanterie ont été réglés par l'Ordonnance de Louis 14. du 26 Mars 1676. ...





tembre 1706.

Lieuten. 12
Cornett. 2

1643

Etendant. 10

de la Compagnie de M...

CADETS GENTILSHOMMES.

Point de

Fiers M.

CAVALERIE LEGERE FRANCOISE ET ETRANGERE. REGIMENTES SOUS LOUIS XIII EN 1635.

Sur pied en 1635, avec ses uniformes, Armes & Brevets, représentés par les couleurs d'Ordonnance, & formés, suivant le demembrement de la composition des Régiments, en 1635, par le Colonel de Camp, le 30 Mars 1730.

M. LE COMTE D'EVREUX Colonel general de la Cavalerie leger, et Etrangere, Lieutenant general des Armées du Roy. M. LE COMTE DE CHATELAIN Maître de camp general, Marchal de camp des Armées du Roy. M. LE MARQUIS DE CLERMONT TONNERE Commissaire general, Brigadier des Armées du Roy.

CREATIONS NOMINATIONS (Charles en 1653) Louis 14 en 1705. Henry 2 en 1553. Louis 15 en 1716. Louis 14 en 1655. Louis 15 en 1716.

Directeurs généraux de la Cavalerie, Inspecteurs généraux de la Cavalerie, Créations, Nominations, Départemens des Directeurs et Inspecteurs généraux de 1728 et 1729.

Main table listing regiments, colonels, and officers. Columns include Regiment Name, Colonel, Officers, and various military details.

Montant general des Officiers de Dragons En Pied. 426. Montant general des Régiments de Dragons Sur Pied. 45. Escad. 43. Total 7380.

TROUPES DE LA MAISON DU ROY. Cent Gardes Suisses, Gardes de la Porte, Gardes de la Prevôte, etc.

Cent Gardes Suisses Ordinaires du Corps du Roy. Gardes de la Porte, Gardes de la Prevôte, etc.

GARDES DE LA PORTE Ordinaires du Roy. Gardes de la Porte, Gardes de la Prevôte, etc.

GARDES DE LA PREVÔTE Officiers de Dragons, Gardes de la Porte, Gardes de la Prevôte, etc.

CADETS GENTILS HOMMES. Deux Compagnies de trois Cadets Gentils Hommes chacune, etc.

HOSTEL ROYAL des Officiers de Dragons Invalides. Compagnie de soldats invalides, etc.

GARDE D'HOTEL ROYAL. Compagnie d'Hotel Royal pour la Garde ordinaire, etc.

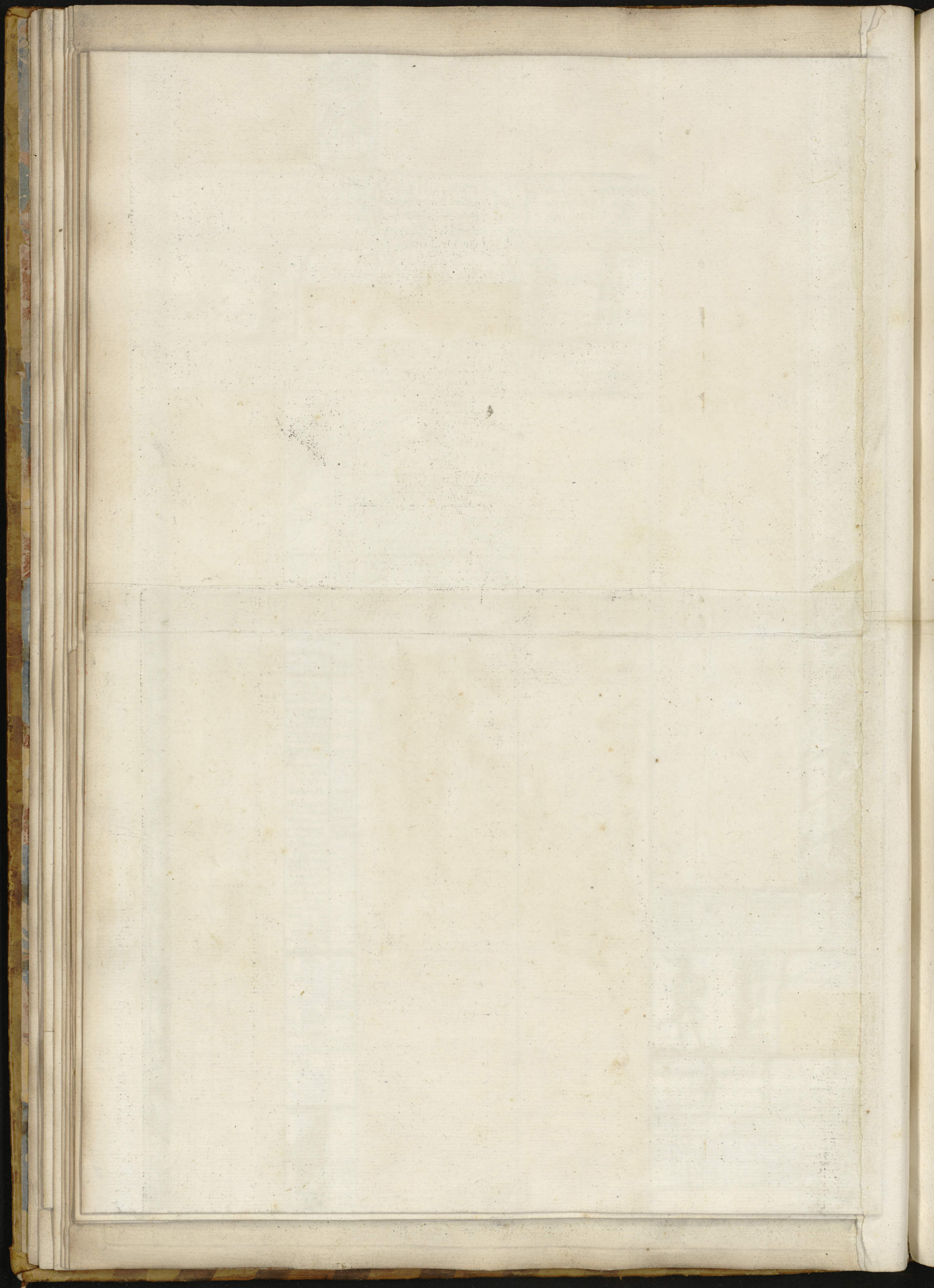
SOLDATS DE MILICES. Cent Bataillons de Soldats de Milices sur pied dans les Provinces du Royaume, etc.

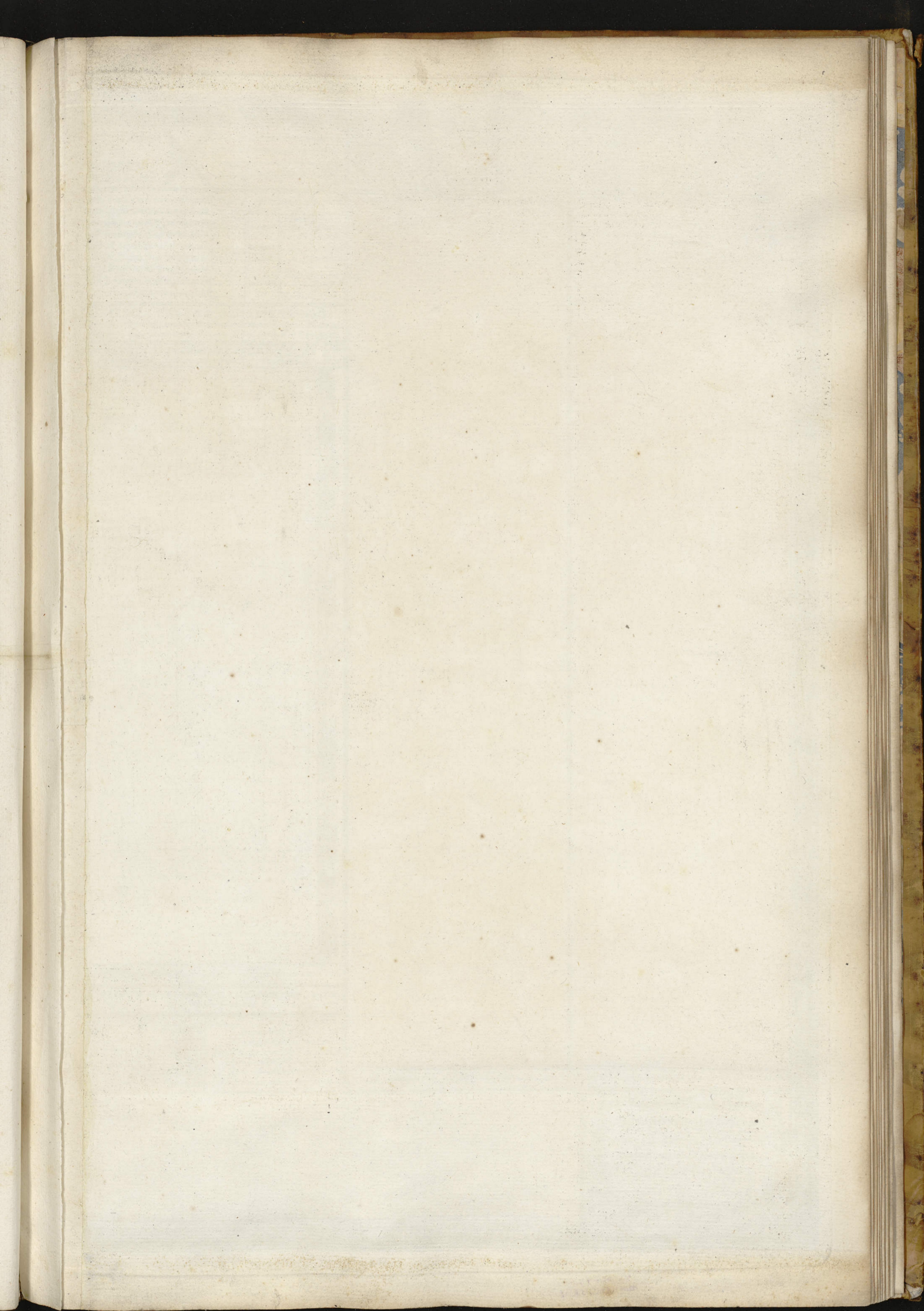
DRAGONS. REGIMENTES SOUS LOUIS XIV EN 1685. Sur pied en France, le 15 Février 1730.

Colonel et Mestre de Camp Général. M. LE MARQUIS DE COCZY, Colonel general des dragons leu. M. LE COMTE DE BRISSE, Maître de camp general, Marchal de camp.

Table listing dragon regiments, colonels, and officers. Columns include Regiment Name, Colonel, Officers, and various military details.

ADDITION A LA CAVALERIE. L'Etat Major General de la Cavalerie leger, et Etrangere, le 30 Mars 1730. L'Etat Major des Dragons, le 15 Février 1730.





OFFICIERS GÉNÉRAUX DES ARMÉES DU ROY.

au 15 Février 1730.

Table listing Lieutenants Généraux and Mareschaux de Camp with columns for date of promotion, name, and rank.

MARECHAUX DE FRANCE.

MARECHAUX DE FRANCE.

au 15 Février 1730.

Table listing Mareschaux de France with columns for date of promotion, name, and rank.

PREMIERS MILITAIRES.

sous Philippe Auguste l'an 1185.

Table listing Premiers Militaires with columns for date of promotion, name, and rank.

BRIGADIERS DES ARMÉES DU ROY.

au 15 Février 1730.

Table listing Brigadiers des Armées du Roy with columns for date of promotion, name, and rank.

GOUVERNEURS ET LIEUTENANS GÉNÉRAUX DES PROVINCES DU ROYAUME.

Il y a deux anciens Grands Gouvernements, qui ont toujours été observés dans la séquence des États du Royaume; Originellement formés sous Hugues le Grand, 367, & 387, les quels sont subdivisés aujourd'hui en trente huit Gouvernements Généraux des Provinces de France, détaillés cy après.

Table listing Gouvernements Généraux with columns for province name and details.

SUITE DES CHEVALIERS COMANDEURS DES ORDRES DU ROY.

Table listing Chevaliers Comandeurs des Ordres du Roy with columns for name and rank.

GOUVERNEURS, ET LIEUTENANS DE ROY DES VILLES DU ROYAUME, & Nombres des Officiers des États Majors des Places de Guerre.

Table listing Gouverneurs, Lieutenants de Roy des Villes du Royaume, and numbers of officers.

BATAILLES MEMORABLES. que les François ont gagnées depuis le commencement de la Monarchie, jusqu'à présent.

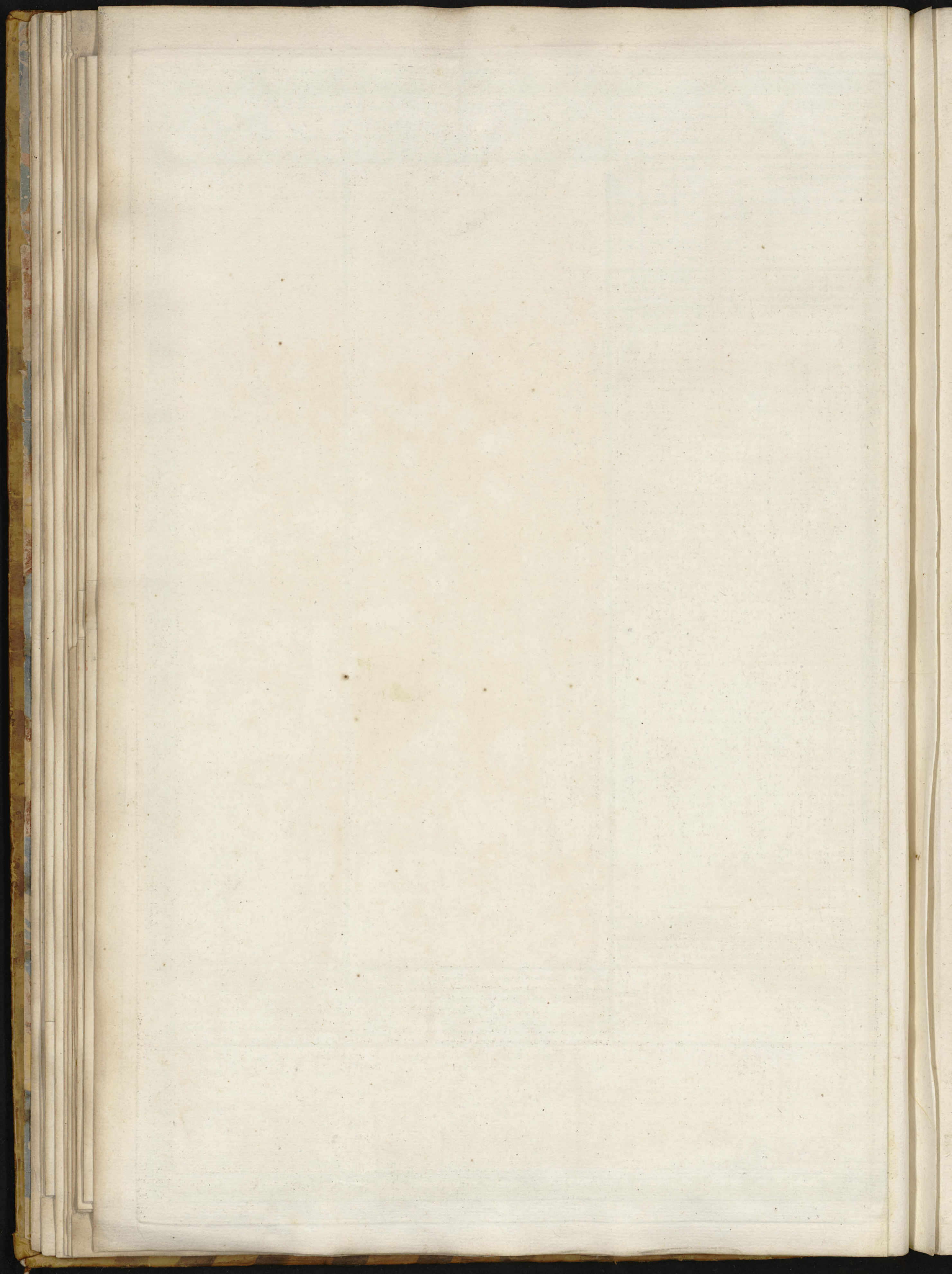
Bataille de Tolbiac; sur les Allemands, par le Roy Clovis Premier, en 496. Cette Bataille fut l'occasion de la Conversion. De Poitiers, sur les Gots, par le même Roy, en 507. De Soissons, sur les Bourguignons, par Landry, sous Clotaire II. en 593. De Cambray, sur Rainfroy, sous Chilperic II. par Charles Martel, en 718.

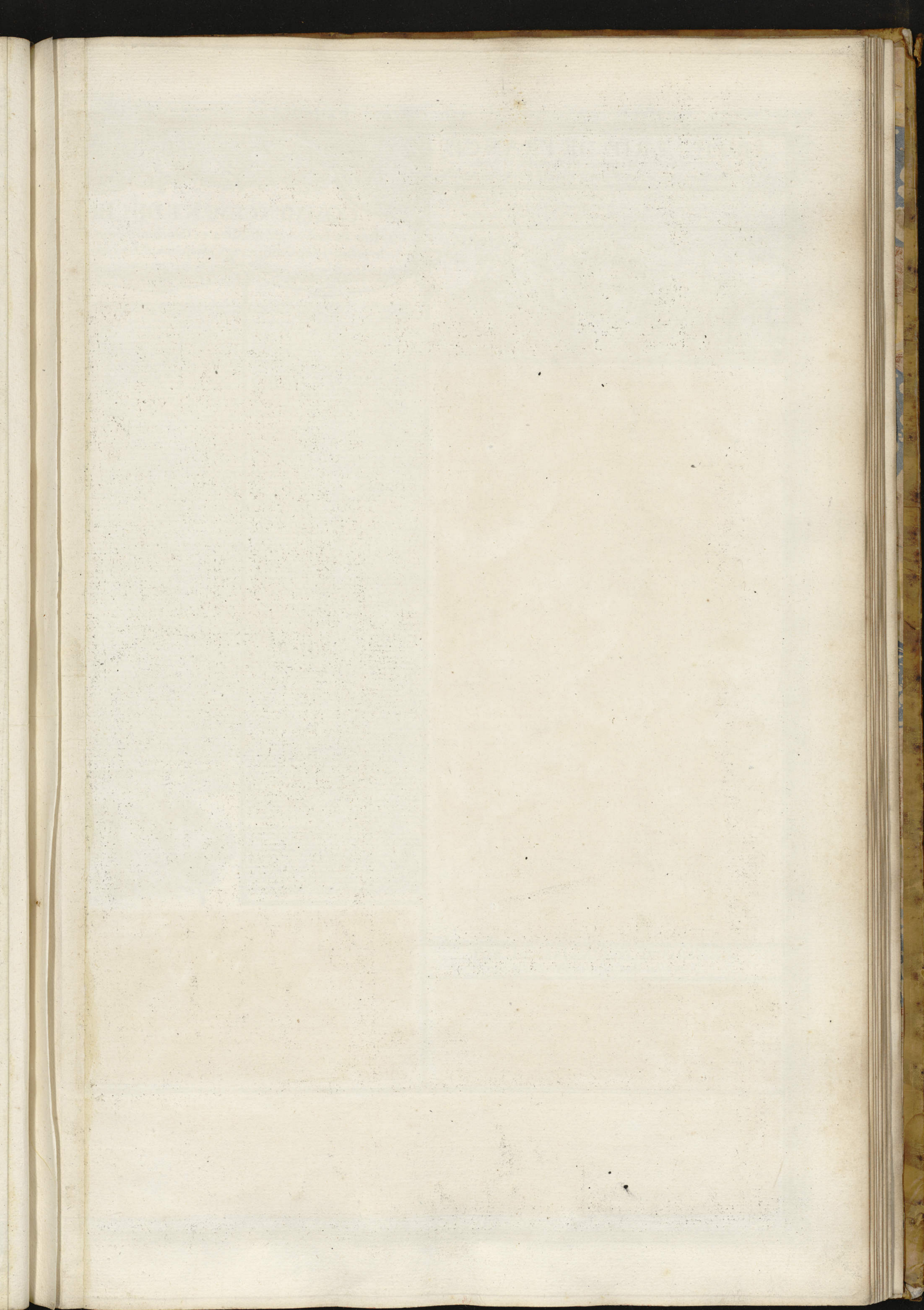
Bataille de Tours, sur les Sarrafins, sous Thierry II. par Charles Martel, en 726. De Narbonne, sur les Sarrafins, sous Thierry II. par le même, en 731. De Tortose, sur les Maures, par Charles le Chauve, sous Charlemagne, en 806, dont il étoit petit-fils. De Fontenay, entre les Fils de Loüis I. dit, le Débonnaire, sous Charles II. en 841. De Chartres sur les Normands Danois, par Richard Duc de Bourgogne, & Eblée Duc d'Aquitaine, sous Charles le Simple, en 911. Bataille de Muret, sur les Albigeois, par le Comte de Montfort, sous Loüis VI. dit, le Gros, en 1118. De Bouvines, sur les Imperiaux, les Anglois & les Flamands, par le Roy Philippe Auguste, en 1214. De Taillebourg, sur les Anglois, par le Roy Saint Loüis IX. en 1239. Bataille de Maffore, sur les Sarrafins, par le Roy Saint Loüis, en 1249. De Thune, sur les Afriguiens, par Charles, Roy de Sicile, sous Philippe III. dit, le Hardy, en 1270. De Fournes, sur les Flamands, par le Roy Philippe IV. dit, le Bel, en 1299. De Mons en Puelle, sur les Flamands, par le même Roy, en 1303.

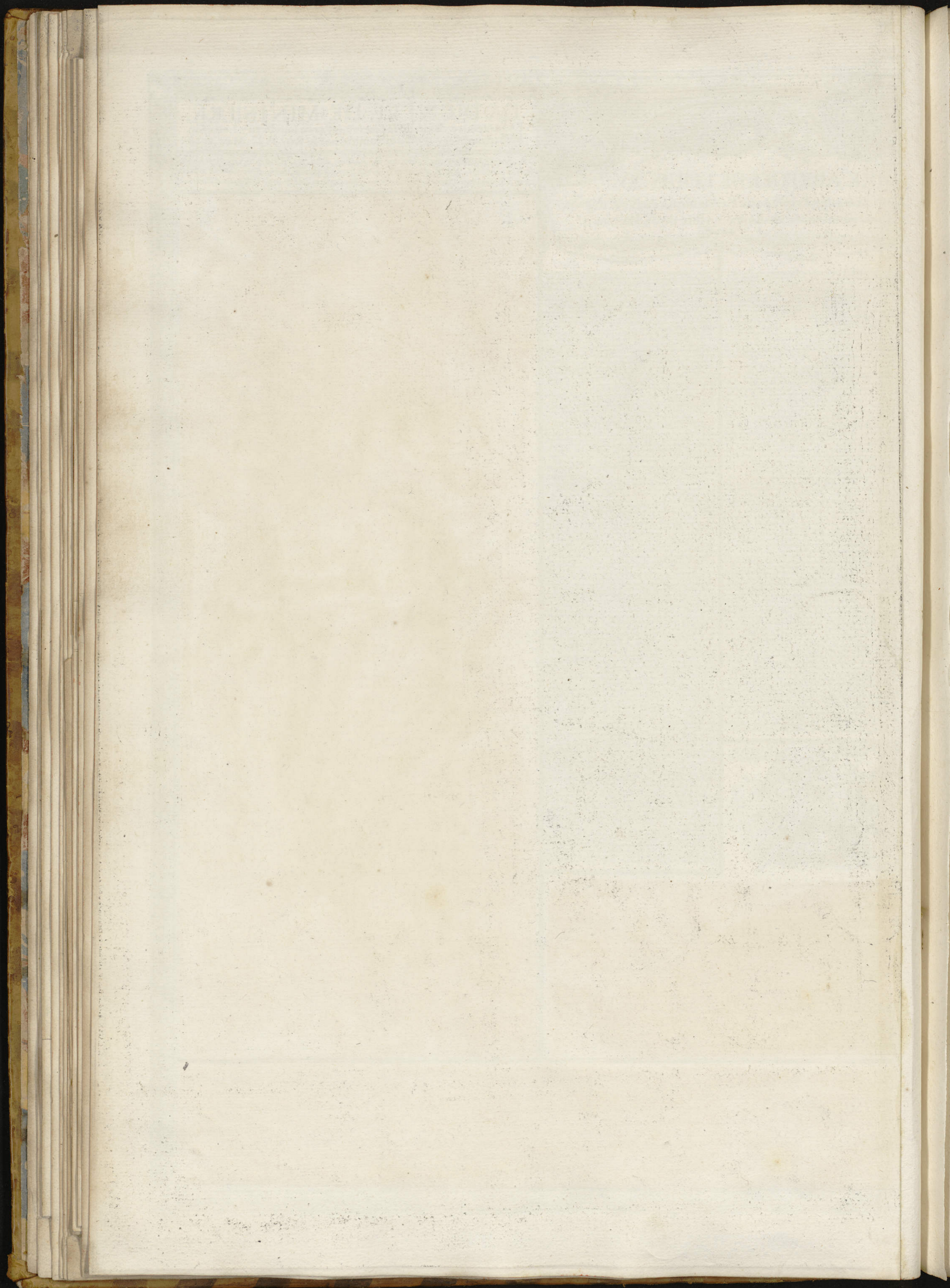
Bataille de Saint Omer, sur les Flamands, par le Roy Philippe le Bel, en 1304. De Cappel, sur les Flamands, par le Roy Philippe VI. de Valois, en 1329. De Rosbecq, sur les Flamands, par le Roy Charles VI. en 1382. De Patay, sur les Anglois, par la Pucelle d'Orleans, sous Charles VII. en 1429. De formigny, sur les Anglois, par Charles VII. dit, le Victorieux, en 1450. Bataille de Chaffillon, en Perigord, sur les Anglois, par Charles VII. en 1453. De Monthliery, sur les Bourguignons, sous Loüis XI. en 1465. En Angleterre, sur Henry, par Charles, Duc de Bourgogne, sous Loüis XI. en 1471. En Ecosse, sur les Anglois, par le Comte de Richemond, Aidé des François, sous le Roy Charles VIII. dit, l'Affable, en 1485. De Saint Aubin, sur les Bretons, par le

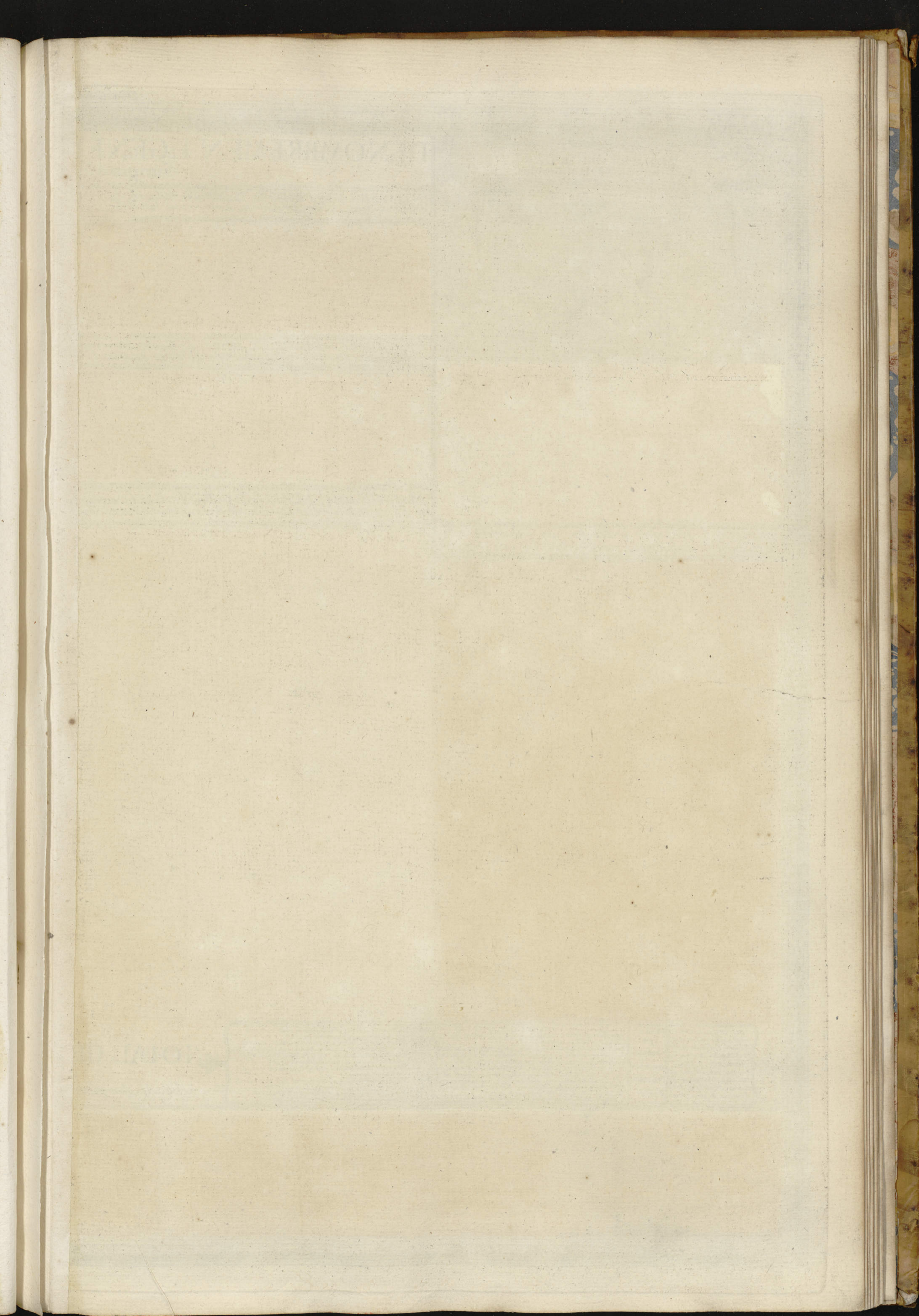
Ces deux Colonies comprennent deux Cent un Brigadiers d'Infanterie & un Brigadier de Cavalerie & de Dragons.

MARECHAUX GÉNÉRAUX DES LOGIS DES CAMPS ET ARMÉES DU ROY. Créés sous Loüis XIV. en 1644. M^{rs} de Moulins, à la place de M^{rs} de Mauroy, & un Fourrier. M^{rs} de Verdelin, à la place de M^{rs} de Chevilly, & un Fourrier.









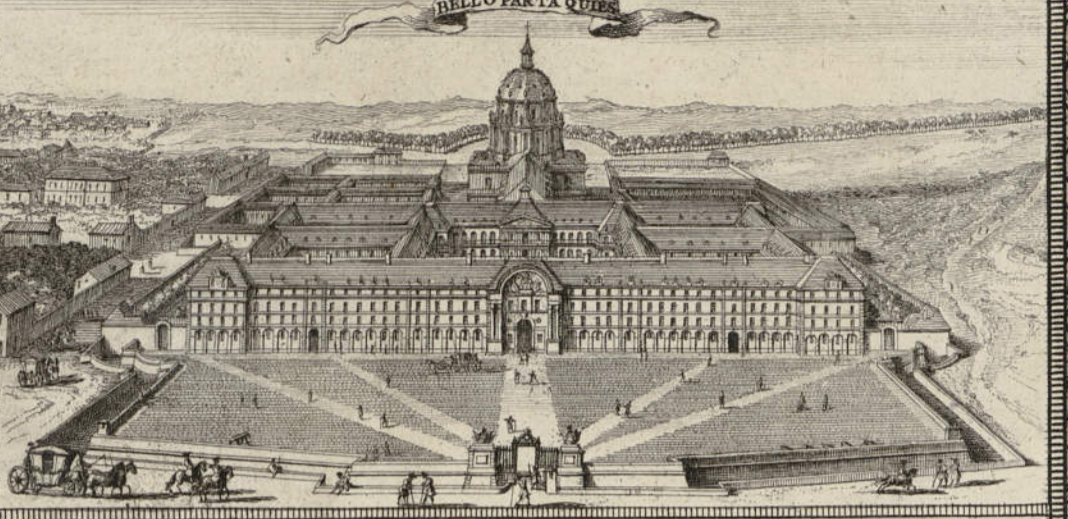


ORDRES DU ROY. Récompenses Honorables. L'ORDRE DES CHEVALIERS DE SAINT MICHEL, fut institué à Amboise, le 1. Août 1469. par le Roy Louis XI. en l'honneur de l'archange Saint Michel.

DENOMBREMENT GENERAL DES OFFICIERS, ET DES TROUPES DE FRANCE, Sur pied le 15 Février. 1730.

Table listing military units and their counts: MAISON DU ROY (Huit Compagnies de la Garde, & une de Grenadiers à Cheval), GENDARMERIE (Dix Compagnies de Gendarmes, & six de Chevaux-Legers), 194. REGIMENS (Cent-vingt Regimens d'Infanterie, Cinquante-neuf Regimens de Cavalerie, etc.), TROUPES EN COMPAGNIES (Huit cent vingt-trois Compagnies & un quart), GARNISONS ORDINAIRES (Compagnies de Gardes des Gouverneurs des Provinces).

HOTEL ROYAL DES INVALIDES Récompenses Militaires.



LE REGIMENT DES GARDES FRANCOISES fut institué par Charles IX. en 1563. sous le nom de dix Ecladrons de la Garde du Roy. La destination de ce Régiment fut de servir de garde à la personne du Roy, & de servir de garde à la Cour.

ORIGINES des Corps de Troupes, qui subsistent, & leurs anciens changements par les Rois, jus qu'à présent.

INFAINTERIE. L'INFAINTERIE tient anciennement son nom d'une Infante d'Espagne qui apporta au Roy son Pere, & à la Reine, & à la Cour, & à la Ville de Paris, & à toute la France, & à toute la Chrétienté, un art de combattre, & de vaincre.

Table listing officers and their counts: Officiers Réformez, conservans leurs Rangs, avec Appointemens, & Penfions de Sa Majesté; à la Suite des Troupes, & Refidens dans les Places & les Provinces. A la Suite des Regimens d'Infanterie (86), A la Suite des Regimens de Cavalerie (156), etc.

MAISON MILITAIRE DU ROY, Gendarmerie, Infanterie, & Cavalerie Francoise, & Etrangere, Dragons, & Hussards, avec leur nombre de Bataillons & d'Escadrons, Regimens, & Compagnies, Bataillons, Escadrons, & Brigades.

Table listing regiments and their counts: Cent Regimens François (1. Regiment Gardes-Francoises, 98. Regimens François), Vingt Regimens Etrangers (1. Regiment Royal-Italien, 5. Regimens Allemands, 5. Regimens Irlandois), TOTAUX (120. Regimens d'Infanterie, 182. Bataillons).

OBSERVATIONS, Pour la Regle, & la discipline des Troupes, Extraites de l'Ordonnance du Roy, du dix decembre. 1727.

LE REGIMENT DES GARDES FRANCOISES fut institué par Charles IX. en 1563. sous le nom de dix Ecladrons de la Garde du Roy. La destination de ce Régiment fut de servir de garde à la personne du Roy, & de servir de garde à la Cour.

ORIGINE de la Maison du Roy. PHILIPPE AUGUSTE, dit le Conquerant, 42. Roy de France, en 1190. étant dans la Terre-Sainte en 1192. fut le premier Roy qui établit une Compagnie de Sergens d'Armes.

ORIGINE de la Gendarmerie. ANCIENNE GENDARMERIE, armée de pied-en-cuir, sous la seconde Race Royale de nos Rois. La premiere Compagnie des Gendarmes Ecoillés, fut créée par Charles VII. en 1445.

MAISON DU ROY, Gendarmerie, Infanterie, & Cavalerie Francoise, & Etrangere, Dragons, & Hussards, avec leur nombre de Bataillons & d'Escadrons, Regimens, & Compagnies, Bataillons, Escadrons, & Brigades.

Table listing regiments and their counts: 54. Regimens François (1. Regiment Royal-Carabiniers, 13. Regimens François), Cinq Regimens Etrangers (1. Regiment Royal-Allemand, 1. Regiment Rozen-Allemand, 1. Regiment Irlandois, 2. Regimens Hussards), Quinze Regimens François (1. Regiment Royal-Allemand, 1. Regiment Rozen-Allemand, 1. Regiment Irlandois, 2. Regimens Hussards), TOTAUX (74. Regimens, 222. Ecladrons).

ORIGINE de la Cavalerie. ANCIENNE Cavalerie Legere de France, avec quelque force de regle, sous le nom d'Archers, & de celle des Chevaliers Banerets, à la soldé des Nobles, pour le service des Rois, environ l'an 1120. sous Louis VI. dit le Gros, 40e. Roy en 1108.

ORIGINE des Dragons. ANCIEN nom de Dragon, pour exprimer un homme courageux, fut donné par raison à Constantin Paleologue, Empereur de Grece, en mil quatre cent quarante-cinq, & ses Troupes furent appelées de même.

ORIGINE de la Gendarmerie. ANCIENNE GENDARMERIE, armée de pied-en-cuir, sous la seconde Race Royale de nos Rois. La premiere Compagnie des Gendarmes Ecoillés, fut créée par Charles VII. en 1445.

ORIGINE de la Cavalerie. ANCIENNE Cavalerie Legere de France, avec quelque force de regle, sous le nom d'Archers, & de celle des Chevaliers Banerets, à la soldé des Nobles, pour le service des Rois, environ l'an 1120. sous Louis VI. dit le Gros, 40e. Roy en 1108.

TROUPES formées en Compagnies, Bataillons, Escadrons, & Brigades, & GARNISONS ordinaires des Compagnies de Gardes des Gouverneurs Generaux des Provinces.

Table listing total counts: TOTAUX (74. Regimens, 222. Ecladrons, 236718. Hommes).

LE VRAY CARACTERE d'un parfait homme de guerre.

LE VRAY CARACTERE d'un parfait homme de guerre. doit estre. La Crainte de Dieu. L'Amour du Souverain. Le Respect des Loix. la preference de l'honneur, aux plaisirs & à la vie même.

COMPILATION EXTRAITE des Ordonnances de la Chambre des Comptes de Paris, & de plusieurs autres sources. NOMS ET OEUVRES DES AUTEURS. Le Grand Dictionnaire Historique de Moreri, Edition de 1755.

TOTAL GENERAL des Troupes de Terre. Avec Approbation, & Privilege du Roy, du 17. Mars. 1730.

LE VRAY CARACTERE d'un parfait homme de guerre. doit estre. La Crainte de Dieu. L'Amour du Souverain. Le Respect des Loix. la preference de l'honneur, aux plaisirs & à la vie même.

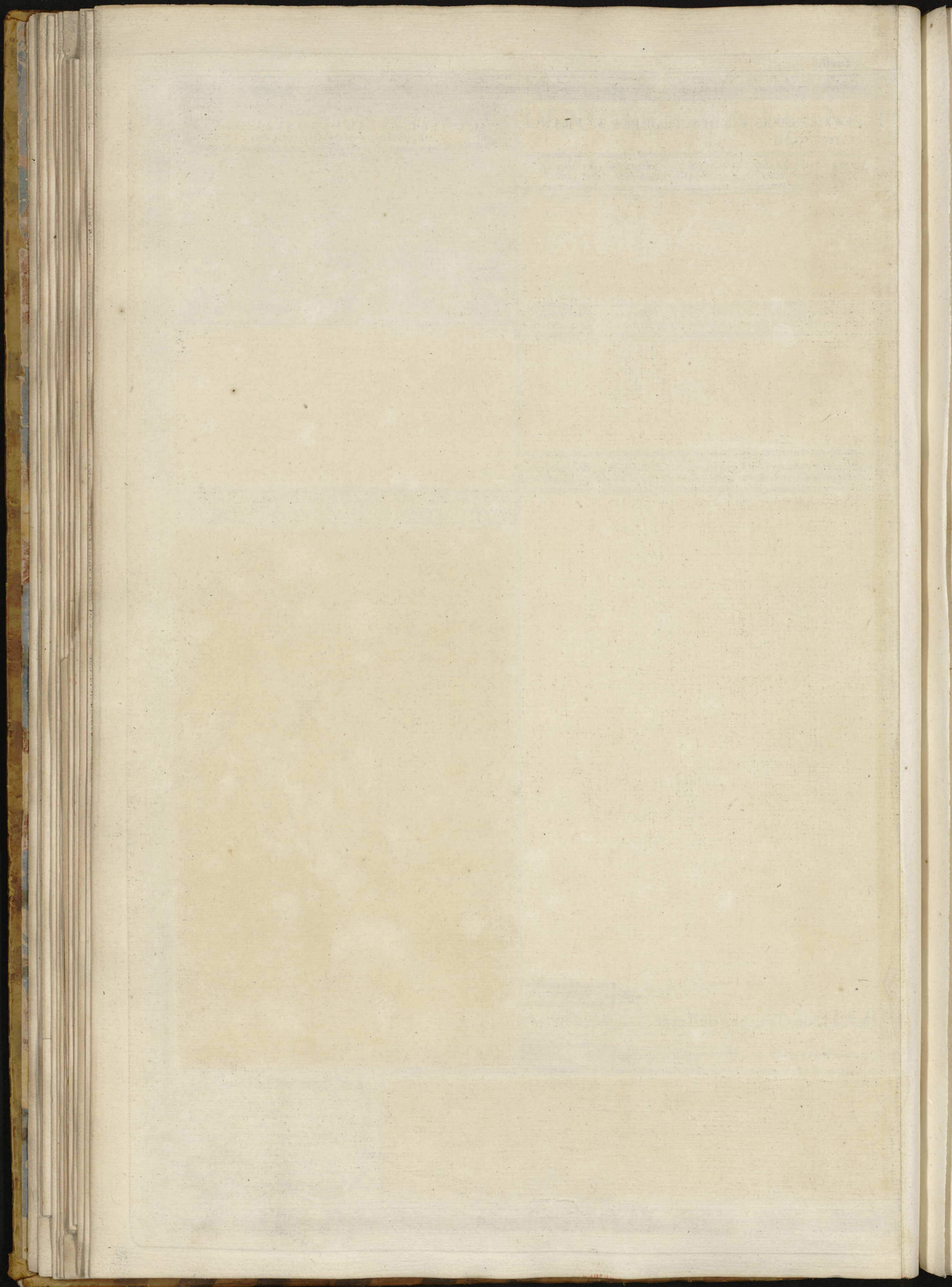
Bataille de Lens, sur les Espagnols & les Flamands, par M. le Prince de Condé, sous Louis XIV. en 1648. De Rethel, sur les Espagnols, par le Maréchal de Pléffis-Pratlin, sous Louis XIV. en 1650.

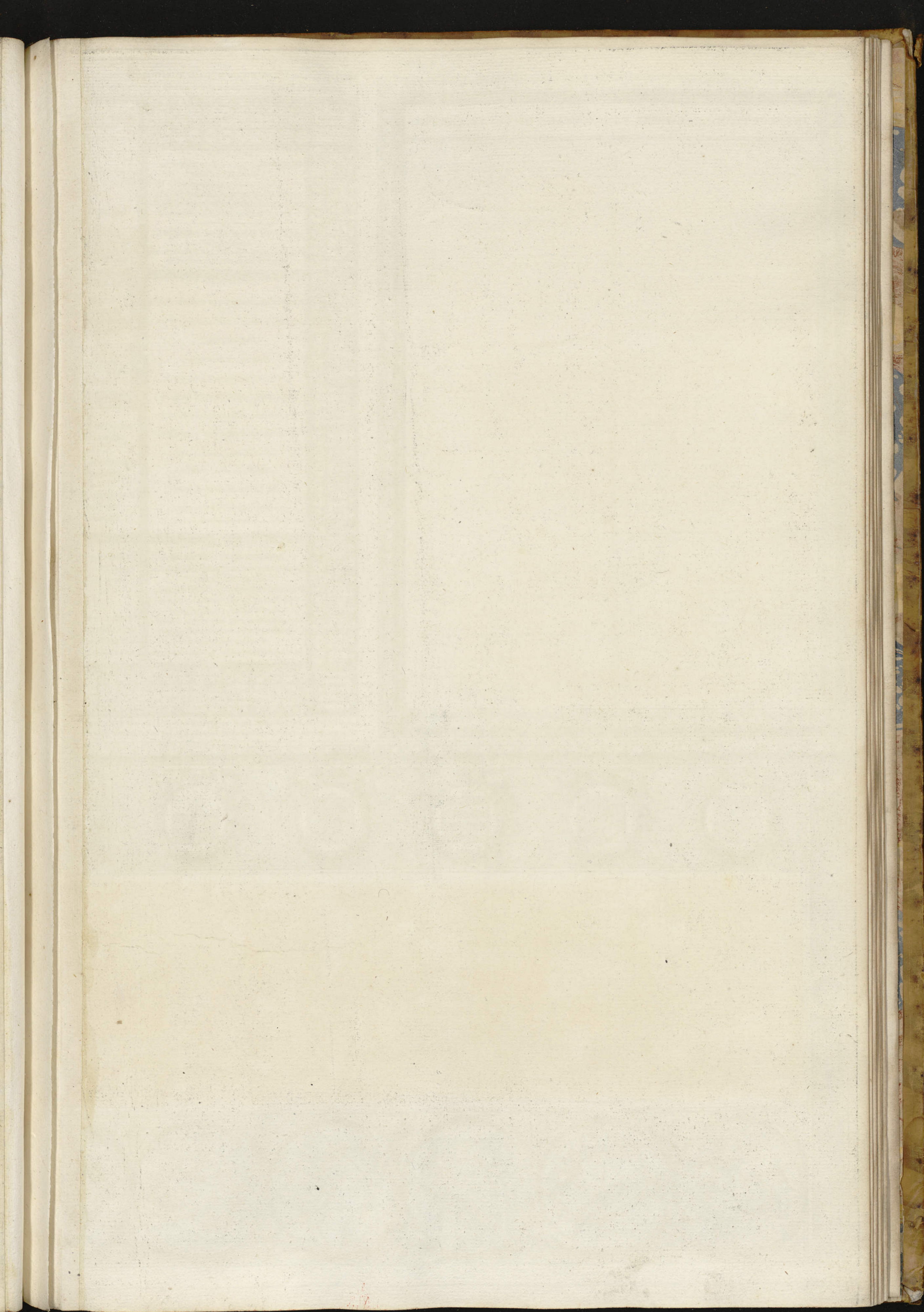
Bataille de Nérvinde, sur les Alliez, par M. le Maréchal de Luxembourg, sous Louis XIV. en 1693. De Marfalle, sur les Savoyards & Alliez, par M. le Maréchal de Catinat, sous Louis XIV. en 1693.

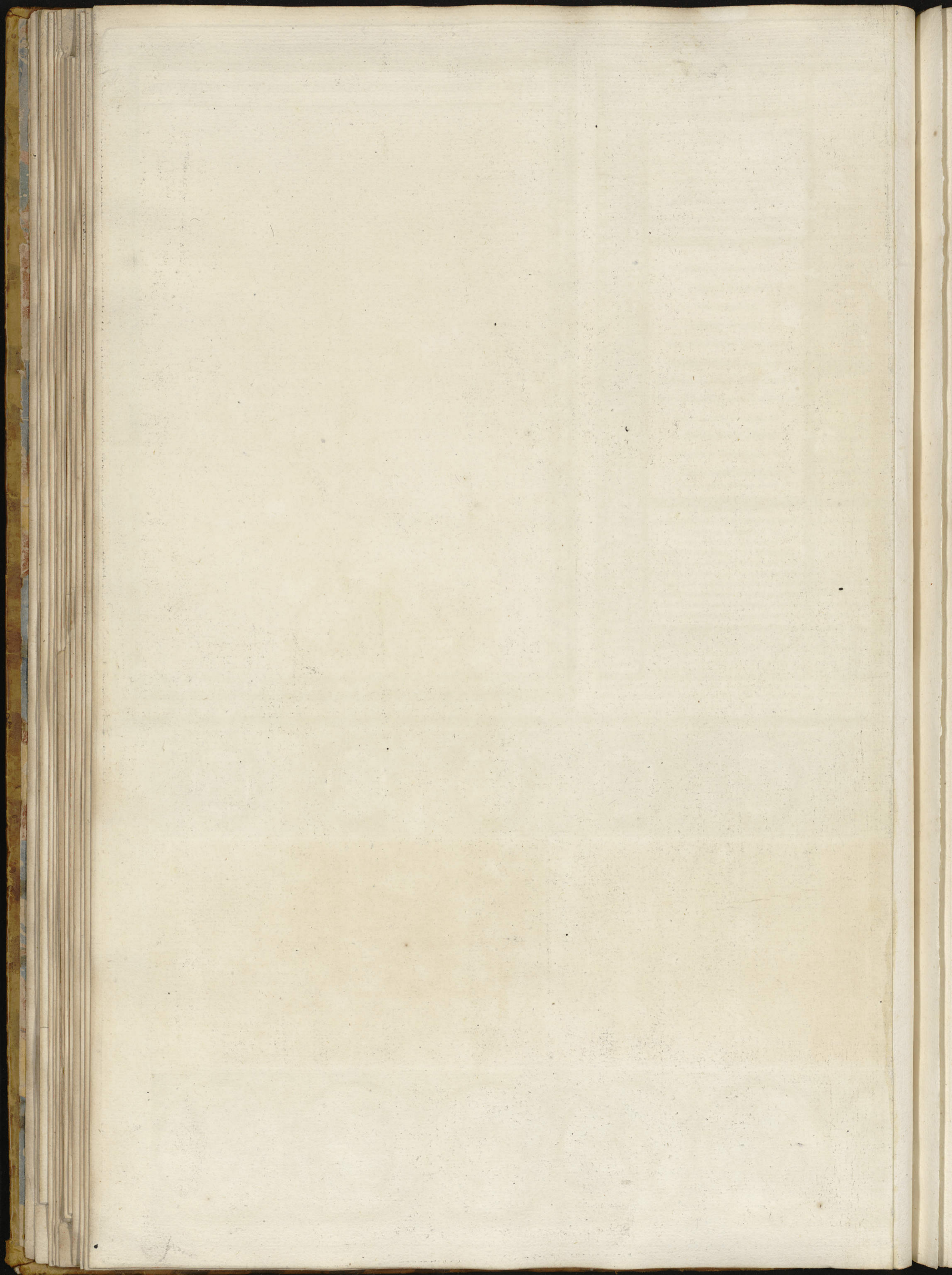
Bataille de Vendôme, sous Louis XIV. en 1702. Bataille de Fridlingen, sur les Imperiaux, par M. le Maréchal de Villars, sous Louis XIV. en 1702. Sur le Danube, près d'Hoefet, sur les Imperiaux, par M. le Maréchal de Villars, sous Louis XIV. en 1703.

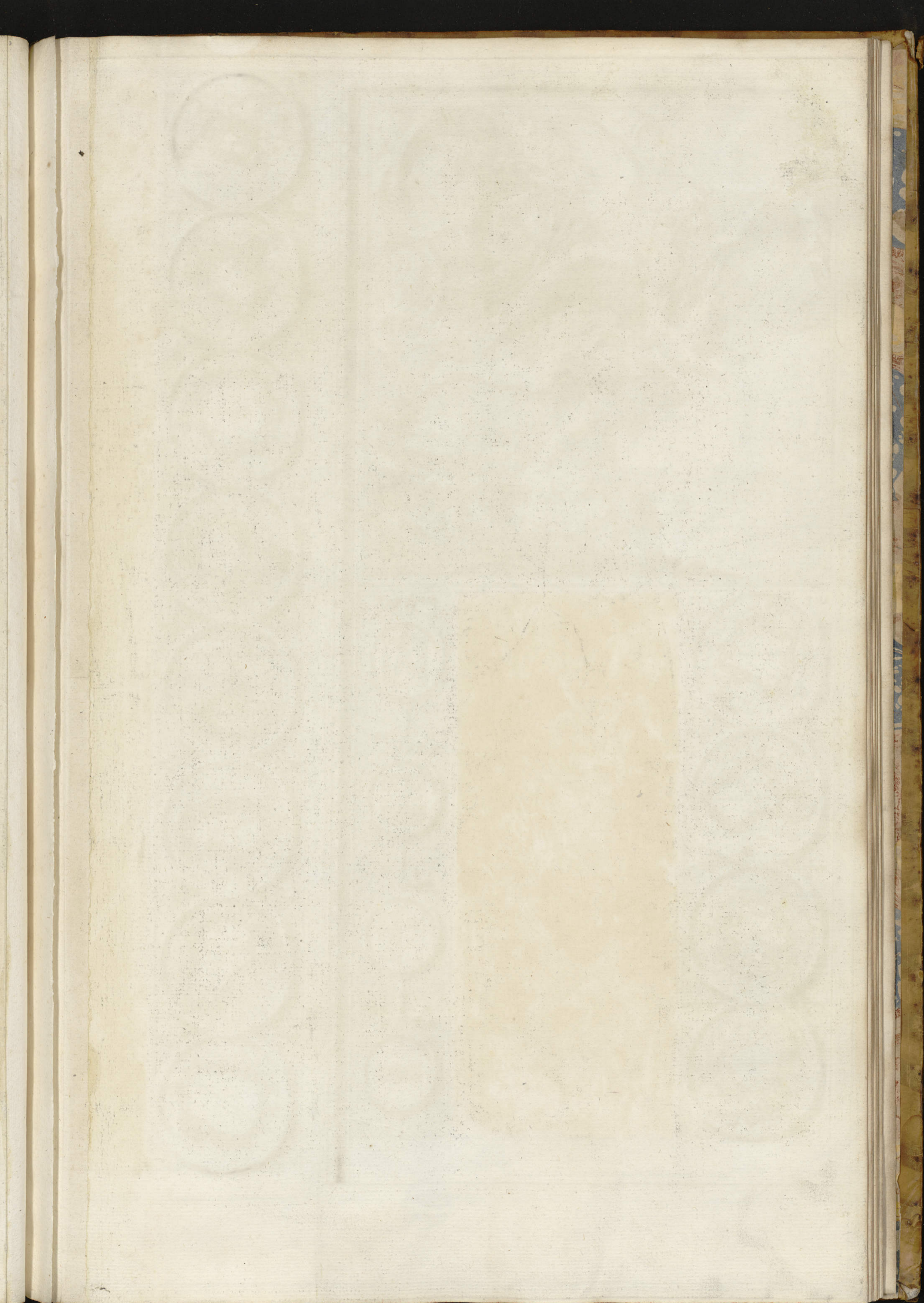
Bataille de Caffano, sur les Imperiaux, par M. de Vendôme, en 1705. De Calcinato, sur les Imperiaux, par M. de Vendôme, sous Louis XIV. en 1706. D'Almanza, sur les Alliez, par M. le Maréchal de Berwick, en 1707.

Bataille de Denain, sur les Alliez, par M. le Maréchal de Villars, sous Louis XIV. en 1712.











ART OIS



BAPAUME, à 36. lieues de Paris.
VILLE forte des Pays-bas, dans l'Artois, sur les confins de la Picardie, fincée à 50 d. 7 m. de lat. & à 20 d. 31 m. de long. dans un Pays où il n'y a ni Rivieres ni Fontaines, mais bien fortifiée à fond-de-cœur, avec un bon Château, dans un renchéissement des Fortifications de la Ville, difficile à escalader pour le hauteur de ses Bâtimens. Le Maréchal de la Meillerie enleva cette Place aux Espagnols en 1641. & elle fut cédée à la France par le Traité des Pyrénées en 1659. Elle est à quatre lieues d'Arras.



ARRAS, à 41. lieues de Paris.
VILLE fameuse, Cité & Citadelle tres-fortes, Capitale du Comté d'Artois, une des 17 Provinces des Pays-bas, fincée sur la Scarpe, le Crinchon puelle au travers, à 50 d. 18 m. de lat. & à 20 d. 26 m. de long. avec le Titre d'Evêché, Suffragant de Cambrai, qui est Seigneur temporel & spirituel d'Arras, & Président de ces Etats. S. Vaut fut son premier Evêque. Elle fut prise par les Espagnols par Louis XIII. en 1640. Elle est reliée aux Français depuis ce temps, quoil qu'allégée, mais invariablement par les Espagnols, qui en leverent le Siège en 1659. Elle est à dix lieues d'Helain.



HESDIN, à 45. lieues de Paris.
VILLE tres-forte des Pays-bas, dans l'Artois, fincée à 50 d. 23 min. de lat. & à 19 d. 46 min. de long. sur la Riviere de Conche, environnée de marais, qui la rendent inaccessible. Cette auvergne le Village de Meland, que Philibert Emmanuel Duc de Savoie, fit fortifier en 1554. & il fit safer le vieux Helain. Cette Place est en exagone irrégulier. Louis XIII. la prit en 1639. Elle est demeurée à la France par le Traité des Pyrénées de 1659. Cette Ville est à neuf lieues de Bethune.



BETHUNE, à 48. lieues de Paris.
VILLE forte, & Château fortifié des Pays-bas, du Comté d'Artois, fincée sur la Pietre, à 50 d. 22 m. de lat. & à 20 d. 17 m. de long. Cette Ville a donné son nom à la Maison de Bethunes, qui a chassé les Espagnols en 1645. & elle fut cédée à la France avec tous les Droits de ce Duché en 1659. par le Traité des Pyrénées. Cette Ville est à trois lieues de S. Venant.



DOUAY, à 44. lieues de Paris.
VILLE de Flandres fortifiée, & tres-considerable dans le quartier de Lille, fincée sur la Riviere de Scarpe, où il y a un tres-bon Fort, dit de Scarpe, à 50 d. 31 m. de lat. & à 20 d. 44 m. de long. Ce n'étoit autrefois qu'un Château des Belges à demi ruiné, que S. Amanus fit agrandir en 651. C'est à present une des plus belles & des plus fortes Villes de cette Province. Louis XIV. s'en rendit maître en 1667. Elle a le Titre de Parlement, qui fut transféré de Tournay; son Université y fut fondée par Philippe II. en 1527. Elle est demeurée à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle de 1668. Elle est à cinq lieues de Cambrai.



S. VENANT, à 51. lieues de Paris.
PETITE Ville forte des Pays-bas, dans l'Artois, Cette Ville étoit autrefois bien plus fortifiée qu'elle n'est à present; elle est fincée sur la Lis à 50 d. 38 m. de lat. & à 20 d. 12 m. de long. Les Espagnols la cederent à la France par le Traité des Pyrénées de l'année 1659 Elle est à deux lieues d'Aire.



AIRE, à 48. lieues de Paris.
VILLE tres-forte des Pays-bas, dans l'Artois, sur les Frontieres de Flandres, entre des Marais qui la rendent presque inaccessible; elle a un tres-bon Château qui la défend avec le Fort S. François, fincée sur la Lis qui la sépare en deux parties, à 50 d. 39 min. de lat. & à 20 d. 4 m. de long. Elle fut prise par le Maréchal de la Meillerie en 1641. après un des plus rudes Sièges. Les Espagnols la reprirent à la garde jusqu'en 1646. que le Maréchal d'Humières s'en rendit maître après cinq jours de tranchée ouverte. Elle est à trois lieues de S. Omer.



S. OMER, à 56. lieues de Paris.
VILLE & Château fortifié des Pays-bas, dans le Comté d'Artois, fincée sur la Riviere d'As, qui y fait un grand Marais, avec un Lac près de cette Ville, qui porte des Herbes rouges, à 49 degrés 45 minutes de latitude, & à 19 degrés 54 minutes de longitude. Elle a pris son nom de Saint Omer Evêque de Tournai, qui y fut transféré, & qui a été béatifié. Elle est renommée pour son Sillon. Foulques Aube de Saint Bonin commença les murailles de cette Ville, que Louis XIV. en 1679, après le gain de la Bataille de Marston, ou les Troupes Hollandaises furent défaits. Cette Ville est à six lieues de Gravelines.



GRAVELINES, à 64. lieues de Paris.
VILLE forte des Pays-bas, & bon Port de Mer de l'Océan, dans le Comté de Flandres, fincée sur l'embouchure de la Riviere d'As, dans une plaine coupée de plusieurs canaux, à 50 d. 58 m. de lat. & à 20 d. 47 m. de long. Elle a appartenu autrefois à S. Villebroed, & fut nommée Gravelines en 1160. par Thierry Comte de Flandres, Charlequin y fit bâtir son fort Château. Le Maréchal de Turenne la prit pour Louis XIV. en 1668. Elle est à six lieues de la Mer, que le flux cache dans les hautes & son ancien Château est encore aujourd'hui dans son entier; cette Ville est à quatre lieues d'Ummerque.



DUNKERQUE, à 69. lieues de Paris.
VILLE tres-considerable & de Commerce des Pays-bas, avec un fameux Port de Mer sur l'Océan, ou Manche, fincée à 51 d. 3 min. de lat. & à 20 d. 4 min. de long. Elle fut prise par les Français & Anglois, sur les Espagnols en 1662. Les Anglois la posséderent jusqu'en 1668. qu'ils la vendirent à Louis XIV. qui l'a voit rendue une des plus belles, & des plus fortes Places de l'Europe; les Fortifications ayant été démolies en 1713. Il n'y a plus d'Etat Major complet; mais seulement pour le service de la Place, comme étant Gouvernement général. Cette Ville est à deux lieues de Bergues.



BERGUES, à 67. lieues de Paris.
VILLE forte du Comté de Flandres, dans le quartier de Terre franche, fincée sur la Riviere de Colne à 50 d. 68 m. de lat. & à 20 d. 6 m. de long. Elle a pris son nom d'un Monastere, que Baudouin de Lille Comte de Flandres y fit bâtir en 950. en l'honneur de S. Vinox Anglois, & l'an 1020. Baudouin le Barbe Comte de Flandres y fit élever une Forterelle. Les Français la prirent en 1668 sur les Espagnols. Le Fort François a été construit sous Louis XIV. depuis la Paix des Pyrénées. Cette Ville est à treize lieues de Lille.



LILLE, à 50. lieues de Paris.
VILLE tres-forte & considerable des Pays-bas, dans le Comté de Flandre Française, dont elle est Capitale, fincée sur la petite Riviere de Doule à 50 d. 31 m. de lat. & à 20 d. 44 m. de long. Louis XIV. la prit en 1667. sur les Espagnols, & y a fait faire une Citadelle des plus belles & des plus fortes de l'Europe, avec beaucoup d'autres ouvrages. Cette Ville est importante par son commerce, ses richesses & sa grandeur, qui la mettent au nombre des plus belles Villes de France. Il y a aussi le Fort S. Saviour qui est bien défendu. Elle est à sept lieues de Douay.



CONDE, à 49. lieues de Paris.
VILLE forte, & vieux Château des Pays-bas, dans le Comté de Haynaut, fincée au conflant de l'Helme dans l'Escaut, à 50 deg. 26 min. de lat. & à 21 d. 21 min. de long. La Riviere d'Helme y fait un Marais par lequel on ne le peut attaquer. Elle a été plusieurs fois prise & reprise. & elle est au Roy depuis l'an 1676. Il y a des Fortifications considerables. Cette Ville porte le Titre de Princeauté, étant passée par succession dans la Maison Royale de Bourbon. Elle est à sept lieues de Maubeuge.



MAUBEUGE, à 51. lieues de Paris.
VILLE fortifiée à la moderne & tres-régulière, fincée sur la Riviere de Sambre, bonne & marchande, dans les Pays-bas, Capitale du Comté de Haynaut, à 50 deg. 17 min. de lat. & à 21 deg. 16 min. de long. Il y a un Château confidenciel de noblesse, semblable à celui de Mons, qui a été institué par Sainte Aldegonde, dont il a pris le nom. Ce Château est le Gouvernement & les Justifications de la Ville, & de son Territoir. Les Espagnols cederent cette Ville aux Français en 1678. par le Traité de Nimègue. Elle est à six lieues du Quénou.



CAMBRAI, à 34. lieues de Paris.
VILLE & Citadelle tres-fortes, Capitale du Cambrais dans les Pays-bas, qui a été un Fief de l'Empire, que Charlemagne incorpora au Haynaut. Cette Ville étoit Impériale du Cercle de Westphalie, fincée sur l'Escaut dans une plaine, à 50 d. 11 m. de lat. & à 20 d. 33 m. de long. avec le Titre d'Archevêché, qui prend le nom de Duc de Cambrai. Diogene grec de nation a été son premier Evêque en 408. Clodion Deuxieme Roy de France, la prit sur les Romains en 477. Son Evêché fut érigé en Archevêché en 1539. Charlequin y fit bâtir la Citadelle en 1549. Louis XIV. s'en rendit maître en 1677. qu'il eut en possession un pouvoir de la France. Cette Ville est à trois lieues de Bouchain.



BOUCHAIN, à 42. lieues de Paris.
VILLE forte des Pays-bas, du Département de Flandres, quoique dans le Haynaut. C'est la Capitale de l'Orléans, fincée sur la Riviere de l'Escaut, à 50 d. 15 min. de lat. & à 20 d. 23 min. de long. Le Roy Fein la fit bâtir sur la pente d'une hauteur enrouée de l'Escaut, & depuis elle a été bien fortifiée. Les Français la prirent le 12. May 1679. & luy firent perdre le nom de Bouchain, sous le Commandement de Monsieur Philippe de France, Duc d'Orléans, Evêque Unique de Louis XIV. Elle est à quatre lieues de Valenciennes.



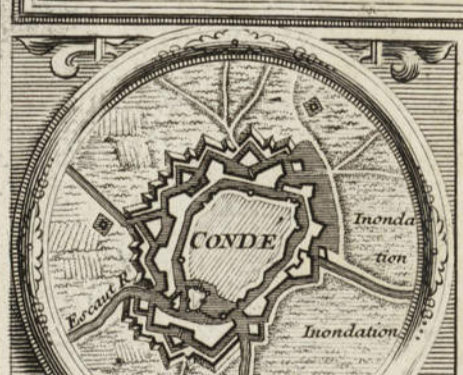
VALENCIENNES, à 46. lieues de Paris.
VILLE & Citadelle tres-fortes, des Pays-bas, du Comté de Haynaut, fincée sur les Rivieres de l'Escaut, & de la Roquette, à 50 deg. 22 min. de lat. & à 21 deg. 10 min. de long. Elle est tres-importante par sa situation & son grand commerce. Louis XIV. en Peronne s'en rendit le maître & son grand commandement. L'Empereur Valentinien fut son Fondateur en 507. Ce n'étoit auparavant qu'un vieux Château appelé la Vallée des Cignes, dont elle a pris le nom. Cette belle Ville est à trois lieues de Condé.



DESCRIPTION HISTORIQUE du Royaume de Pologne Fondé l'an 550. dou est Sortie notre Auguste Reine Marie Princesse de Pologne.

LE ROYAUME qui comprend la grande & la petite Pologne, avec le grand Duché de Lithuanie, est d'une grande étendue. La Ville de Cracovie, fincée dans la petite Pologne, est la Capitale du Royaume. Le Royaume est divisé en 13 Palatinats, ou grands Gouvernements, outre le Capitaine Général de Samogitie. Dans ces Palatinats, il y a 85 Capitaines, ou Gouverneurs des Villes, dont trois sont Senateurs, & 33 sont appelés Grands Castellans, & 40 sont nommés Petits Castellans. La Religion Catholique est dominante dans le Royaume. Il y a deux Archevêques, Gniez dans la grande Pologne, & Leopold dans la petite Pologne. Le premier est Primat du Royaume, & est élu par le Clergé, & le second est élu par le Clergé de Cracovie et le premier Suffragant de Gniez, & le droit de facer son Archevêché est réservé à Louis le quatorze Evêque de Cracovie.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET ABREGEE des Princes, Ducs, & Rois de Pologne, depuis 1110. ans de sa Fondation.
L'an 1110. Le premier Prince de Pologne, depuis LEBEK, qui sortit d'Esclavonie, & se rendit maître du Pays en 510. jusqu'à POPIEL II. mort en 1122.
Un Interregne de dix-huit ans, depuis 1122. jusqu'en 1140.
Cinq premiers Ducs de Pologne, depuis FIAT en 1140. jusqu'à MIECISLAS premier Duc Chrétien en 995. mort en 999.
Quatre premiers Rois de Pologne, depuis BOLESLAS Premier du nom, qui obtint le Titre de Roy en 995. jusqu'à BOLESLAS II. son fils aîné, qui le perdit en Hongrie en 1024.
Neuf Ducs de Pologne, depuis LADISLAS Premier du nom, qui fut Duc en 1024. jusqu'à LESCO Sizième du nom, mort dans l'Inde en 1140.
Un Interregne de six ans, depuis 1140. jusqu'en 1146.
Vingt-un Rois de Pologne, depuis BRESLAV, qui recouvra le Titre de Roy en 1197. jusqu'à NICOLA LECZINSKI, Comte de Louis Palatin de Pologne, & General de la grande Pologne, qui fut Roy le 12. juillet 1764. qui fut le nom de STANISLAS, & fut couronné à Varsovie avec la Reine sa femme, Catherine Ben Comtesse d'Oppolinda, le 4. Octobre 1764.
Le Roy Auguste abdiqua en sa faveur, le 24. Septembre 1765.
Princes, Ducs, & Rois de Pologne. 10. 14. 23.
C'est du Roy Stanislas qu'est né le 21. Juin 1773. la Princesse Marie-Christine-Sophie-Escluse, devenue Reine de Sardaigne, & de Navarre, le 8. Septembre 1775. par son Mariage avec le Roy LOUIS XV. glorieusement Reconnu.



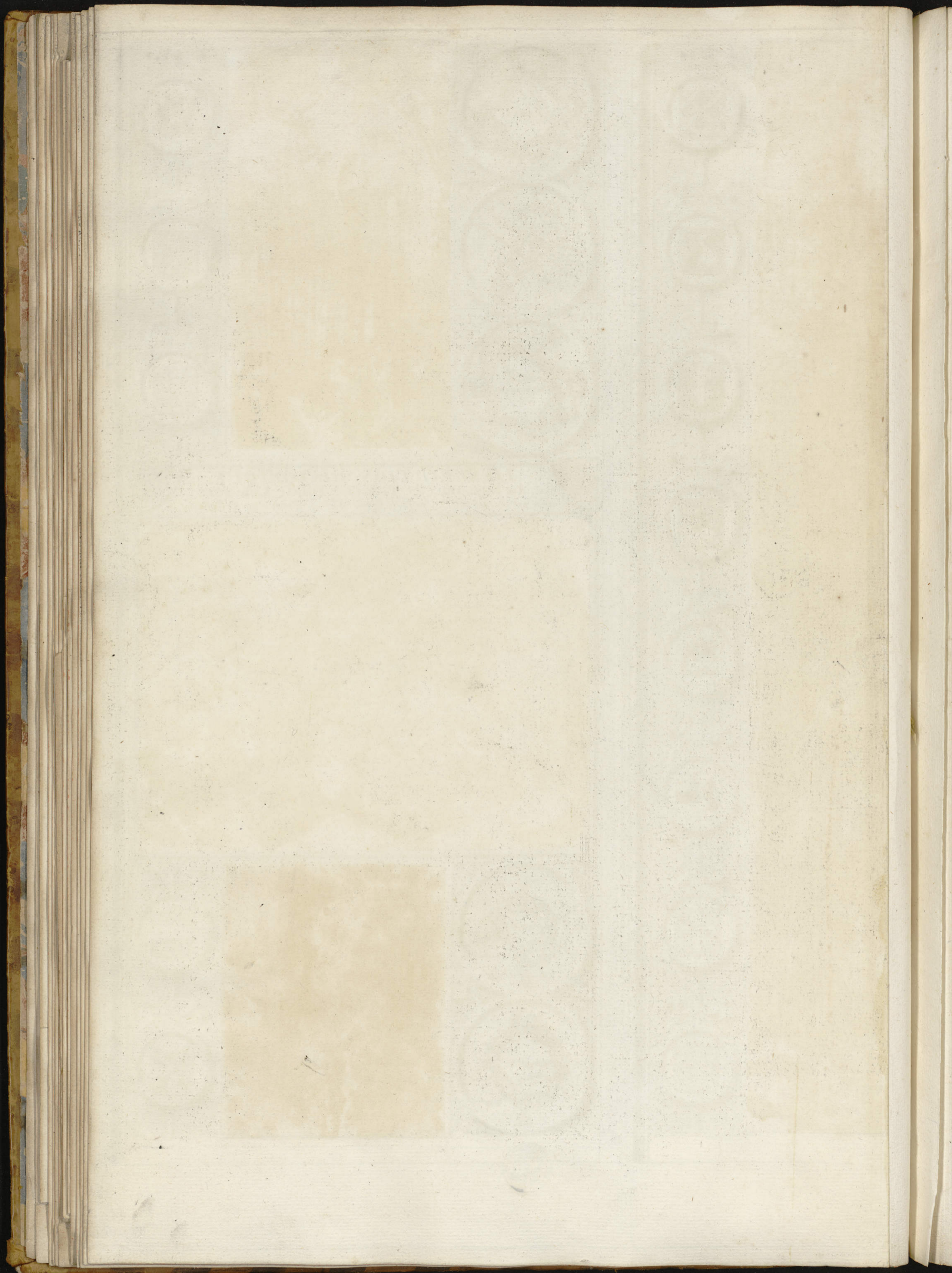
DENBREMENT GENERAL DES SOUVERAINS DE POLOGNE, depuis l'an 550. jusqu'en 1770.
Premiers Princes. 10.
Premiers Ducs. 14.
Premiers & derniers Rois. 23.
40 Souverains.

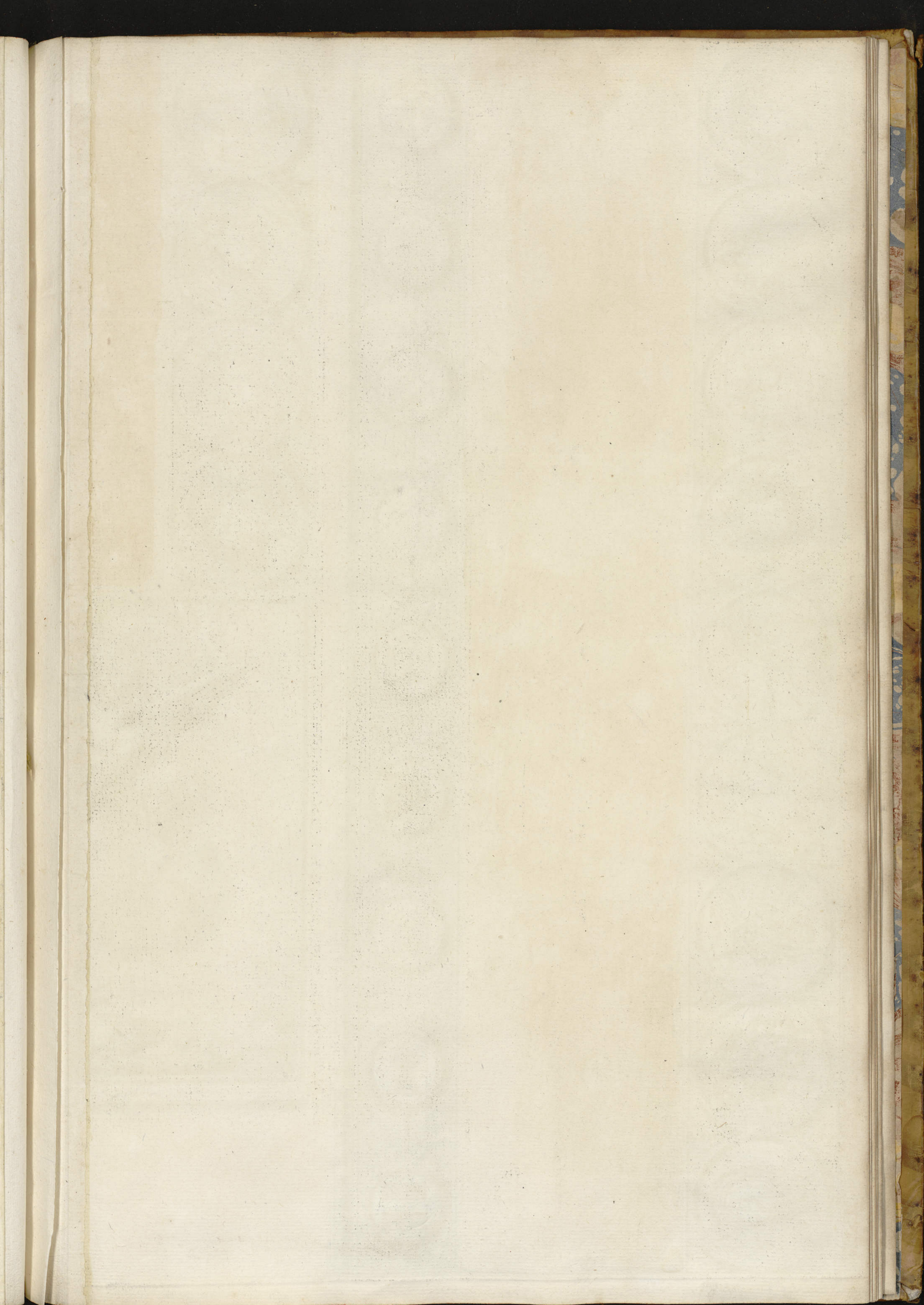


ETAT MAJOR.
Gouverneur. Vil. 1
Lieutenant de Roy. Vil. 1
Commandant de Souchel. Vil. 1
Majors. Vil. & Citad. 4
Majors. Vil. 1
Aides-Majors. Vil. 1
Capitaine des Portes. Vil. 1



ETAT MAJOR.
Gouverneur. Vil. 1
Lieutenant de Roy. Vil. 1
Majors. Vil. & Fort de Scarpe. 2
Majors. Vil. 1
Aides-Majors. Vil. 1
Capitaines des Portes. Vil. 1







LE QUESNOY, à 46. lieues de Paris.
VILLE du Pays-bas, dans le Comté de Haynaut, située sur la petite Rivière de la Roitelle, qui tombe dans l'Écaut, à 40 d. 14 m. de lat. & à 21 d. 14 m. de long. Elle est petite, mais assez forte, & renommée par son commerce. Elle seroit autrefois de Doiiaire aux Comtes de Haynaut. Les François la prirent sur les Espagnols en 1654. Cette Ville est à quatre lieues de Landrecy.
ETAT MAJOR.
Gouverneur, Vil. 1
Lieutenant de Roy, Vil. 1
Major, Vil. 1
Aide-Major, Vil. 1
Capitaine des Portes, Vil. 1
Complet. 5 Officiers.

LANDRECY, à 44. lieues de Paris.
VILLE du Pays-bas, dans le Haynaut, située sur la Sambre à 30 deg. 6 min. de lat. & à 21 deg. 19 min. de long. Elle est petite, mais bien fortifiée de bons dehors, & célèbre par la réputation qu'elle fit en 1543, contre l'Empereur Charles-quin, qui fut obligé d'en lever le Siège, après six mois d'attaques. Le Cardinal de la Valère la prit en 1637, sous Louis XIII. Les Espagnols l'ayant reprise, les François la reprirent en 1654, & elle est demeurée à la France par le Traité des Pyrénées de 1659. Elle est à quatre lieues d'Avène.

AVÈNE, à 48. lieues de Paris.
VILLE du Pays-bas, dans le Comté de Haynaut, située sur la Rivière d'Acpre dans un Terrain inégal, à 50 deg. 10 min. de lat. & à 21 deg. 35 min. de long. Cette Ville est jolie & bien fortifiée: C'étoit un Comté que le Roy d'Espagne acheta du Duc d'Archoit, & qu'il a cédé à la France avec cette Place par la Paix des Pyrénées en 1659. Cette Ville n'est d'aucun Gouvernement general. Elle est à huit lieues de Philippeville.

PHILIPPEVILLE, à 57. lieues de Paris.
PLACE forte des Pays-bas, dans le Haynaut, située entre Sambre & Meuse, proche de cette Rivière sur une hauteur, à 50 deg. 13 minutes de latitude, & à 22 deg. 5 minutes de longitude. C'étoit autrefois le Bourg de Couberg, que Marie Reine de Hongrie Gouvernante des Pays-bas, fit fortifier en 1559. Cette Place a pris ensuite son nom de Philippe II. Roy d'Espagne, elle est assez régulière, avec des fossés taillés dans le Roc. Les François en font les maîtres par le Traité de Pyrenées de 1659. Louis XIV. y a fait faire de très-grands travaux. Elle est à cinq lieues de Charlemont.

CHARLEMONT, à 61. lieues de Paris.
VILLE & Place très-forte du Comté de Namur, dans le Haynaut, située sur la Meuse à 10 d. 10 m. de lat. & à 22 d. 22 m. de long. Elle est bâtie sur un sommet d'une Montagne, dont elle occupe toute la largeur; l'on n'y monte que d'un côté, & les ouvrages sont presque inaccessible; il y a au bas de cette Place deux Bourgs, qui sont appelés Cour-d'Or, & Cour-d'Argent, tenus d'une bonne muraille, à cause du passage important sur la Meuse qui les sépare. Elle est au Roy depuis 1579. & elle a pris son nom de l'Empereur Charles-quin, qui la fit fortifier sur les Terres de l'Evêque de Liege. Cette Place est à six lieues de Rocroy.

ROCROY, à 60. lieues de Paris.
VILLE de France bien fortifiée, située sur les Frontières de la Champagne, à cinq lieues de Mariembourg, à 49 deg. 56 minutes de latitude, & à 22 deg. 12 minutes de longitude. Cette Ville est renommée par la fameuse Victoire que le grand Prince de Condé y remporta sur les Espagnols en 1643. Elle est à cinq lieues de Mezieres.

MEZIERES, à 56. lieues de Paris.
VILLE forte & ancienne, située en Champagne, au Pays de Rochelois, dans une profonde Ile de la Rivière de la Meuse, à 49 deg. 47 min. de lat. & à 22 deg. 22 min. de long. Sa Citadelle est fortifiée doublement du côté de la Campagne, & de l'autre commande toute la Ville. Cette Place est à une portée de canon de Charleville, non fortifiée, mais bien bâtie. Mezieres est à cinq lieues de Sedan.

SEDAN, à 51. lieues de Paris.
VILLE forte & très-importante, avec son Château qui est considerable, & bien fortifiée, de la Province de Champagne, & indépendante de ce Gouvernement general; Capitale d'une Principauté du même nom. Elle est au Roy depuis l'an 1642. & est remplie de belles Manufactures de Draps. Cette Ville est située sur la Meuse à 49 deg. 43 minutes de latitude, & à 22 deg. 17 minutes de longitude. Le grand Marechal de Turenne en fit dans cette Ville. La Principauté de Sedan est de cinq lieues de long & quatre de large. Cette Ville est à trois lieues de Bouillon.

BOUILLON, à 54. lieues de Paris.
VILLE forte dans le Pays de Liège, avec Titre de Duché; il y a un Château élevé sur un Rocher et escarpé très-difficile à escalader, & bien fortifié, situé sur la Rivière de Semois, à 49 deg. 48 min. de lat. & à 22 deg. 43 min. de long. François I. donna un secours de Troupes à Robert de la Marck Duc de Bouillon, avec lesquelles il le rendit maître du Château en 1516, contre l'Evêque de Liège. Cette Ville est à sept lieues de Montmédy.

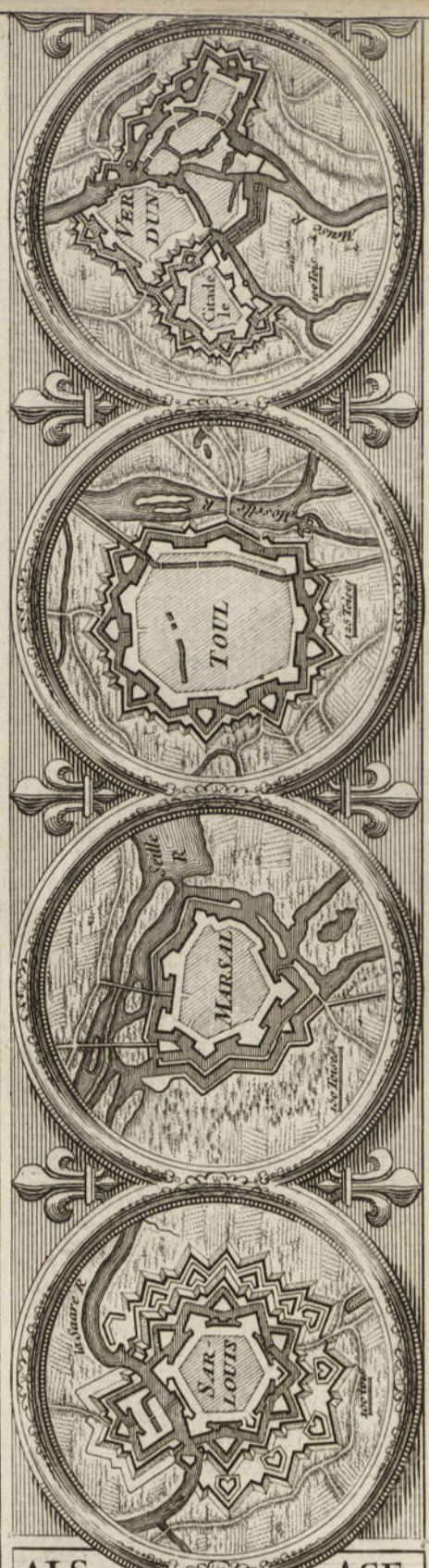


MONTMEDY, à 61. lieues de Paris.
VILLE forte des Pays-bas, dans le Duché de Luxembourg, située sur une Montagne, proche de la Rivière de Cher, & à 23 deg. 5 minutes de latitude, & à 21 deg. 35 minutes de longitude, avec une Ville qui n'y a construite depuis au pied de la Montagne, vers des Marais. Elle est au Roy depuis 1679, qui la prit sur les Espagnols, & elle fut cédée à la France par le Traité des Pyrénées de 1659. Elle est à cinq lieues de Longwy.

LONGWY, à 65. lieues de Paris.
VILLE forte du Duché de Bar-le-Duc, dans le Bailliage de S. Mihiel, située à 49 deg. 35 min. de lat. & à 23 deg. 22 min. de long. sur une hauteur bordée d'un précipice du côté de l'Orient, & du Midy, qui s'étend vers le Couchant dans une campagne très-fertile. Cette Place est de figure exagone, fortifiée de trèes-Lunes, bastions, & de Ravclins. Louis XIV. l'a fait bâtir. Elle est à neuf lieues de Thionville.

THONVILLE, à 73. lieues de Paris.
VILLE très-forte des Pays-bas, du Duché de Luxembourg, à cinq lieues de cette Ville, située sur la Meuse, où on y passe sur un beau Pont, à 49 d. 25 m. de lat. & à 23 d. 48 m. de long. C'est une Place très-importante, qui est possédée par les François, depuis 1659, que le grand Condé la prit sur les Espagnols après la Bataille de Rocroy. Elle fut cédée à la France par le Traité des Pyrénées de 1659. Louis XIV. y a fait faire beaucoup d'ouvrages, & le Roy y fait augmenter ses Fortifications depuis 1727. Charlemagne y plaça beaucoup d'ouvrages, & à cause des lieux propres à la culture qui sont aux environs. Elle est à cinq lieues de Metz.

METZ, à 68. lieues de Paris.
GRANDE Ville bien fortifiée & très-importante, Capitale du Pays Messin. Elle a 2000 pas de tour, & avant la démolition de son Bastion, son circuit étoit de quatre lieues de France, situé sur la Meuse, à 49 deg. 10 minutes de latitude, & à 23 deg. 45 minutes de longitude. Sa Citadelle est très-forte, & elle est possédée par les François, depuis 1659, que le grand Condé la prit sur les Espagnols après la Bataille de Rocroy. Elle fut cédée à la France par le Traité des Pyrénées de 1659. Louis XIV. y a fait faire beaucoup d'ouvrages, & le Roy y fait augmenter ses Fortifications depuis 1727. Charlemagne y plaça beaucoup d'ouvrages, & à cause des lieux propres à la culture qui sont aux environs. Elle est à cinq lieues de Metz.



VERDUN, à 55. lieues de Paris.
VILLE & Citadelle très-forte sur une hauteur, Capitale du Diocèse du même nom, enclavée dans la Lorraine avec Titre de Comté, & l'un des trois Evêchés que l'Empereur a cédés à la France par le Traité de Brime de l'Empire, cédé par l'Empereur Frederic Barberousse en 1156. Elle fut la Montée à 49 deg. 9 minutes de latitude, & à 23 deg. 17 minutes de longitude. Henry II. le Roy de France la prit en 1552, & la Ville fut sa possession en 1570. Elle est à 15 lieues de Toul.

TOUL, à 62. lieues de Paris.
VILLE bien fortifiée de la Lorraine, située sur la Meuse, à 48 deg. 39 minutes de lat. & à 23 deg. 15 min. de long. Les Rois de France y ont toujours gardé, l'Empereur Henry II. le mit au rang de Villes libres, & Impériales. Henry II. la prit en 1552, & l'Empereur Frederic Barberousse en 1156. Elle fut la Montée à 49 deg. 9 minutes de latitude, & à 23 deg. 17 minutes de longitude. Henry II. le Roy de France la prit en 1552, & la Ville fut sa possession en 1570. Elle est à 15 lieues de Toul.

MARSAL, à 77. lieues de Paris.
PLACE forte de la Lorraine, située sur la Meuse, à 48 deg. 39 minutes de lat. & à 23 deg. 15 min. de long. Les Rois de France y ont toujours gardé, l'Empereur Henry II. le mit au rang de Villes libres, & Impériales. Henry II. la prit en 1552, & l'Empereur Frederic Barberousse en 1156. Elle fut la Montée à 49 deg. 9 minutes de latitude, & à 23 deg. 17 minutes de longitude. Henry II. le Roy de France la prit en 1552, & la Ville fut sa possession en 1570. Elle est à 15 lieues de Toul.

SARLOUIS, à 81. lieues de Paris.
PLACE forte & très-confidable de la Lorraine, régulièrement bâtie, & bien fortifiée par Louis XIV. située sur la Rivière de la Sarre, à 49 d. 23 m. de lat. & à 24 d. 33 m. de long. C'est la principale Place de la Rivière de la Sarre, à demi-lieue de Vandœuvre; la Rivière passe dans ses fossés, entre la Place & l'Ourville, & se jette dans la Meuse. Cette Place est à dix-huit lieues de Phalsbourg.

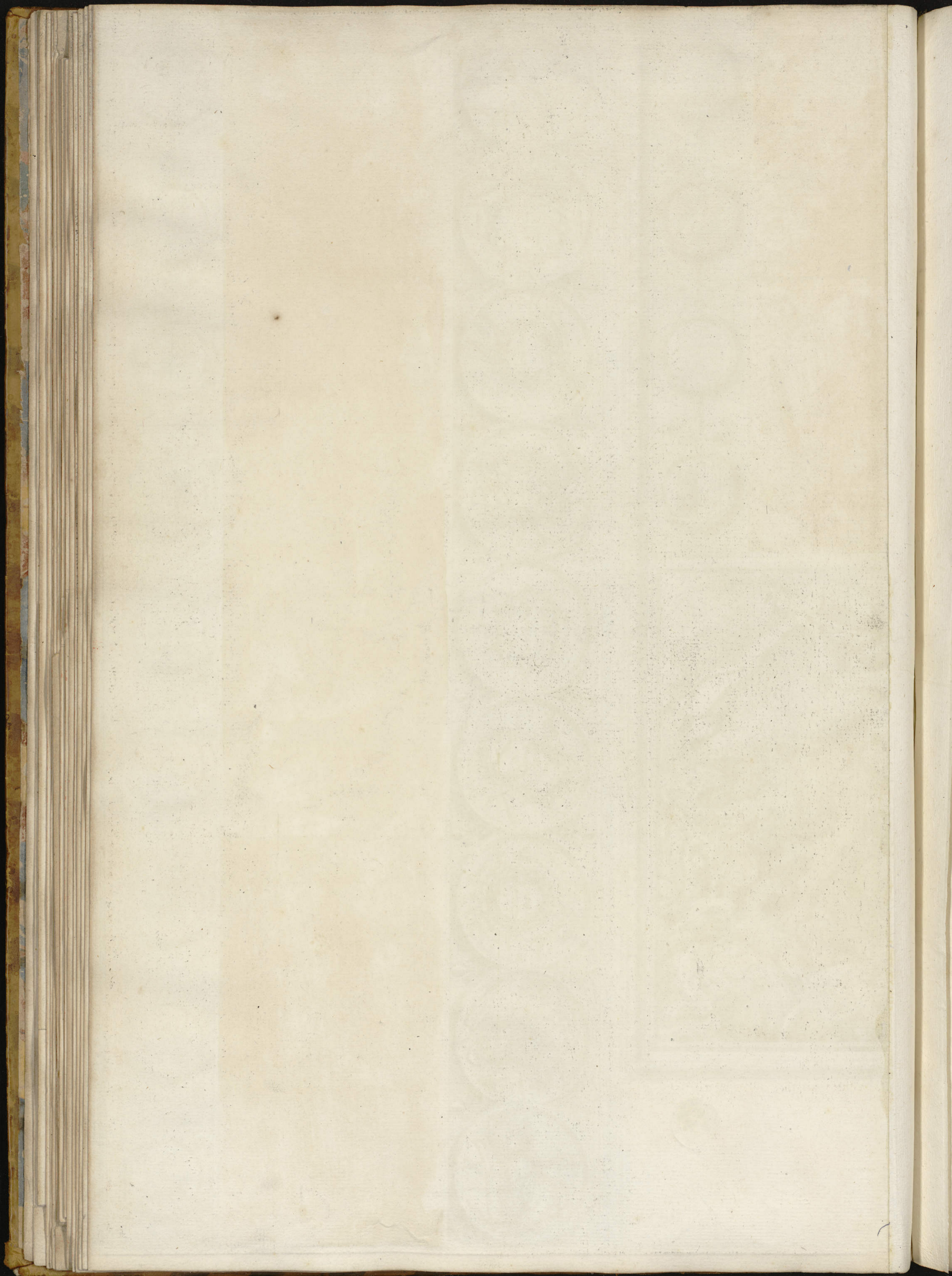
PHALSBOURG, à 97. lieues de Paris.
PETITE Ville de la Lorraine, avec Titre de Principauté, située au Mont de Vange, près la Rivière de Zimble, à 48 deg. 47 minutes de lat. & à 23 d. 33 m. de long. Elle est au Gouvernement de l'Alsace, & a un Château de plusieurs Tours rondes. Louis XIV. a fait fortifier cette Place, & elle est au Gouvernement de la Lorraine. Elle est à dix-huit lieues de Phalsbourg.

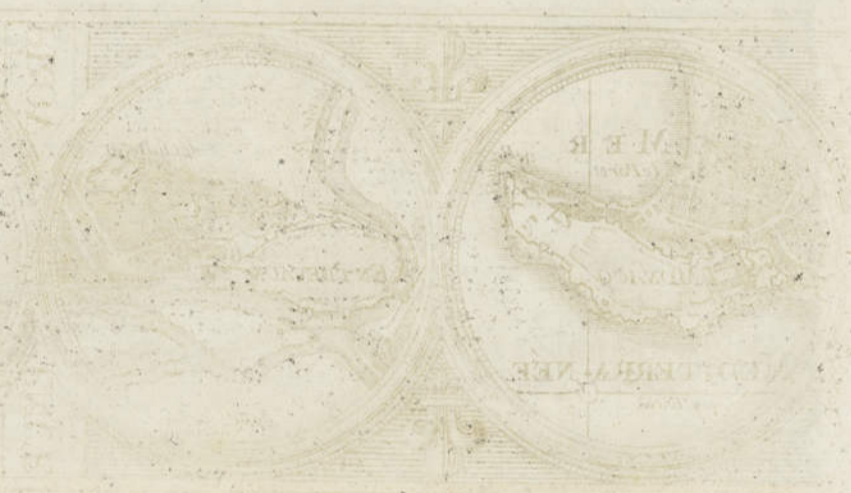
HAGUENAU, à 104. lieues de Paris.
VILLE d'Allemagne, Capitale de la basse Alsace, située à deux lieues du Rhin, entre les Rivières de la Moselle, & de la Sarre. Elle est au Gouvernement de l'Alsace, & a un Château de plusieurs Tours rondes. Louis XIV. a fait fortifier cette Place, & elle est au Gouvernement de la Lorraine. Elle est à dix-huit lieues de Phalsbourg.

LANDAU, à 113. lieues de Paris.
VILLE de l'Alsace, située sur la Moselle, à 49 d. 25 m. de lat. & à 23 d. 48 m. de long. Elle est au Gouvernement de l'Alsace, & a un Château de plusieurs Tours rondes. Louis XIV. a fait fortifier cette Place, & elle est au Gouvernement de la Lorraine. Elle est à dix-huit lieues de Phalsbourg.

FORT-LOUIS du Rhin, à 120. lieues de Paris.
FORTE RESSE considerable en Alsace, Capitale de toute la Province de la Haute Alsace, située sur la Moselle, à 49 d. 25 m. de lat. & à 23 d. 48 m. de long. Elle est au Gouvernement de l'Alsace, & a un Château de plusieurs Tours rondes. Louis XIV. a fait fortifier cette Place, & elle est au Gouvernement de la Lorraine. Elle est à dix-huit lieues de Phalsbourg.

STRASBOURG, à 124. lieues de Paris.
VILLE de l'Alsace, Capitale de toute la Province de la Basse Alsace, située sur la Moselle, à 49 d. 25 m. de lat. & à 23 d. 48 m. de long. Elle est au Gouvernement de l'Alsace, & a un Château de plusieurs Tours rondes. Louis XIV. a fait fortifier cette Place, & elle est au Gouvernement de la Lorraine. Elle est à dix-huit lieues de Phalsbourg.



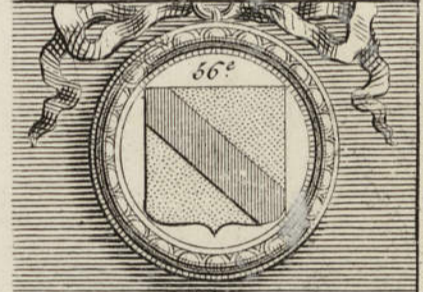


P

quartier de la Bourdonne



SALINS, à 87 lieues de Paris. L'UNE des principales Villes du Comté de Bourgogne, ainsi nommée des Salines qui font dans la Ville, & de voisinage, située dans une petite Vallée, à 46 d. 48 m. de lat. & à 23 d. 37 m. de long, avec les Châteaux des Forts S. André, Belin, & de celui de Bracou, qui est en façon de Citadelle, bien fortifié sur les deux Montagnes qui environnent cette Ville, & qui étoient autrefois la demeure de plusieurs Princes. Cette Place est sur la Rivière, dite la Fautuée, à onze lieues de Joux.



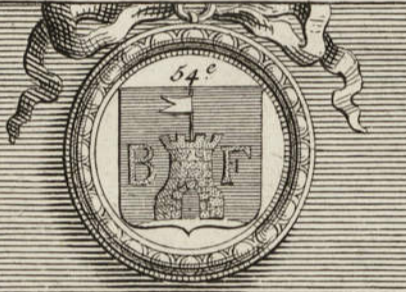
GARNISONS ORDINAIRES DES COMPAGNIES MILITAIRES DE GARDES a cheval, Hallebardiers, et Hommes de guerre apied, attachés aux Gouverneurs, et Lieutenans généraux des Provinces, et aux Gouverneurs des Villes et Places fortes du Royaume, originaires Instituez sous le Regne de Louis XIV. en 1678.



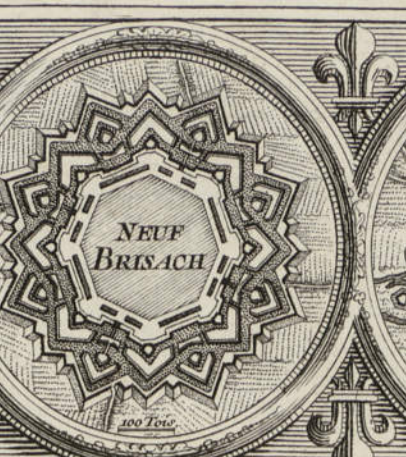
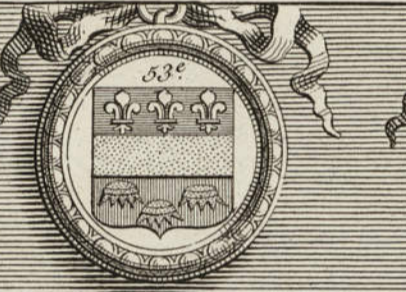
BESANCON, à 84 lieues de Paris. VILLE forte & des plus anciennes de l'Europe, avec une grande Citadelle, & le Fort Griffon. Elle est Capitale de la Franche-Comté, & a Titre d'Archevêché tres-ancien, qui donne la qualité de Prince à l'Empire; & une Université, un Parlement, &c. située sur la Rivière du Doux, à 17 m. de lat. & à 23 d. 46 m. de long. Ce fut S. Chelidonius Evêque, qui y apporta de Rome le S. Suaire & autres Reliques. Cette Ville confidérable est au Roy, ainsi que toute la Province, conquis par Louis XIV. depuis l'an 1674. Cette Ville est à huit lieues de Salins.



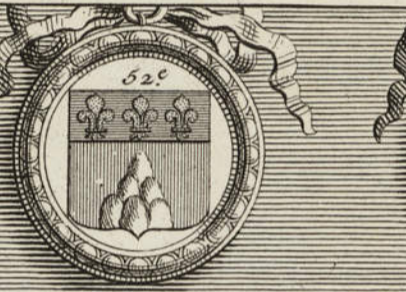
BETFORT, à 89 lieues de Paris. VILLE forte de la haute Alsace, située à une demie lieue de Bâle en Suisse. Louis le Grand l'a fait bâtir depuis la Paix de Nimègue, & à 24 degrés 48 minutes de longitude sur la Frontière du Comté de Bourgogne, à trois lieues de Montbelliard. Elle est divisée en vieille Ville, & en Ville neuve, avec un bon Château sur une hauteur. Cette Place est assez bien fortifiée; elle a une des Comtes de son nom: Et ensuite elle appartient à la Maison d'Autriche. Elle fut cédée à la France en 1681, par le Traité de Munster. Louis XIV. y a fait faire de grands travaux. Elle est à dix-neuf lieues de Besancon.



HUNINGHEN, à 99 lieues de Paris. VILLE & Forteresse de Surogov, dans l'Alsace, à une demie lieue de Bâle en Suisse. Louis le Grand l'a fait bâtir depuis la Paix de Nimègue, & à 24 degrés 48 minutes de longitude. Louis XIV. l'a fait bâtir & bien fortifier après la Paix de Ryswick en 1697, sous la conduite de M. le Maréchal de Vauban. Et le Fort de Mortier sur le bord du Rhin, a été construit à la France. L'ancien Brilach fut repris en 1793, par l'Armée de France, sous les ordres de M. de Camille, & de M. de Camille, qui a été depuis rendu à l'Allemagne. Cette Place est à huit lieues d'Huninghen.



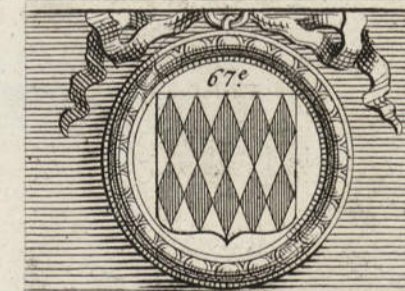
NEUF BRISACH, à 120 lieues de Paris. VILLE tres-forte de la haute Alsace, située à trois quarts de lieues de Bâle en Suisse, vis-à-vis le vieux Brilach, à 48 degrés 35 minutes de latitude, & à 27 degrés 24 minutes de longitude. Louis XIV. l'a fait bâtir & bien fortifier après la Paix de Ryswick en 1697, sous la conduite de M. le Maréchal de Vauban. Et le Fort de Mortier sur le bord du Rhin, a été construit à la France. L'ancien Brilach fut repris en 1793, par l'Armée de France, sous les ordres de M. de Camille, & de M. de Camille, qui a été depuis rendu à l'Allemagne. Cette Place est à huit lieues d'Huninghen.



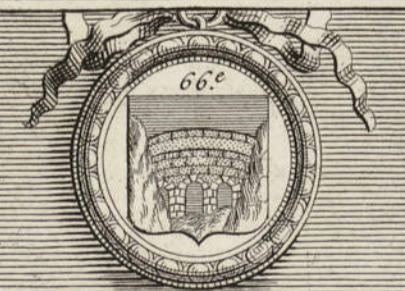
SCHELESTAT, à 94 lieues de Paris. VILLE Imperiale d'Allemagne, dans l'Alsace, située sur la Rivière d'Ill, fortifiée de bonnes Murailles, de grosses Tours, & de Ramparts & de Fossés fort larges & profonds, à 48 degrés 18 minutes de latitude, & à 27 degrés 16 minutes de longitude, environnée d'un bon terroir, ce qui la rend riche, & son Port sur l'Ill, d'une forte grande commodité pour le commerce. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne Cité des Tribocœtes. L'Empereur Frederic II. l'a restituée à l'Alsace, & la rendit libre. Elle est à six lieues du neuf Brisach.



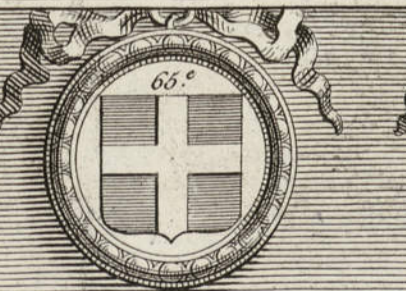
MONACO, à 190 lieues de Paris. VILLE forte d'Italie dans la Mer de Genes, à 2 milles de Nice, située à 43 d. 43 m. de lat. & à 21 d. 44 m. de long. Cette Place a un bon Port. Elle est sur un Rocher d'une grande hauteur, qui est sur le bord de la Mer, & s'appelle autrement le Port d'Hercule. C'est la Capitale de la Principauté de ce nom. Elle a appartenu pendant plusieurs siècles à la Maison de Gênes, & est maintenant dans la Maison de Savoie, par le Mariage de l'ainé de cette Maison avec l'Heritière de cette Principauté, en 1713. Cette Souveraineté est sous la Protection de la France, depuis l'année 1641, qu'Honoré Cardinal II. du nom & Hercule son Fils, en chassèrent les Espagnols avec une valeur remarquable. Il traita ensuite avec Louis XIII. qui le fit Comte de la Franche-Comté, & lui donna la Duché de Valentinois, en compensation des grandes Terres qu'il possédait dans le Royaume de Naples. Il y a dans cette Place un Etat Major, & une Garnison composée de deux bataillons Français. Elle est à sept lieues d'André.



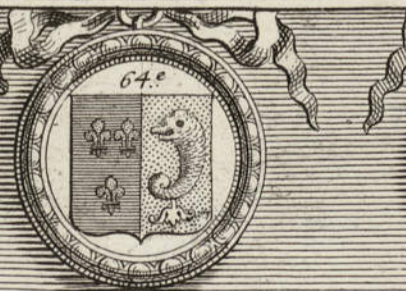
ENTREVAUX, à 160 lieues de Paris. PETITE Ville de France dans la Provence, avec un Château bien fortifié, construit sur une hauteur, qui commande le passage dans les Montagnes de Piémont, & est sur la Rivière du Var aux confins du Comté de Beuil, à 44 degrés 2 minutes de latitude, & à 24 degrés 40 minutes de longitude. Elle est à dix lieues d'Antibes du côté du Nord. Cette Place est présentement le Siège de l'Evêché de Glanèves, & Suffragant de l'Archevêché d'Embrun. Cette Ville de Glanèves est presque ruinée par les eaux du Var. Elle n'est désignée que d'un quart de lieue d'Entrevaux, qui est à douze lieues de Monaco.



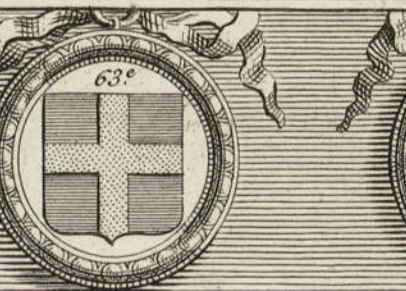
EMBRUN, à 140 lieues de Paris. VILLE forte du Dauphiné, Capitale de l'Embrunais, avec Titre d'Archevêché, qui donne la qualité de Prince d'Embrun, située sur le sommet d'une montagne, avec une vue tres-agréable, à 44 degrés 37 minutes de latitude, & à 24 degrés 17 minutes de longitude. Elle est tres-ancienne, suivant l'Empereur César & les Successeurs, qui lui donnerent de grandes prérogatives. Saint Marcellin en fut le premier Evêque en 340. M. de Lefebvre l'acheta à la fin de l'année 1783, sur les Huguenots, qui s'en étoient emparés. La Citadelle a été démolie depuis ce temps. Elle est à dix-huit lieues d'Entrevaux.



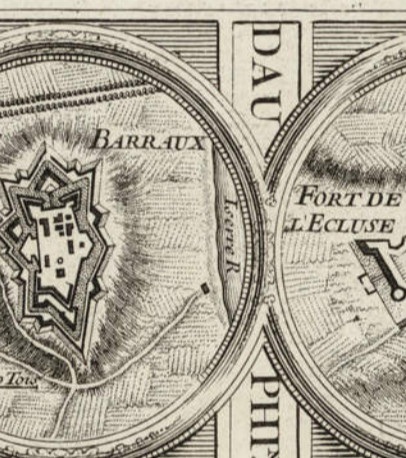
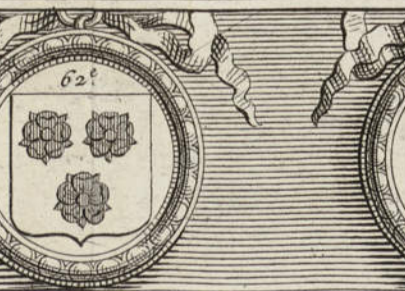
MONT-DAUPHIN, à 147 lieues de Paris. PLACE forte de l'Embrunais dans la Dauphiné Province de France. Louis XIV. y a fait bâtir une Forteresse considérable l'an 1693, pour mettre le Pays en sûreté. Cette Place est au dessous de Guillestre sur une Montagne escarpée près d'environnée de la Rivière de Durance, & située à 44 degrés 40 min. de lat. & à 24 deg. 21 min. de long. Elle est à trois lieues d'Embrun.



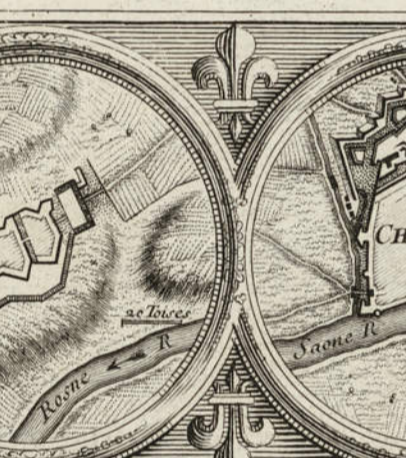
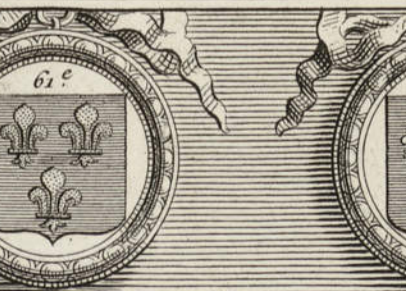
BRIANCON, à 138 lieues de Paris. VILLE forte du Dauphiné à sept lieues d'Embrun, tres-ancienne, située au pied d'un Rocher, sur lequel est un Château bien fortifié à 44 degrés 42 minutes de latitude, & à 24 degrés 21 minutes de longitude. Sa situation la fait estimer la plus haute Ville de l'Europe, entre deux Ruilleaux du Mont-Genève, nommez Dore & Ance. Cette Ville fut enlevée à ceux de la Ligue en 1590, par le Duc de Lédiguieres, depuis Comte de France sous Henry IV. Elle est à cinq lieues du Mont-Dauphin.



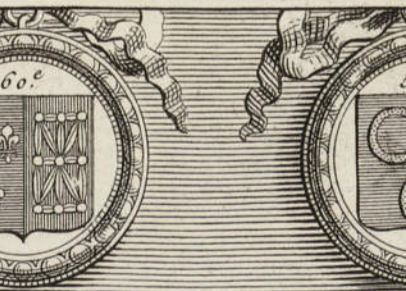
GRENOBLE, à 153 lieues de Paris. VILLE ancienne & confidérable par ses beaux Palais, & grands Edifices, Capitale du Dauphiné, dans le Graisivaudan, avec Titre d'Evêché, qui donne la qualité de Prince de Grenoble, il fut institué par Domant en 581. Son Parlement a succédé au Comte de Savoie Delphinat, & y fut institué par Humbert Dauphin de Viennois en 1340. Cette belle Ville est située sur la Rivière d'Isère, à 45 degrés 11 minutes de latitude, & à 23 degrés 11 minutes de longitude. Maximien la fortifia & en fit une forte Citadelle sous l'Empereur Diocletien pour la défense des Romains. Cette grande Ville est à vingt-deux lieues de Briancon.



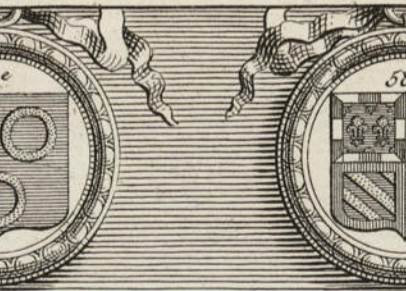
FORT BARRAUX, à 134 lieues de Paris. FORTERESSE sur la Frontière du Dauphiné & de Savoie, située au bord de l'Isère, à deux lieues de Montmellian, à 45 degrés 24 minutes de latitude, & à 23 degrés 35 minutes de longitude. Les Ducs de Savoie firent construire cette Forteresse en 1594. Elle fut prise par le Duc de Lédiguieres l'an 1598, la nuit du 13. Mars au clair de la Lune en deux heures de temps sous le Regne d'Henry IV. Cette Place est à neuf lieues de Grenoble.



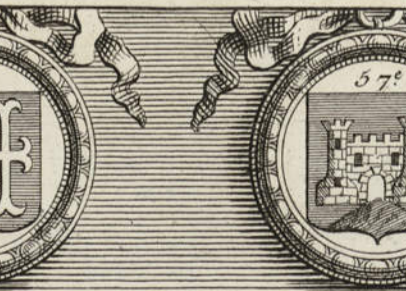
FORT DE L'ECLUSE, à 109 lieues de Paris. FORTERESSE de France, située au bas d'un grand Rocher sur le chemin de Genève, à la droite du Rhône, dans le pays de Bugey, du Département de Bourgogne, à 46 d. 8 min. de lat. & à 21 d. 34 m. de longitude. Pres la Montagne du pas des Echelles, le grand chemin passe sur le Pont-levis de cette Forteresse, où les Officiers y firent les Paillards des Voyageurs. Ce passage est important dans la Savoie. Cette Place est à dix-huit lieues du Fort Barraux.



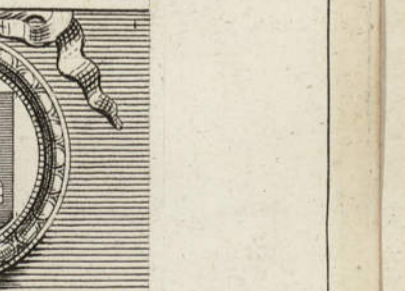
CHALONS-SUR-SAONE, à 77 lieues de Paris. VILLE forte dans le Duché de Bourgogne, avec Titre d'Evêché Suffragant de Lyon, située sur la Saône, à 46 degrés 48 minutes de latitude, & à 23 degrés 25 minutes de longitude. Elle est bien fortifiée, ainsi que le Faubourg de S. Laurent, qui est entre deux Ponts dans une des Isles. La Citadelle flanquée de quatre Bâtiions Royaux, est dans la nouvelle Ville. S. Marcel y souffrit le Martyre, & en est l'Apôtre. Cette Ville est tres-ancienne, suivant César Empereur de Rome. Gontran Roy d'Orléans y fonda l'Abbaye de Saint Marcel en 590. Elle est à vingt-six lieues du Fort de l'Ecluse.



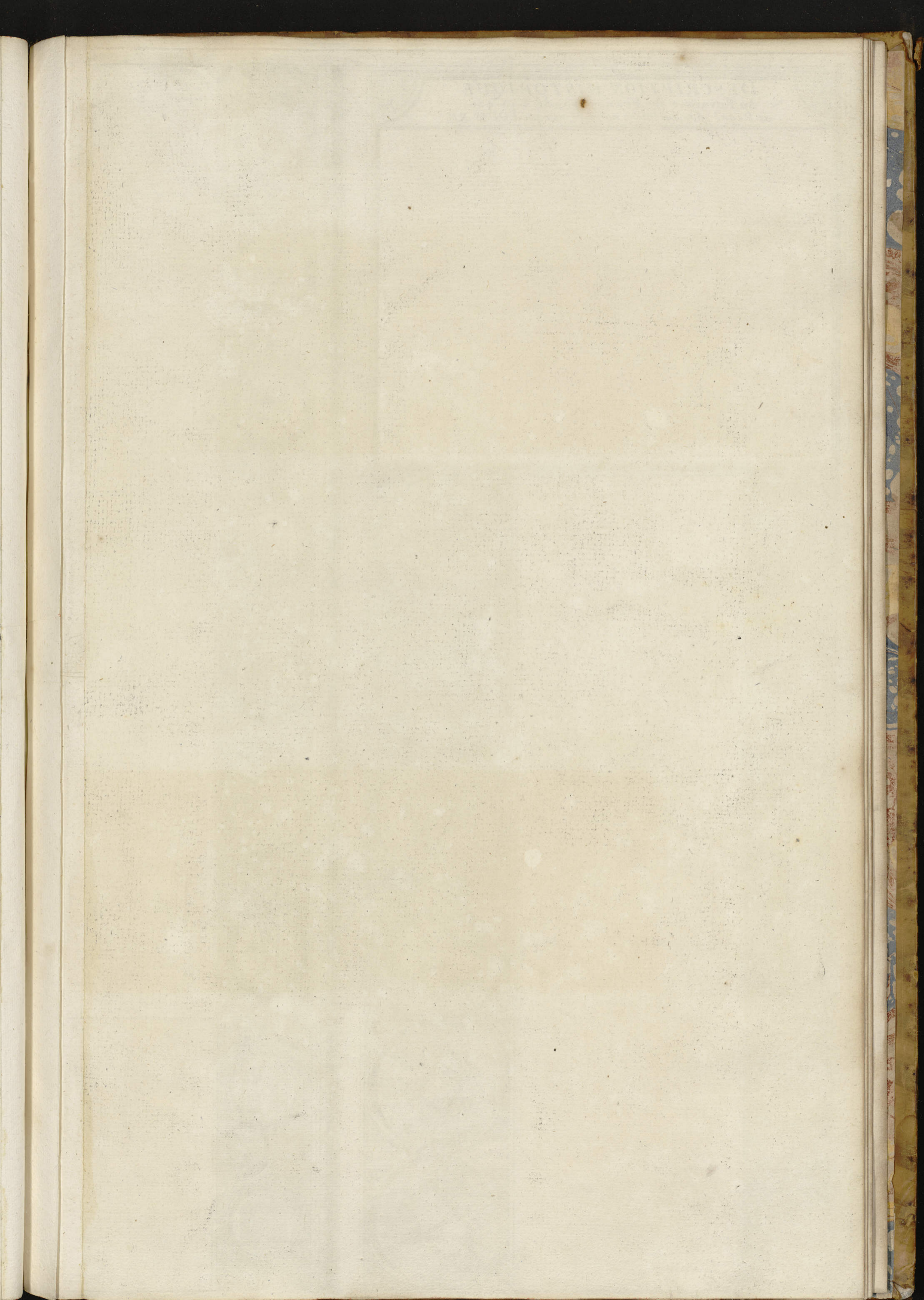
AUXONNE, à 72 lieues de Paris. VILLE forte du Duché de Bourgogne, arrôlée de la Saône, & Frontière de la Franche-Comté, située à 47 degrés 15 minutes de latitude, & à 22 degrés 57 minutes de longitude. Elle est munie de Fortifications qui la défendent. Ses Habitants sont fort zélés pour maintenir la Religion; le Comte d'Auxonne, Fief de ce Duché passa aux Comtes de Bourgogne en 1247. Et le Roy Jean en prit possession après la mort de Charles le Terrible. Louis XI. le réunit au Domaine de la Couronne. Cette Ville est à quatorze lieues de Chalons-sur-Saône.

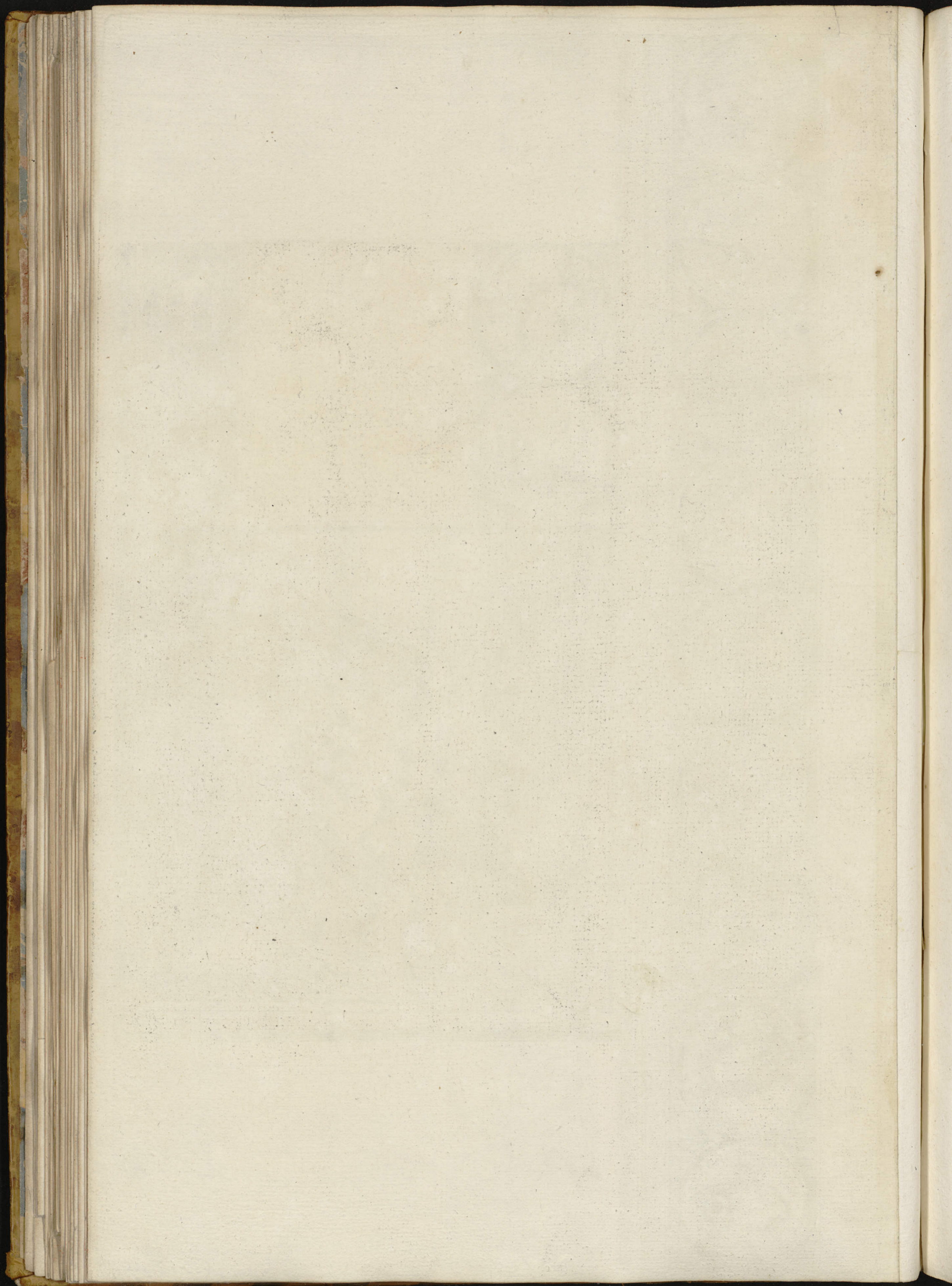


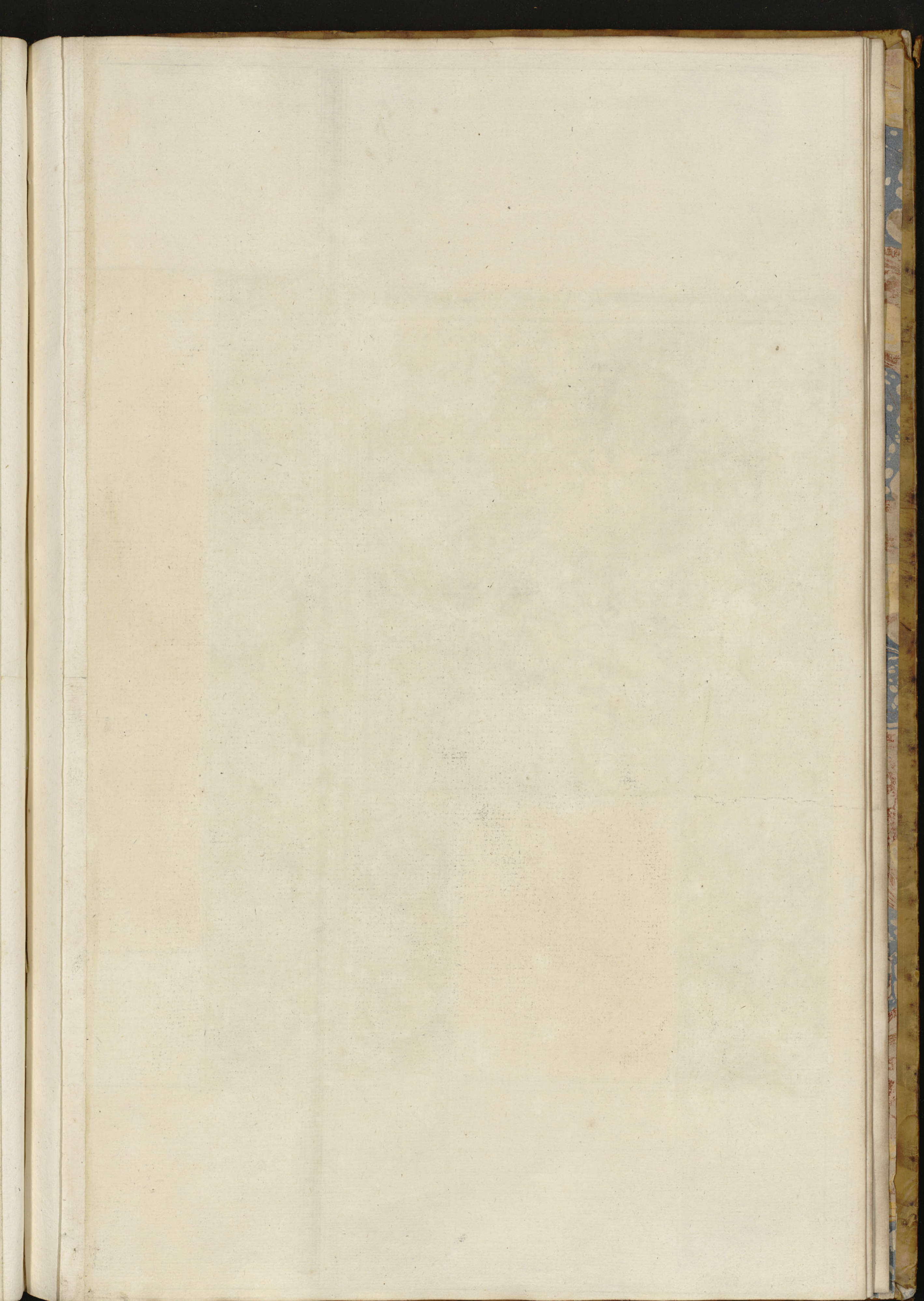
CHATEAU DU JOUX, à 96 lieues de Paris. FORTERESSE de la Franche-Comté, située sur un haut Rocher à une lieue de la Ville de Pontarlier, elle est inaccessible, & l'on n'y peut monter que d'un côté. Le passage confidérable de la Saône dans cette Province, est défendu par cette Forteresse, qui est à 46 d. 52 m. de lat. & à 24 d. 16 m. de long. On voit dans le Bailliage de Pontarlier tres-tendu, un Village avec une fameuse Abbaye, qui portent aussi le nom du Joux. Ils font sur ce Lac à sept lieues de cette Ville. Cette Forteresse est à vingt-trois lieues d'Auxonne.

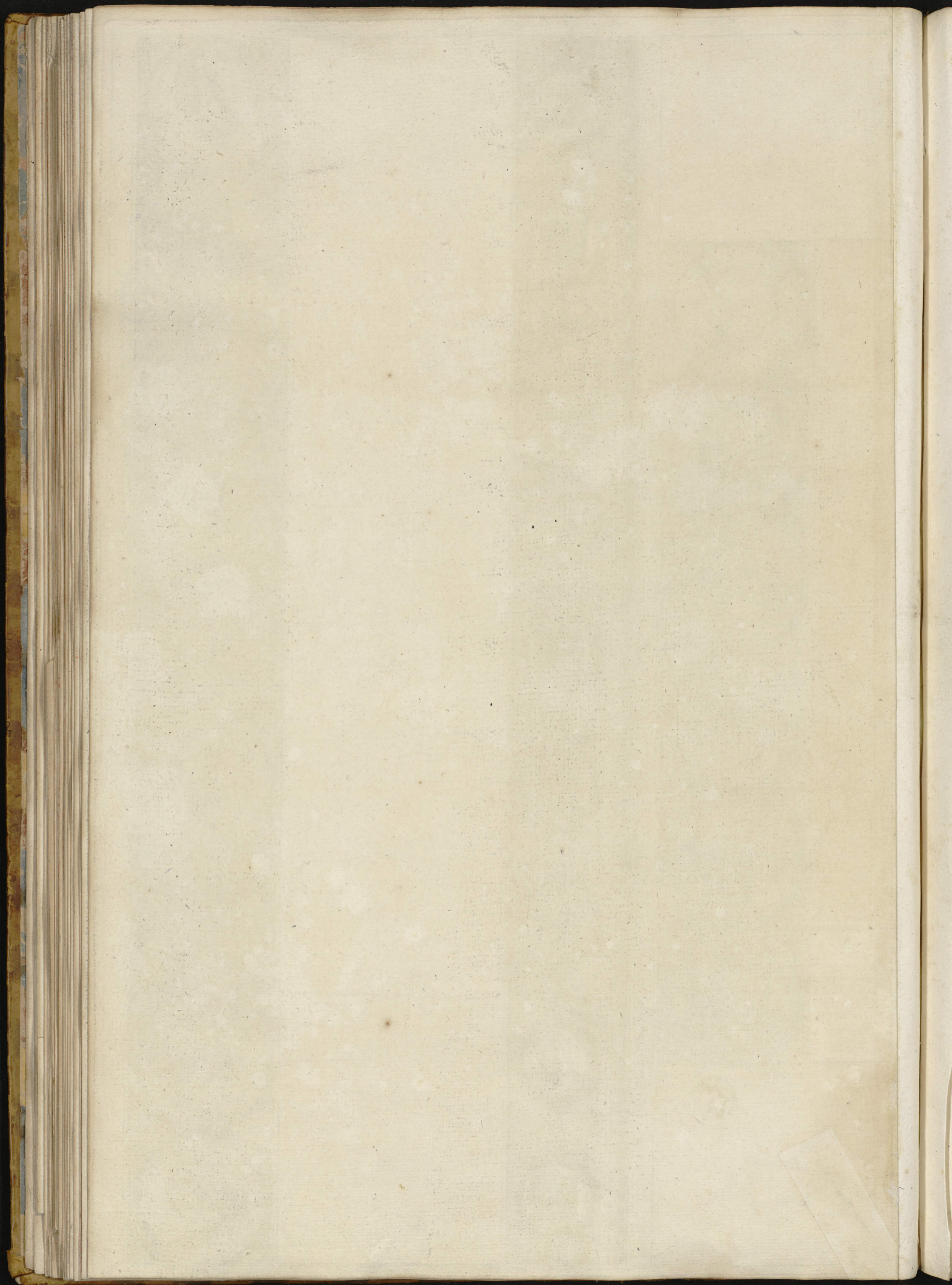












APPENDIX

PREFACE

The following is a list of the names of the persons who have been named in the text of the book. The names are arranged in alphabetical order, and are given in full, with their Christian names and surnames. The names of the persons who have been named in the text of the book are as follows: A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z.

Printed by the University Press, Cambridge, 1850.

ROYAUME DE FRANCE
LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
A
M. LE MARQUIS DE...
LE 20 MARS 1790

Monsieur le Marquis, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de décret que le Corps National a adopté le 17 courant, relativement à l'organisation de la justice. Ce projet a été discuté et adopté par le Corps National, et il est maintenant soumis à votre approbation. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Marquis, l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

Le Ministre des Affaires Étrangères
L. J. B.

